

Une idée accueillie favorablement par M. Balladur

Washington propose de réintroduire l'or dans le système monétaire

Un ballon d'essai

Le rituel feutré de l'assemblée annuelle du Fonds monétaire international a été perturbé par le retour en grâce de l'or, un mot exclu de cette enceinte depuis quatorze ans. Le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, a joué les tribuns et surpris ses partenaires en proposant d'adopter une série de mesures premières, dont le métal précieux, à une panoplie d'indicateurs permettant de mieux surveiller l'évolution des économies et des monnaies des grands pays industriels. Amiseraient-on à un rétablissement par les Etats-Unis de l'étalon-or, honni depuis l'instauration des changes flottants en 1973 ? Ce serait aller un peu vite en besogne.

La Réserve américaine a d'ores et déjà mis en application un indicateur-or pour sa politique. Les règles du jeu sont simples : au-delà de 450 dollars l'once, les cours du métal précieux constituent un signal de menace d'inflation et appellent un resserrement du crédit, donc une hausse des taux d'intérêt ; en deça de 450 dollars, les risques sont déflationnistes et appellent une baisse du loyer de l'argent.

Le prix de l'or étant sensible à l'évolution des taux d'intérêt, la Fed a réussi, depuis le printemps dernier, et à l'exception de deux petites poussées, en avril et en mai, à stabiliser les cours et sa politique de crédit.

Jouer sur ce registre ne signifie pas pour autant un retour de l'étalon-or qui a régi le système monétaire international pendant près de trente ans. Il faudrait, si c'était le cas, que les dirigeants américains interviennent directement sur le marché du métal précieux, ce qui est exclu. Il semble, en fait, que M. Baker ait voulu, en instaurant l'or dans un nouvel indicateur de surveillance, proposer une référence courante à l'évolution de la conjoncture mondiale, et non plus seulement celle des seuls pays industriels.

Le premier moment de surprise et de perplexité passé, les partenaires de Washington retiendront-ils cette idée ? Il ne s'agit pour le moment que d'un ballon d'essai. Comme l'a également été la proposition du chancelier de l'Echiquier britannique, M. Nigel Lawson, de gérer de façon plus systématique et « tactique » les taux de change. Mais, quel que soit l'avenir de ces initiatives, elles recouvrent une réalité qui ne peut que réjouir la France : le libre flottement des taux de change a montré ses limites. M. Edouard Balladur voit ainsi dans un indicateur fondé sur les matières premières, et en particulier sur l'or, la reprise d'idées françaises « vieilles d'un quart de siècle ».

Reste à s'entendre sur les moyens d'introduire un peu plus de discipline dans un système jugé inopérant par tous. Un long chemin... Les instituts d'émission allemand et japonais n'ont jamais caché leur scepticisme à l'égard de règles internationales trop rigides. Et la décision finale appartient à des hommes politiques moins soucieux d'efficacité économique mondiale que leurs ministères des finances ou leurs gouverneurs de banque centrale.

(Lire page 36 un entretien avec le vice-président de la Banque fédérale des Etats-Unis.)

En proposant, le mercredi 30 septembre, devant l'assemblée générale de la Banque mondiale et du FMI de refaire jouer à l'or un rôle d'indicateur monétaire, M. James Baker, le secrétaire au Trésor, a provoqué une surprise teintée d'un certain scepticisme.

Pour sa part, M. Balladur, ministre d'Etat de l'économie, des finances et de la privatisation, a estimé que ce n'était pas « une mauvaise idée ».

WASHINGTON de notre envoyé spécial

C'est dans une salle qui n'en croyait pas ses oreilles que le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, a annoncé, mercredi 30 septembre, que les Etats-Unis, soucieux de promouvoir à la fois la stabilité des prix, étaient disposés à « se servir d'un indicateur supplémentaire pour coordonner leur politique avec leurs partenaires, à savoir le prix exprimé dans les grandes monnaies d'un panier de matières premières, parmi lesquelles l'or ». Le mot or n'avait pas été prononcé dans l'enceinte de l'assemblée générale du Fonds monétaire et de la Banque mondiale depuis au moins quatorze ans par un représentant officiel des

Etats-Unis ni d'ailleurs par les dirigeants des deux organisations.

C'est en mars 1973 que toute référence à l'or avait été éliminée du système par la décision de flottement général des monnaies. Auparavant, le 15 août 1971, le mécanisme à travers lequel les banques centrales étrangères pouvaient demander au Trésor américain un poids d'or correspondant aux dollars qu'elles présentaient en remboursement avait été suspendu par le président Nixon.

Dans son exposé, le secrétaire américain, M. Baker, a abordé aussi le problème de l'endettement international. Il a affirmé l'entière validité du programme qui porte son nom et qu'il avait lancé à Séoul il y a deux ans.

PAUL FABRA

(Lire la suite page 36.)

Arrestations en France et procès en Espagne

Paris et Madrid portent des coups sévères au terrorisme basque

Alors que se déroule à Madrid le procès de huit membres de l'ETA, plusieurs opérations de police menées au Pays basque tant français qu'espagnol ont entraîné mardi 29 et mercredi 30 septembre une série d'arrestations de membres des organisations terroristes ETA et Iparretarrak. Parmi les personnes interpellées, figure Santiago Arrospide, dit « Potros », considéré comme un important dirigeant du commandement militaire d'ETA.

Du côté français, les arrestations sont le résultat de multiples enquêtes, surveillances et perquisitions que la gendarmerie et la police judiciaire opèrent depuis plusieurs mois dans le Sud-Ouest, et particulièrement dans les Pyrénées-Atlantiques, pour retrouver Philippe Bidart, chef présumé d'Iparretarrak, recherché pour le meurtre d'un gendarme, commis le 24 août à Biscarosse, dans les Landes.

Ainsi avaient été repérés un certain nombre de sympathisants du mouvement clandestin susceptibles d'héberger le fuyard. C'est chez l'un de ceux-ci, à Anglet, que les enquêteurs avaient vu entrer Santiago Arrospide, dit « Potros » et qu'ils l'ont interpellé. De la même façon, ils ont appréhendé, dans une maison entre

Ascaïn et Saint-Pée-sur-Nivelle, un autre membre de l'ETA, Inaki Pineda Barrena, réfugié en France depuis son éviction en 1985 de la prison de San-Sebastian. En outre, une cache d'armes a été découverte et d'importants documents ont été saisis.

Les autorités espagnoles ont déjà exprimé leur satisfaction. A Madrid, où se déroule un procès de huit membres de l'ETA, on se félicite des bonnes conditions dans lesquelles se développe aujourd'hui une collaboration franco-espagnole dans la lutte contre le terrorisme basque.

(Lire page 14 les articles de PHILIPPE BOGGIO et THIERRY MALINIAK.)

Les journées parlementaires PS

M. Joxe prononce un violent réquisitoire contre le gouvernement.



PAGE 10

La défense de l'Europe

Nouvelles consultations stratégiques entre Paris et Londres.

PAGE 40

Un Allemand pour la première fois secrétaire général de l'OTAN.

PAGE 3

Recherche et industrie

Les crédits prévus pour 1988 permettront seulement de rattraper le retard pris depuis deux ans.

PAGE 37

Le sommaire complet se trouve page 40

Enquête judiciaire sur quelques radios privées

Les épines de la CNCL

La CNCL est à nouveau sur la sellette. Critiquée récemment par le président de la République, conspuée par le Parti socialiste lors des journées parlementaires à Strasbourg, la commission a reçu le soutien de M. François Léotard, indigné des accusations portées contre elle. Toutefois, le dossier des radios locales privées reste ouvert, après la plainte déposée par Larsen FM, une station évincée.

Le monde des radios parisiennes bruit de mille rumeurs et connaît à nouveau des frissons. Alors que le plan de fréquences conçu par la CNCL se mettait doucement en place, la plainte pour corruption, fornication ou trafic d'influence déposée par Larsen FM (le Monde du 25 août et

du 17 septembre) a, en effet, allumé la mèche d'un pétard dont on ignore encore la taille. Et le débat que Michel Polac a consacré au dossier n'a fait qu'aggraver le climat de suspicion.

Corruption ? La CNCL tout entière se rebiffe et se déclare outrée. La justice cependant continue son enquête auprès du personnel : la commission rogatoire ordonnant des investigations sur plusieurs agents de la CNCL ainsi que la garde à vue dont l'un d'eux a fait l'objet suscitent des questions, et certains responsables manifestent déjà le souci de dater clairement les agissements réputés répréhensibles. Avant ou après janvier 1987 ? Avant, sans doute, dit un membre de la CNCL, c'est-à-dire du temps de la Haute Autorité.

Fornication ? trafic d'influence ? Ces notions sont autrement délicates, difficiles à déceler, encore plus à prouver. C'est un fait, dès sa mise en place, la CNCL a été littéralement submergée de lettres et d'appels de personnalités les plus diverses, élus, voire ministres, multipliant les pressions pour rappeler quelques amitiés et soutenir tel ou tel dossier. Mais où, et à quel moment commence ce qu'on peut appeler le trafic d'influence, le privilège, la « faveur » ?

Sans doute l'application du plan de fréquences s'est-elle faite dans une grande fermeté ; les saisies de radios continuant à émettre sans autorisation n'ont guère suscité les protestations attendues, et les grosses radios (service public, stations périphériques et

têtes de réseaux) ont plutôt applaudi.

Pourtant, des failles et interrogations graves subsistent autour d'une poignée de radios, parmi lesquelles trois ont d'ailleurs fait l'objet, ces dernières semaines, d'une perquisition.

D'abord Radio-Courtoisie : proposée et dirigée par Jean Ferré, critique de radio et de télévision au Figaro Magazine, elle est officiellement exploitée par le Comité de défense des auditeurs de Radio-Solidarité. Cette association a été constituée à la fin de l'année 1985 à l'appel de Jean Ferré et de collaborateurs de Minute - brusquement exclus de Solidarité pour leur ancrage à l'extrême droite.

ANRWCK COLJEAN

(Lire la suite page 29.)

Un défi au président Moubarak

Fièvre islamiste en Egypte

LE CAIRE de notre correspondant

Depuis quelques mois circule sous le manteau en Egypte un film vidéo qui suscite des réactions passionnées. Il s'agit d'un grand reportage de la chaîne de télévision indépendante britannique ITV sur la montée du maximalisme musulman dans la vallée du Nil et la Bekaa libanaise, intitulé The Sword of Islam (« L'épée de l'Islam »). « C'est effrayant », « c'est un complot » : les commentaires abondent, jusqu'à celui d'un éditeur du journal officiel Al-Ahram, M. Ahmad Bahgat, connu pour ses sympathies à l'égard du courant islamiste, et qui s'élève contre ce film « défigurant l'Islam et les musulmans ».

Mais, même si le film n'est pas exempt de parti pris, il n'en demeure pas moins qu'il est arrivé en Egypte à point nommé, ce qui explique son succès. The sword of Islam a fait son apparition quelques temps après l'attentat, en mai dernier, contre l'ancien ministre de l'Intérieur, le général Hassan Abou Bacha. Un attentat qui,

comme deux autres qui l'ont suivi, portait la marque de la violence maximaliste musulmane, symbolisée dans le générique du reportage d'ITV par un cimetière sanglant dominant un globe terrestre en feu.

Mais, si l'image relève d'une simplification outrancière, il n'en demeure pas moins que l'Islamisme sous toutes ses formes est en pleine expansion. Cela va du simple regain de ferveur religieuse qui fait déborder de fidèles lors de la prière du vendredi les trente mille mosquées d'Egypte à l'intensification de la campagne pour l'application de la chariah (législation coranique) en passant par le port du hijab (voile) par un nombre croissant de femmes et de la barbe non taillée par les hommes.

Si l'on se réfère aux suffrages obtenus par la coalition socialo-islamiste, lors des élections législatives d'avril (dix pour cent des voix), les partisans de l'application de la Chariah seraient aujourd'hui au nombre de 5 millions.

ALEXANDRE BUCCIANTI

(Lire la suite page 3.)

Le Monde DES LIVRES

Le tome VI du Journal de Virginia Woolf. ■ L'an 2000 de Julian Barnes. ■ Les anges diaboliques de Ruth Rendell. ■ « La Raitte » ou l'apocalypse selon Günter Grass. ■ Satyajit Ray et la magie du réel. ■ La chronique de Bertrand Poirot-Delpech. ■ D'autres mondes, par Nicole Zand.

Pages 17 à 25

DEMAIN

Le Monde AFFAIRES

Un numéro spécial de 48 pages

■ SIDÉRURGIE : la fin de la déprime. ■ SUEZ : les « stratèges » de la prudence face aux « corsaires » de Paribas. ■ OLIDA : de l'argent pour retrouver l'appétit.

Vient de paraître

Marcel PROUST

A la recherche du temps perdu

NOUVELLE ÉDITION établie sous la direction de Jean-Yves Tadié

Tome I

Introduction Chronologie Note sur la présente édition. Notice sur le fonds Proust de la Bibliothèque nationale

DU CÔTÉ DE CHEZ SWANN À L'OMBRE DES JEUNES FILLES EN FLEURS. 1^{re} partie.

La Pléiade Gallimard

50 من الأصل

Etranger

BRÉSIL : la fin de la visite de M. Chevardnadze

M. Gorbatchev pourrait se rendre à Brasilia en 1988

M. Edouard Chevardnadze, ministre soviétique des affaires étrangères, est arrivé le mercredi 30 septembre à Buenos-Aires pour une visite officielle de cinq jours en Argentine. Il venait de Brasilia, où le communiqué commun signé à l'issue des entretiens soviéto-brésiliens insiste sur les liens entre le désarmement et le développement des pays du tiers-monde. M. José Sarney, le président brésilien, a été invité à se rendre en URSS, sans doute en mai 1988, et la date d'une éventuelle visite de M. Gorbatchev au Brésil à la fin de la même année pourrait être décidée à cette occasion.

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

M. Chevardnadze est un homme habile, à n'en pas douter. Il a su tenir aux Brésiliens le langage susceptible de leur plaire. A ceux qui auraient pu être tentés de voir dans sa visite à Brasilia le début d'une offensive idéologique des Soviétiques dans la région, il a demandé si « l'Amérique du Sud était à ce point sous la tutelle de quelqu'un qu'on ne puisse y venir ». C'était évidemment jouer avec adresse sur le désir d'indépendance d'un pays qui a longtemps vécu dans l'orbite quasi exclusive des Etats-Unis.

Au cours de son séjour à Brasilia, le ministre soviétique des affaires étrangères a répété que développement et désarmement étaient intimement liés. Autre thème de nature à satisfaire ses interlocuteurs, aux prises avec un douloureux problème de croissance.

Quel pays du tiers-monde ne souscrit, en effet, à l'idée que le désarmement est nécessaire pour libérer des ressources en faveur des nations les moins favorisées, ce que propose M. Gorbatchev avec son projet de fonds international pour le développement ?

CHARLES VANHECKE.

Océanie

FIDJI : aggravation de la crise

Le colonel Rabuka se proclame chef de l'Etat

Le colonel Sitiveni Rabuka s'est proclamé, jeudi 1^{er} octobre, chef de l'Etat et a abrogé la Constitution. Il a déclaré que la fonction de gouverneur général, représentant de la reine Elizabeth II dans le pays, avait cessé d'exister. Le colonel Rabuka a annoncé ce premier décret, publié au journal officiel, à la fin d'une conférence de presse. Selon le décret, la Constitution de 1970 est annulée à compter du 25 septembre, date à laquelle il a pris le pouvoir pour la deuxième fois depuis mai dernier.

« Dans l'exercice des pouvoirs qui me sont conférés en tant que commandeur des Fidji, je décrète également que tous les décrets promulgués de ma main et sous mon sceau auront force de loi », précise le décret. Selon la Constitution de 1970, la reine d'Angleterre est chef d'Etat des Fidji, pays membre du Commonwealth, et le gouverneur général Sir Penia Ganian est son représentant sur place.

Le colonel Rabuka avait eu de longs entretiens mercredi avec le gouverneur général et avec les anciens premiers ministres Sir Kamisese Mara et Timoci Bavadra. Selon la presse de Nouvelle-Zélande, l'annonce, jeudi, de la décision du colonel de se proclamer chef

de l'Etat survient après les pressions exercées ouvertement par des militants du mouvement nationaliste Taukei Fijian. Ces militants comptent parmi les partisans les plus virulents du colonel Rabuka, et lui avaient demandé de mettre à exécution le projet de proclamer la République et de garantir la domination des Mélanésiens sur le gouvernement, précise la presse néo-zélandaise.

Au cours de sa conférence de presse, le colonel Rabuka n'a pas formellement proclamé la République mais a laissé entendre qu'elle le serait prochainement. Il a rejeté les accusations de racisme portées contre lui et a affirmé que sa nomination n'était pas dirigée contre les Fidjiens d'origine indienne, dont le nombre est légèrement supérieur à celui des Fidjiens de souche.

Cette décision a néanmoins surpris car, la veille, le colonel Rabuka avait fait marche arrière en annonçant, à l'issue de multiples consultations : « Nous pourrions ne pas avoir besoin d'un président ». Mercredi soir à Londres, Sir Sonny Ramphal, secrétaire général du Commonwealth, avait même affirmé un « optimisme prudent ». — (AFP, Reuters.)

Par l'auteur de Shérazade. Deux jeunes paumés se racontent. Le mal de vivre d'une génération.

Leila Sebbar
J.H. cherché
âme soeur



Stock

ETATS-UNIS : la fin des auditions du juge Bork

Une bataille politique incertaine en prélude à l'élection présidentielle

WASHINGTON
de notre correspondant

Au terme de deux longues journées, les auditions du juge Bork par la commission judiciaire du Sénat ont pris fin mercredi 30 septembre. Mais la « confirmation » de sa nomination à la Cour suprême est plus incertaine que jamais, et la bataille continue à faire rage au Sénat. Sentant son champion en position difficile, le président Reagan est monté au créneau mercredi, en se plaçant délibérément sur le terrain choisi de l'attaque par les « anti-Bork » : celui des arguments de choc destinés non pas à convaincre les sénateurs, mais à frapper l'opinion, sans craindre la caricature. « Le choc est en fait les juges libéraux, qui font eux-mêmes la loi, et les juges réactionnaires, qui l'appliquent », a déclaré M. Reagan; « entre les juges libéraux, qui protègent les criminels et les juges fermes, qui protègent les victimes; entre les juges libéraux, choisis par des intérêts libéraux partisans, et des juges éminents, choisis pour servir le public. »

Le camp d'en face n'avait guère été plus manqué, faisant valoir que la nomination du juge Bork signifierait que les femmes n'auraient plus le droit d'avorter, que plus rien ne protégerait les individus dans leur vie privée, et surtout que les progrès réalisés en matière d'égalité raciale au cours des dernières décennies seraient remis en question, ce que le président Reagan a appelé « une campagne de désinformation et de distorsion sans précédent ».

Le péroratoire de cette polémique est que le déluge d'arguments et de contre-arguments a été vu de près par les médias, et les auditions elles-mêmes n'ont pas fait beaucoup avancer les choses. A peine si les premières journées des auditions ont permis de mieux situer le personnage du juge mis sur la sellette : un juriste distingué, sachant répondre avec patience aux questions les plus invraisemblables. « Pourquoi portez-vous la barbe ? » — et parfois les plus confuses, certains sénateurs des deux bords s'embrouillant dans leurs propres questions. Ses adversaires ont aussi reproché de cacher son jeu, de se déguiser en

Un gotha des lettres dans les archives du FBI

Le FBI a reconnu, mercredi 30 septembre, qu'il avait consciencieusement établi des dossiers pendant cinquante ans sur plus de cent trente-quatre auteurs américains de renom, dont les œuvres et les idées ont été « fréquemment » — lui paraissent-elles — par les plus célèbres de ces auteurs et leurs éditeurs, Faulkner et Steinbeck, mais aussi Norman Mailer, Pearl Buck, Dos Passos, Dreiser ou Sandburg.

Fort de ce numéro de « glorieux » à l'américaine suscités, il est vrai, par les révélations de deux magazines, *The Nation* et *The New Yorker*, le FBI, peu pressé de révoquer les raisons de la colère des milieux littéraires et culturels, s'est efforcé de préciser que certaines pratiques étaient devenues caduques il y a onze ans. Depuis 1976, en effet, de « nouvelles instructions » conseillent d'ignorer désormais les vents d'ouest d'ouest idéologiques et interdisent d'ouvrir un dossier sur une personne uniquement parce qu'elle fait usage de son droit d'expression.

● NICARAGUA : le cessez-le-feu « graduel » prendra effet le 7 octobre. — Le président Daniel Ortega a annoncé, le mercredi 30 septembre, que le cessez-le-feu « graduel » décidé par le gouvernement sandinista durera un mois et prendra effet le 7 octobre dans trois des zones de combat avec les forces de la Contra. L'armée sandinista se retirera de certains secteurs des provinces de Jinotega, Nueva Segovia et Zelaya. Il a ajouté que le cessez-le-feu serait prolongé au-delà du 7 novembre et étendu à d'autres régions « s'il réussissait ». Cette décision des autorités sandinistas entre dans le cadre des accords de paix signés à Guatemala le 7 août par les deux présidents des pays d'Amérique centrale. Les dirigeants de la Contra ont déjà rejeté le cessez-le-feu sandinista et réclament avant toute trêve l'ouverture de négociations directes avec Managua. — (Reuters.)

agueau, de minimiser l'importance de ses écrits passés.

A l'inverse, sa manière de répondre aux attaques en théoricien détaché n'avait pas de quoi susciter l'enthousiasme de ses partisans, qui l'espéraient plus combatif.

Confusion et déluge verbal

Quant aux cent dix personnalités prises de donner leur avis, elles eurent l'occasion d'entendre tout et le contraire de tout. Des femmes et des Noirs eurent des paroles très dures à l'adresse du candidat, mais d'autres Noirs et d'autres femmes (moins nombreux cependant) vinrent à sa rescousse. On entendit dix fois le même réquisitoire et dix fois la même plaidoirie.

A peine deux anciens collaborateurs de l'ex-président Carter avaient-ils dit tout le bien qu'ils pensaient du juge que M. Jimmy Carter lui-même faisait savoir par lettre qu'il trouvait « odieuses » ses positions sur les droits civiques. A son tour, un autre ancien président, M. Gerald Ford, rétorqua que, au contraire, jamais personnalité aussi adéquate n'avait été nommée à la Cour suprême.

Il n'est même pas sûr que les membres de la commission judiciaire du Sénat, acteurs et témoins privilégiés de ces auditions, se prononceraient comme ils devraient en

principe le faire la semaine prochaine. Le chef de la majorité démocrate, M. Robert Byrd, a en effet proposé que la commission s'abstienne d'émettre une quelconque recommandation de vote à l'ensemble du Sénat, qui devra en tout état de cause se déterminer.

Pourtant, au-delà de la confusion et du déluge verbal, un fait domine assez clairement : les adversaires du juge Bork ont pris un net avantage sur le terrain des relations publiques. Ce qui a précisément incité la Maison Blanche à réagir. Signe qui ne trompe pas : les pro-Bork sont à court d'arguments, alors que les anti-Bork déposent sans sourciller des millions de dollars collectés auprès de donateurs.

Les ennemis du candidat Dukakis

Le camp Reagan peut encore tenter de faire pression individuellement sur les sénateurs hésitants, un exercice qui lui a souvent réussi par le passé, mais il reste incontestablement sur la défensive dans cette affaire comme dans tant d'autres face à un Sénat à majorité démocrate, qui lui met à chaque occasion des bâtons dans les roues.

Le camp démocrate devrait donc aborder avec optimisme la campagne électorale pour l'élection présidentielle. Or c'est tout le contraire. Les républicains sont plus confiants que jamais, et les démocrates au

désespoir de voir leurs candidats s'embarquer les jambes ou se faire des croche-pieds. Après Gary Hart, Joe Biden et Patricia Schroeder, qui ont renoncé, c'est maintenant au tour du démocrate le mieux placé dans les sondages, Michael Dukakis, gouverneur du Massachusetts, de commettre des erreurs sérieuses. Le principal responsable de sa campagne, John Sasso, vient de démissionner, après avoir reconnu être à l'origine de la chute de Joe Biden. C'est lui qui avait fourni à la presse une cassette vidéo prouvant que son concurrent pour l'investiture démocrate était un plagiaire.

Pour l'instant, tout l'opprobre retombe sur M. Sasso, mais déjà on commence à reprocher au gouverneur du Massachusetts d'avoir beaucoup tardé à accepter la démission de son collaborateur, auquel il est lié de longue date. C'est déjà un handicap pour un candidat sérieux et qui avait pris de l'avance sur ses concurrents dans la collecte des fonds pour sa campagne, grâce en particulier à la communauté grecque américaine, à laquelle il appartient. Mercredi soir, Michael Dukakis joua gaiement de la trompette lors d'une réception offerte à certains de ses partisans, qui avaient avancé 1 million de dollars de contribution. Le lendemain, son directeur de campagne et l'un de ses adjoints démissionnèrent. A quand la prochaine fausse note ?

JAN KRAUZE.

Les « révélations » de Bob Woodward sur la CIA sont sérieusement mises en doute

WASHINGTON
de notre correspondant

Avant même sa sortie en librairie, le livre de Bob Woodward sur les *Guerras secrètes de la CIA* (Le Monde daté 27-28 septembre) est devenu l'événement de la semaine aux Etats-Unis. C'était prévisible : Bob Woodward, star de la presse américaine, reporter vedette du *Washington Post* depuis l'époque du Watergate, y a fait état de confidences que lui aurait faites avant sa mort l'un des hommes les plus secrets qui soit : William Casey, directeur, pendant six ans, de la CIA, institution elle-même fascinante pour tout lecteur non seulement constaté. Jour après jour, le *Washington Post* continue à consacrer ses pages à l'ouvrage, également achetées à prix d'or par *Newsweek*, *The News and World Report*, ainsi que par quarante-cinq autres journaux américains ou canadiens.

Pourtant, si le livre jette une lumière trouble sur les activités de la centrale de renseignements américaine et sur son ex-directeur, il suscite aussi un nombre croissant de questions, adressées cette fois à Bob Woodward. La réaction la plus rapide a été celle de la veuve du « héros », M^{me} Sophia Casey, qui a traité l'auteur de menteur, tandis que le frère de William Casey adressait au *Washington Post* une lettre outrée et vindicative où elle rap-

pelle certains épisodes, peu flatteurs selon elle, de la carrière de Bob Woodward (responsable par exemple de la publication d'un faux journaliste resté célèbre, qui racontait la confession d'un jeune drogué de lui-même).

Deux « révélations » du livre choquent particulièrement la famille-Casey : les jugements qu'aurait portés le défunt sur le « passage » du président Reagan, et surtout l'épisode de l'hôpital.

Enrôlement de fiction

Woodward affirme, en effet, avoir réussi à se rendre au chevet de William Casey à l'hôpital de Washington, où il venait d'être opéré d'une tumeur au cerveau. Selon la CIA et la famille Casey, le journaliste a bien tenté de le faire en janvier dernier, mais a été refoulé par les gardes qui surveillaient jour et nuit le malade. Woodward maintient qu'il a pu parler au vieillard « pendant quatre minutes » et que ce dernier a prononcé « étonnement de tête » et émis un « hochement de tête » quand le reporter lui a demandé s'il était au courant du financement de l'aide à la Contra par le produit de la vente d'armes à l'Iran.

Mardi 30 septembre, le président Reagan a ajouté sa voix à celle des sceptiques, s'étonnant qu'on fasse dire tant de choses à un disparu qui, à l'époque, était « incapable de s'exprimer ».

« Il y a enrôlement de fiction à-dedans », a affirmé M. Reagan, qui a, d'autre part, formellement démenti avoir jamais donné l'ordre d'assassiner qui ce soit — ce que le livre ne dit d'ailleurs pas expressément, mais suggère. D'autres critiques, moins directes, mais plus incisives, sont adressées à l'auteur et, accessoirement, au *Washington Post*. Pourquoi, par exemple, le journal qui emploie Bob Woodward à plein temps n'a-t-il pas fait état sans attendre des informations sensationnelles que son collaborateur avait recueillies ? Etait-ce au contraire parce que ces informations semblaient trop peu fiables ? Mais, dans ce cas, pourquoi en faire un livre, interroge directement le *New-York Times*...

Certaines réponses à ces questions sont apportées dans les colonnes mêmes du *Washington Post*. Ainsi, Woodward aurait fait part, en son temps, des confidences obtenues à l'hôpital, mais la rédaction en chef du journal, dont Woodward fait d'ailleurs partie, aurait à l'époque estimé que les propos de William Casey étaient trop ambigus pour donner matière à information.

Tout cela n'empêche pas le livre de s'arracher comme des petits pains. Quant à l'auteur, il aurait reçu 1 million de dollars d'avance sur droits.

J. K.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 08

TÉL : (1) 42-47-97-27
Télex MONDIPAR 60072 F
Télécopieur : (1) 42-23-06-91

Édité par la SARL Le Monde
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Bourde-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Larroque (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Sciences, gérant, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Bourde-Méry, fondateur.
Administrateur général : Bernard Wozniak
Rédacteur en chef : Daniel Vézina
Correspondant en chef : Claude Salas

ABONNEMENTS
N° 587 89
75422 PARIS CEDEX 08
TEL : (1) 42-47-98-72

3 mois 6 000 F 9 mois 12 000 F
FRANCE
254 F 672 F 954 F 1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS
PAR VOIE NORMALE
687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F
ÉTRANGER (par messages)
I - BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS
399 F 762 F 1 089 F 1 380 F
II - SUISSE, TUNISIE
594 F 972 F 1 404 F 1 800 F
Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les sous-progrès en capitales d'imprimerie.

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57-437
ISSN : 0395-2037

Le Monde
TELEMATIQUE
Composés 3615 - Taper LEMONDE

Le Monde
PUBLICITE
5, rue de Montessay, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDIPUB 206 136 F

Le Monde USPS 785-910 is published daily, except Sundays, for \$480 per year by Le Monde o/o Spedipex, 46-46 39th Street, L.I.C. NY 11104. Second class postage paid at L.I.C. and additional offices. NY postmaster : send address changes to Le Monde o/o Spedipex USA, P.O. 45-45 39th Street, L.I.C. NY 11104.



Etranger

En marge des travaux de l'Assemblée générale de l'ONU

Rencontre « historique » entre ministres des affaires étrangères chinois et israélien

NEW-YORK (Nations unies) de notre correspondant

Bien que la préparation d'une conférence internationale sur la paix au Proche-Orient soit actuellement délaissée par les principaux gouvernements intéressés, d'étonnantes tentatives d'approche sont poursuivies dans une semi-discrétion accompagnée d'un silence gêné de la Ligue arabe. Pour la première fois dans l'histoire des deux pays, les ministres des affaires étrangères de la Chine et d'Israël se sont rencontrés, le mercredi 30 septembre, à New-York, où ils participent au débat de l'Assemblée générale des Nations unies. M. Shimon Pérès a passé une heure et demie en compagnie de M. Wu Xueqian, dans les locaux de la mission chinoise auprès de l'ONU. Un an après les « retrouvailles » israélo-soviétiques, célébrées avec beaucoup de bombastie par M.M. Pérès et Chirac dans les salons publics du palais de verre, la Chine embouche donc le pas à une évolution que le monde arabe ne semble pas en mesure de freiner.

Le représentant de Pékin a indiqué à M. Pérès que « la Chine souhaite un règlement juste et global du conflit israélo-arabe » et que « toutes les parties intéressées, y compris l'O.L.P., devaient être représentées à la future conférence sur un pied d'égalité ». Cité israélien, M. Pérès « a fait connaître la position d'Israël », notamment son opposition à une représentation palestinienne indépendante. « Les deux parties sont convenues d'établir désormais un cadre pour des contacts réguliers, par l'entremise de leurs ambassadeurs auprès de l'ONU », a indiqué un porte-parole de M. Pérès.

La rencontre avait été préparée de longue main par des contacts en 1981 et décembre 1985.

Une prudence de chat
La Chine fait néanmoins preuve d'une prudence de chat : à la demande de Pékin, l'ensemble du processus a été maintenu, ainsi que l'absence de formulation du communiqué chinois, dans le cadre de l'ONU,

qui retrouve ainsi une utilité qu'Israël ne lui avait que rarement reconnue. Soucieux de préserver son apparence influente auprès du mouvement des non-alignés, et par l'égard du monde arabe - dont il soutient, jusqu'ici, la cause avec un entêtement remarquable - Pékin désire avancer lentement, afin de ne pas créer l'impression d'avoir « retourné sa veste », mais suffisamment vite pour ne pas être à la traîne de l'Union soviétique.

Aussi la rencontre ministérielle de New-York est-elle présentée par les Chinois comme entrant dans le cadre de la préparation de la conférence sur le Proche-Orient. Pas question, pour le moment, de relations diplomatiques : M. Wu a informé clairement M. Pérès qu'il ne saurait être envisagé « tant qu'Israël ne mettrait pas fin à l'occupation de terres arabes ».

Néanmoins, la diplomatie chinoise vient d'effectuer un tournant, dont l'aboutissement demeure, certes, lointain, mais qui marque, une fois de plus, l'affaiblissement de l'influence arabe dans le jeu diplomatique mondial, plus particulière-

ment au sein des non-alignés et auprès de leurs deux principaux soutiens. La réduction de la puissance financière des producteurs de pétrole ne saurait tout expliquer d'un changement aussi rapide que politiquement dévastateur : après les succès remportés par Israël en Afrique, l'Union soviétique se permet désormais de soutenir l'Iran perse contre l'Irak arabe, alors que des experts chinois logent les équipements militaires israéliens... « Bloqué à l'intérieur par l'opposition sure M.M. Pérès et Shamir, Israël devient, curieusement, plus fort que jamais sur le plan extérieur », remarque M. Daniel Pipes, directeur de l'Institut de recherches sur la politique étrangère de Philadelphie.

En effet, selon des milieux d'affaires new-yorkais, la Chine et Israël poursuivraient actuellement des négociations « privées » sur l'établissement d'échanges commerciaux. Pékin se montre intéressé par les techniques israéliennes dans le domaine de l'agriculture en milieu semi-désertique.

CHARLES LESCAUT.

La visite à Paris du vice-président des Etats-Unis

M. Bush a constaté « très peu de différences » avec M. Chirac sur le désarmement

Arrivé à Paris mercredi 30 septembre au soir pour un séjour de vingt-quatre heures, M. George Bush, vice-président des Etats-Unis, a eu aussitôt un entretien d'une heure trente avec M. Jacques Chirac, qui l'avait accueilli à l'aéroport.

Commentant cet entretien, qui a surtout porté sur les accords de désarmement en préparation entre Washington et Moscou, M. Bush a déclaré : « Il y a très peu de différences, et aucune véritablement importante, entre nous sur cette question, et j'ai assuré M. Chirac que, dans ces négociations, il n'y aura rien qui puisse découpler les Etats-Unis de l'Europe. Nous ne tenterons jamais de négocier ou de discuter des systèmes nucléaires français et britanniques ».

M. Chirac a, de son côté, émis « l'espoir très ferme de voir se poursuivre les progrès [dans les négociations américano-soviétiques], notamment dans le domaine des armes stratégiques et se développer rapidement des négociations sur les

armes conventionnelles en Europe et sur les armes nucléaires ».

L'accord de principe sur les forces intermédiaires (FNI) « est un bon accord, mais dans la mesure où c'est un premier pas vers un accord plus général. S'il devait rester tout seul, ce ne serait pas un bon accord », a dit M. Chirac, qui a ajouté : « A partir du moment où la France a l'assurance que sa propre force de dissuasion n'est pas contestée ou discutée, l'essentiel est acquis ».

M. Bush a encore indiqué à M. Chirac qu'« il n'y aura pas de négociation sur les missiles à courte portée (moins de 500 km) avant un accord sur les armements conventionnels ».

Le premier ministre et le vice-président américain ont poursuivi leur conversation au cours d'un dîner de travail à Matignon. M. Bush devait rencontrer jeudi le président Mitterrand, ainsi que les ministres des Affaires étrangères et de la Défense, M.M. Jean-Bernard Raimond et André Giraud, avant de partir pour Londres et Bruxelles.

Un Allemand nommé pour la première fois

M. Woerner succédera à Lord Carrington comme secrétaire général de l'OTAN

Bonn (Reuter). - M. Manfred Woerner, ministre ouest-allemand de la Défense, est assuré de succéder au secrétaire général de l'OTAN, Lord Carrington, lorsque celui-ci prendra sa retraite l'an prochain, a-t-on annoncé mercredi, 30 septembre, de source gouvernementale à Bonn.

Le gouvernement américain a en effet assuré le chancelier Helmut Kohl qu'il soutiendrait la candidature de M. Woerner, ce qui lui donnera une majorité décisive au sein de l'alliance. Déjà la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas ont fait savoir qu'ils iraient dans le même sens.

Si le commandement militaire de l'OTAN a toujours été confié à un général américain (actuellement le général Gavin), le poste de secrétaire général de l'OTAN, le plus élevé dans la hiérarchie civile de l'alliance, a toujours été assumé par un Européen : successivement Lord Lemay (Grande-Bretagne) jusqu'en 1957, Grand-Henri Spaak (Belgique, 1957-1961), Dirk Stikker (Pays-Bas, 1961-1964), Mario Broglio (Italie, 1964-1971), Joseph Luns (Pays-Bas, 1971-

La Norvège avait présenté dans le courant de l'été la candidature de son ancien premier ministre, M. Kaare Willoch. Le ministre norvégien des Affaires étrangères a confirmé mercredi que son ambassadeur à Washington avait été convoqué au département d'Etat la semaine dernière pour être informé que M. Woerner bénéficierait du soutien américain. Cette décision ne met nullement en cause les qualités de M. Willoch, « compétent à tous égards », a précisé M. Charles Thomas, secrétaire d'Etat adjoint. M.M. Woerner, ministre ouest-allemand de la Défense depuis 1982, et Willoch, chef du gouvernement norvégien de 1981 à 1986, sont tous deux des conservateurs proches des vues américaines.

1984), enfin Lord Carrington (Grande-Bretagne). La France, qui s'est retirée en 1966 du commandement militaire intégré, mais qui participe aux travaux du Conseil et a des représentants dans l'appareil administratif, ne dirige le secrétariat général, n'a jamais occupé le poste.

Le choix d'un secrétaire général allemand, pour la première fois dans l'histoire de l'alliance illustre la « réhabilitation » pleine et entière de la RFA.

Expulsion de l'ambassadeur de France au Vanuatu

Le gouvernement du Vanuatu a annoncé, jeudi 1^{er} octobre, l'expulsion de l'ambassadeur de France à Port-Vila, M. Henri Crépin-Leblond, l'accusant d'ingérence dans les affaires intérieures du pays. Un autre diplomate français, M. Bennis Belbois, a également reçu l'ordre de quitter le territoire dans les sept jours. Le premier ministre, M. Walter Lini, a accusé les deux diplomates d'avoir apporté une « aide financière importante » à une formation de l'opposition locale, l'Union des partis modérés.

Les relations entre la France et le Vanuatu - condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides jusqu'à la proclamation de son indépendance en 1980 - ont empiré ces dernières années, surtout depuis que le parti de M. Lini, le Vanuatu Party, a offert son soutien au FLNKS et que Port-Vila a donné un siège à M. Tjibaou au sein de sa délégation à la quarante et unième Assemblée de l'ONU, en 1986. Port-

Vila, en outre, s'oppose avec virulence aux essais nucléaires français dans le Pacifique sud.

Peu après, M. Gaston Flosse, secrétaire d'Etat auprès du ministre des départements et territoires d'outre-mer, avait déclaré au Monde : « Il est clair que le Vanuatu, qui bénéficie d'une coopération importante de la part de la France, sera celui-ci à délimiter s'il continue d'avoir une attitude agressive à l'égard de la France ».

Paris devrait sans doute en faire autant cette fois-ci. Le Vanuatu s'isole ainsi un peu plus. Même s'il refuse, pour l'instant, d'accueillir un « bureau populaire » (ambassade) libyenne à Port-Vila, il a amorcé une signature, en décembre 1986, d'un accord de pêche avec l'Union soviétique empoisonne ses relations non seulement avec Washington mais aussi avec l'Australie, principale puissance du Pacifique sud.

Fièvre islamiste en Egypte

(Suite de la première page.)

Il y aurait donc plus d'islamistes que de membres du Parti national démocratique au pouvoir, d'où la difficulté qu'éprouve le gouvernement à contraindre le seul courant qui monte depuis le début des années 80. Un courant d'autant plus puissant qu'il dispose aujourd'hui d'une assise financière faite de sociétés de placement islamique dont les avoirs sont estimés à 8 milliards de dollars.

Réprimer le courant islamiste à la façon d'Atatürk ou de Nasser, c'est aller au-devant de purges sanglantes généralisées de « martyrs », et risquer de se faire traiter d'« infidèles ». Accepter l'application de la charia, c'est accepter la démission du régime. Le gouvernement du président Mubarak a donc opté pour

qu', jusqu'à présent, se livraient à l'activisme islamique dans les campus, ont commencé à déborder le cadre de l'Université. A Minieh (à 250 kilomètres au sud du Caire) notamment, fief islamiste de Haute-Egypte. C'est à Minieh, en effet, que la coalition islamiste-socialiste a obtenu ses meilleurs résultats lors des élections législatives, avec sept députés sur les vingt-quatre sièges à pourvoir.

Depuis un mois, les jeunes islamistes ont décidé d'imposer leur dila-tant dans le quartier de Ardel Mouléd, bidonville composé de HLM décriés et de cahutes de pisé et de torchis. Sur la petite place du quartier, se dresse la mosquée Al Rahman, quartier général des Gammat. Conduits par un jeune enseignant du



la tactique de la carotte et du bâton. Carotte pour les modérés et bâton pour les extrémistes. Carotte avec trente sept députés islamistes au Parlement et tolérance des sociétés de placement islamique concurrentes, et bâton pour les maximalistes cherchant à rompre le statu quo par la violence.

Les services égyptiens de sécurité accordent une attention toute spéciale aux quelque dix mille extrémistes appartenant principalement aux organisations Al Jihad (« Guerre sainte ») et Takfir Wal Hagra (« Apostasie et exil »), responsables de plusieurs attentats, dont notamment l'assassinat du président Sadate en octobre 1981.

Mais ces organisations, qui sont relativement bien infiltrées par la police, ont aujourd'hui été dépassées par des groupements encore plus marginaux tel celui des Nagamat Men Al Nar (« Les rescapés de l'enfer »), comptant une trentaine de jeunes maximalistes dissidents d'Al Jihad et accusés par la police d'avoir perpétré les attentats contre deux anciens ministres de l'intérieur et un journaliste.

Les incidents de Minieh

Durant plus de quatre mois, les forces de l'ordre ont été dépourvues de piste, et il fallut une affaire de conflit entre villageois à propos d'un lopin de terre pour que la police découvre le repaire de l'organisation. Le démantèlement de celle-ci a d'ailleurs coûté aux forces de l'ordre un mort et cinq blessés.

Mais, si l'on ignore tout de l'éventuelle existence d'autres groupements semblables à celui de El Nagamat Men Al Nar, on sait en revanche que les Gammat islamiques (groupements islamiques) ont radicalisé leur mouvement. Les Gammat,

nom d'Ali Abdel Rahman, les membres de la Gammat Al Quassas (représentés au loi du talion) se sont attaqués le 23 août à un magasin de location de vidéo-cassettes qu'ils ont saqué.

Ce fut ensuite au tour d'un bateau de touristes mouillant à Minieh d'essuyer des jets de pierres. Le bateau s'éloigna finalement de la rive sans blessés. Quelques jours plus tard, un camion transportant de la bière - monopole d'Etat en Egypte - était assailli par Gammat Al Quassas. Bilan : des milliers de bouteilles fracassées et le chauffeur tué. Fin août, c'était un banquet de mariage donné par une personnalité de la ville qui était attaqué.

La réaction de la police, qui avait été jusque-là assez molle, s'est brusquement durcie. Trente-six islamistes responsables de l'incident du camion de bière et de l'attaque contre le banquet ont été arrêtés. Mais, si le calme est revenu à Minieh, la situation reste tendue. Les Gammat distribuent des tracts accusant la police de « défendre les ivrognes et les touristes dévotés », tandis que les forces de l'ordre continuent à maintenir un dispositif de sécurité aux abords du quartier de Ardel Mouléd.

Parallèlement aux incidents de Minieh, Assiout, à 400 kilomètres au sud du Caire, autre fief islamiste de Haute-Egypte, a connu une certaine agitation. Plusieurs personnes ont été appréhendées après que l'imam de la mosquée islamiste Al Gamsya El Charaya ait appelé au boycottage du référendum prévu le 5 octobre afin de renouveler le mandat du président Mubarak pour une période de six ans. Comme à Minieh, la situation est maintenant calme, mais il est possible que la tension reprenne avec la rentrée universitaire prévue en octobre.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

La tension dans le Golfe

M. Rafsandjani estime qu'un affrontement militaire avec les forces navales américaines est « inévitable »

Le président du Parlement iranien, l'hopatolestan Hachemi Rafsandjani, a affirmé, mercredi 30 septembre, au cours d'un entretien avec l'ambassadeur ouest-allemand à Téhéran, M. Armin Freitag, qu'un « affrontement militaire » entre l'Iran et les forces navales américaines se trouvant dans le Golfe était « inévitable » et que son pays avait pris des mesures sérieuses pour faire face à cette éventualité. Selon l'agence de presse iranienne IRNA, M. Rafsandjani a précisé qu'il ne pensait pas que les Etats-Unis et leurs alliés étaient « suffisamment fous » pour s'engager dans un conflit direct avec « les combattants qui recherchent le martyre », mais qu'« une telle possibilité n'était pas exclue et semblait même inévitable ».

Le président du Majlis a rendu hommage à l'Allemagne fédérale pour avoir désigné l'Irak comme agresseur dans le conflit irano-irakien, faisant allusion aux déclarations en juillet dernier du chef de la diplomatie ouest-allemande, M. Hans Dietrich Genscher. Il a par ailleurs affirmé qu'un « geste de la RFA » en direction des résidents de l'ouest-allemand déstabilisés au Liban, M. Rudolf Cortis, pourrait permettre la libération de ce dernier.

M. Rafsandjani a confirmé à ce propos que l'Iran était intervenu en faveur de la libération de M. Alfred Schmidt et a indiqué que « l'intervention de Téhéran a été rendue efficace par la politique sage de la RFA qui a refusé d'extraire vers les Etats-Unis les Libanais détenus en Allemagne de l'Ouest » (les frères Hamadé).

La Chine et les sanctions

A Washington, l'administration Reagan a révoqué son jugement à propos du vote par le Sénat, mardi, d'un embargo sur les importations américaines de pétrole iranien. Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Martin Fitzwater, a précisé que les Américains étudiaient si d'autres pays étaient susceptibles d'acheter le pétrole qu'ils consenseraient d'acquiescer en Iran. Washington, a-t-il ajouté, examine aussi les répercussions des sanctions, à la lumière de l'accord d'Alger qui avait mis fin à la crise des otages de l'ambassade

américaine à Téhéran et compte tenu des travaux du tribunal d'arbitrage américano-iranien de La Haye qui continue d'étudier les actions intentées, notamment par les sociétés américaines liées en Iran.

La présidence, a indiqué M. Fitzwater, étudie l'éventuelle perte de plusieurs milliards de dollars pour les Etats-Unis, les décisions du tribunal de La Haye au profit de sociétés américaines risquant de ne plus être respectées par Téhéran. Selon le porte-parole américain, le vote du Sénat a surtout une importance « symbolique » et ne constitue qu'un amendement greffé sur le projet de loi de la défense et qui doit encore passer devant la Chambre des représentants.

Aux Nations unies, le ministre chinois des affaires étrangères, M. Wu Xueqian, a indiqué, mercredi, que la Chine ne s'opposerait pas à un embargo sur les livraisons d'armes à l'Iran si le Conseil de sécurité de l'ONU considérait une telle mesure comme nécessaire.

En attendant, les Irakiens, ignorant apparemment les conseils de modification prodigués par leurs alliés américains, poursuivent leurs raids contre les objectifs économiques iraniens dans le Golfe.

Le jeudi 1^{er} octobre, à l'aube, l'aviation de Bagdad a lancé un raid contre un « important » objectif naval - terme désignant un pétrolier dans les communications irakiennes - près des côtes iraniennes dans le Golfe. Ce raid intervient après l'attaque, dans la nuit de mercredi à l'aube, de deux pétroliers japonais, le Nichikawa-Maru et le Western City, par cinq embarcations non identifiées, à 55 kilomètres à l'ouest du détroit d'Ormuz. (Reuter, AFP.)

« L'ambassade d'Iran à Paris dément la venue prochaine en France d'un émissaire iranien. L'ambassade d'Iran à Paris a catégoriquement démenti, mercredi 30 septembre, qu'un émissaire iranien viendrait en France prochainement. L'arrivée « prochaine » d'un « haut émissaire iranien » avait été annoncée mardi à Nice par M. William Caruchet, qui s'était présenté comme l'« avocat de la République islamique ». Selon M. Caruchet, l'émissaire aurait été un proche du président du Parlement iranien, M. Hachemi Rafsandjani.



صكذامنا الاصل

De l'angoisse cosmique à l'humanisme scientifique

Dieu ne joue pas aux dés

Henri Laborit Dieu ne joue pas aux dés

GRASSET

صحة من الالعمل

(Publiscap)

SCIENCES-PO

CLASSE PRÉPARATOIRE
d'octobre à juin. Depuis 1967, la première préparation à tous les examens d'entrée à Sc. po. Doc. contre 3 émbres.
57, rue Charles-Lafitte, 92200 Neuilly
CEPES 47.45.09.19 ou 47.22.94.94.



PEUGEOT
Darl'mat
PEUGEOT TALBOT
146 BOULEVARD DE GRENELLE
75015 PARIS ☎ 45 75 62 80

Europe

SUÈDE: réunis en congrès

Les sociaux-démocrates donnent la priorité à l'environnement

STOCKHOLM
de notre correspondant

Sous le slogan « Pour une Suède plus équitable », le Parti social-démocrate suédois (SAP) a défini, lors de son trentième congrès — qui s'est achevé le 27 septembre à Stockholm, — les orientations de sa politique pour l'avenir. Hors la réduction du temps de travail et l'aménagement du congé parental, le SAP ne prévoit guère de grandes réformes sociales d'ici à l'an 2000. La priorité est donnée à la protection de l'environnement. A un an des élections législatives, il est clair que la montée des écologistes, que l'on crédite à présent de 6 % des intentions de vote, préoccupent les sociaux-démocrates ainsi que toutes les formations politiques établies.

M. Ingvar Carlsson, premier ministre et leader du parti, n'estimant donc pas laisser aux Verts le monopole des questions relatives à l'environnement. Mais il a souligné qu'« il n'y a pas de contradiction fondamentale entre progrès technologique et bonne politique écologique ».

Les délégués sont allés plus loin que leurs dirigeants, et ils ont repoussé le projet déjà contesté de construction d'un pont routier et ferroviaire au-dessus du détroit de l'Öresund, qui sépare la Suède du Danemark. Aux yeux de ses nombreux détracteurs, cet ouvrage et l'intensification de la circulation automobile dans le sud du pays auraient des conséquences néfastes sur l'écosystème. La direction du parti a donc dû faire marche en arrière. Une commission spéciale remettra « après les élections » un rapport sur la construction éventuelle, d'un tunnel cette fois, sous l'Öresund.

M. Carlsson et ses amis du comité directeur ont subi un second revers sur la question de la publicité à la télévision. L'opposition de la base radicale de la social-démocratie a été plus tenace que prévu, et les téléopérateurs suédois devront se contenter, jusqu'à nouvel ordre, de la publicité que diffusent certaines chaînes étrangères captées.

RFA

Les malheurs de Karl Otto Meyer, député de la minorité danoise à Kiel

BONN
de notre correspondant

Une forme inattendue de xénophobie fait son apparition en RFA : elle vise les Danois et plus particulièrement le chef de file de la minorité danoise du Schleswig-Holstein, M. Karl Otto Meyer, qui vient d'être réélu au parlement de Kiel.

En tant que représentant des quelque cinquante mille personnes se réclamant de la culture danoise, M. Meyer est depuis 1971 le député de l'Union des électeurs du Sud Schleswig, qui n'a pas besoin de franchir la barre des 5 % des suffrages pour avoir des élus. Cette disposition constitutionnelle adoptée après la guerre était destinée à assurer une protection aux minorités nationales en RFA, dont il n'existe d'ailleurs pas d'autre exemple que les Danois.

Le résultat des élections du 13 septembre dernier, et le chute pour cause de scandale du ministre-président sortant, M. Uwe Barschel, a placé, bien malgré lui, M. Meyer au centre des affrontements politiques

ouest-allemands. En effet, les chrétiens-démocrates et leurs alliés libéraux ne disposent que de trente-sept sièges au Parlement contre trente-six au SPD. Ils ont donc besoin, pour conserver le pouvoir, de la voix, ou au moins de l'abstention, de M. Meyer. Or celui-ci a le cœur plutôt à gauche, et se refuse à être, selon sa propre expression, « un faiseur ou un tueur de rois ». Il se retranche derrière la conception scandinave de la démocratie, et propose que le groupe le plus important du Parlement, le SPD, présente son chef M. Björn Engholm pour le poste de ministre-président.

Cette situation met en furax les chrétiens-démocrates. Selon le leader bavarois, M. Franz Josef Strauss : « Ce serait un comble qu'un Danois décide du destin d'un Land allemand. »

Aujourd'hui, le courrier de M. Meyer s'aggrave de lettres anonymes du type : « sale Danois, on va te faire la peau » et autres amabilités du même style. Mardi 30 septembre, il a demandé officiellement une autorisation de port d'armes.

LUC ROSENZWEIG

L'IMPRIMERIE NATIONALE

ÉDITE LE

DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE



« ... le dictionnaire du bon usage, qui par là sert, ou devrait servir, de référence à tous les autres. »
Maurice DRUON

Neuvième édition

Le deuxième fascicule vient de paraître

IMPRIMERIE NATIONALE

L'amour des Lettres...

Les exportations de matériel militaire, autre dossier sensible après les irrégularités commises par la société Bofors, ont provoqué, c'était attendu, un tir nourri de la part de cette même aile gauche qui, au nom de la morale, veut limiter les ventes aux pays nordiques et aux pays neutres européens. La direction du parti a promis que le contrôle des exportations serait dorénavant beaucoup plus strict.

FRANÇOISE MÉTO.

● **YUGOSLAVIE** : condamnation d'un journaliste. — Un journaliste indépendant, M. Milovan Brkic, qui s'était spécialisé dans les affaires de corruption, a été arrêté et condamné, mardi 29 septembre, à cinquante jours de prison, s-t-on appris à Belgrade auprès de son avocat. Appréhendé et conduit immédiatement au tribunal, se tenant en flagrant délit, M. Brkic s'est vu reprocher d'avoir « troublé l'opinion publique » avec un article imprimé, au début de l'été, dans un numéro de la revue étudiants slovène *Koncert* et concernant la lutte pour le pouvoir à l'intérieur du parti en Serbie. D'autre part, le rédacteur en chef adjoint et cinq rédacteurs du journal étudiant *Student*, paraissant à Belgrade, ont donné leur démission, faisant rebondir le conflit qui oppose depuis mai dernier ce journal à son fondateur, la Conférence universitaire de Belgrade (chapeautée par le Parti). — (AFP).

EN BREF

● **AFGHANISTAN** : nouveau chef de l'Etat. — M. Najib, secrétaire général du Parti populaire démocratique d'Afghanistan, a été élu le mercredi 30 septembre président du conseil révolutionnaire qui gouverne le pays. Agé de quarante ans, M. Najib succède à Hujj Mohammad Tazmehari, qui assurait l'intérim de la présidence depuis novembre. Quant à M. Babrak Karmal, écarté de la direction du parti en mai 1986, il se trouve actuellement en Union soviétique, officiellement pour « raisons de santé ». — (Reuters).

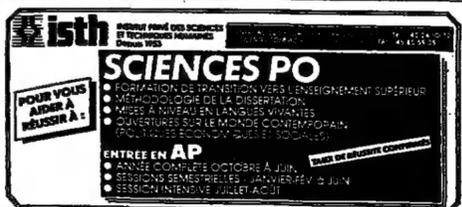
● **La fille de M. Deng Xiaoping** repart à Moscou. — M^{lle} Deng Lin, fille aînée de M. Deng Xiaoping, a été repartie, mercredi 30 septembre, à déjeuner par le premier ministre, M. Jacques Chirac. M^{lle} Deng, une artiste-peintre de quarante-six ans, en visite privée en France depuis une quinzaine de jours, s'est rendue à Nice et a visité les châteaux de la Loire avant de revenir à Paris, où elle a fait la tournée des musées et des grands couturiers. Lundi, elle avait été reçue par le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond.

● **PAKISTAN** : le conflit avec l'Inde. — Le Pakistan a rejeté sur l'Inde, mercredi 30 septembre, la responsabilité des affrontements dans le glacier du Sichen, une région frontalière du Cachemire, dont les deux pays revendiquent la souveraineté (le Monde du 1^{er} octobre). Le comportement agressif des troupes

indiennes, a déclaré un porte-parole du ministère des affaires étrangères, « provoque des échanges de tirs et des escarmouches ». Le porte-parole pakistanais n'a pas commenté les informations indiennes sur les pertes (cent cinquante morts) que son pays aurait subies. Il a indiqué qu'il s'agit de la mort de deux soldats indiens sur les incidents et que le ministère de la défense publierait un communiqué plus tard. — (AFP).

● **THAÏLANDE** : achat d'armes américaines. — Le gouvernement thaïlandais a décidé d'acheter aux Etats-Unis pour 300 millions de dollars de chars, de véhicules blindés et d'avions de combat, a déclaré, le mercredi 30 septembre, une source proche du gouvernement. Le contrat porte sur six avions de combat F-16, quarante chars lourds M-48 et cent six chars Stingray et véhicules de commandement. Les six F-16 coûteront 93 millions de dollars et leur paiement sera échelonné sur les quatre prochaines années. La Thaïlande recevra les premiers avions à la mi-1988. Le paiement des chars américains s'échelonne d'ici à 1990. Ils s'ajoutent à la récente acquisition par le Thaïlande de trente chars chinois et de plus de deux cents véhicules blindés de transport de troupes. — (Reuters).

● **VIETNAM** : Un Antonov-26, avec cinquante officiers à bord, porté disparu. — Un Antonov-26 de l'armée vietnamienne, avec quelque cinquante officiers à bord, a disparu vers le mi-septembre dans la région montagneuse de Dalet (sud du pays), et l'appareil n'a toujours pas été retrouvé, a-t-on appris, mercredi 30 septembre, de sources aéronautiques à l'aéroport de Tân-Son-Nhut, proche de Hô-Chi-Minh-Ville (ex-Saïgon). De même source, on indique que les recherches, menées pendant plusieurs jours par un hélicoptère, ont été vaines. La province de Lam Dong, commandement. Les six F-16 coûteront 93 millions de dollars et leur paiement sera échelonné sur les quatre prochaines années. La Thaïlande recevra les premiers avions à la mi-1988. Le paiement des chars américains s'échelonne d'ici à 1990. Ils s'ajoutent à la récente acquisition par le Thaïlande de trente chars chinois et de plus de deux cents véhicules blindés de transport de troupes. — (AFP).



isth SCIENCES PO

FORMATION DE TRANSITION VERS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
MISE À NIVEAU EN LANGUES VIVANTES
OUVERTURES SUR LE MONDE CONTEMPORAIN
(POLITIQUE ÉCONOMIE CULTURE ET SOCIÉTÉS)

ENTRÉE EN AP
• ANNÉE COMPLÈTE OCTOBRE À JUIN
• SESSIONS SEMESTRIELLES : JANVIER-FÉVRIER & JUIN
• SESSIONS INTENSIVES : JUILLET-AGOST

JACQUES DELORS

Président de la Commission des Communautés Européennes

ANALYSE LA MARCHÉ DE L'EUROPE
JEUDI 1^{er} OCTOBRE A PARTIR DE 19H 20
SUR EUROPE 1

Le rendez-vous mensuel proposé par
GERARD CARREYROU et MARC DALLOY



DE GRANDS MOMENTS A CHAQUE INSTANT.

Afrique

Un dirigeant islamiste tunisien assigné à résidence en France

M. Habib Mokni, l'un des dirigeants du Mouvement de la tendance islamique (MTI) tunisien, a été assigné à résidence à son domicile parisien par un arrêté en date du samedi 26 septembre signé du ministre de la sécurité, M. Robert Pandraud. Cette mesure a été confirmée par le ministre de l'intérieur et par l'intéressé. Elle avait été annoncée lundi 28 septembre au président Bourguiba par un émissaire du gouvernement français à Tunis, l'ancien ministre gaulliste M. Jean de Lipowski, mais démentie alors par M. Mokni (*le Monde* du 30 septembre).

Condamné par contumace à onze ans de prison en 1981 pour appartenance à une organisation illégale, diffamation du chef de l'Etat et propagation de fausses nouvelles, alors qu'il se trouvait en exil en France, M. Mokni vient d'être de nouveau condamné par contumace à vingt ans de travaux forcés par la Cour de sûreté de l'Etat.

Agé de trente-deux ans, M. Mokni a précisé, mercredi, que les autorités françaises lui avaient donné l'assurance qu'il ne serait pas extradé vers la Tunisie. Selon lui, la mesure qui le frappe est due au fait qu'il a participé à des émissions de la télévision française pendant le déroulement du procès de Tunis, violant ainsi le devoir de réserve qui s'impose aux réfugiés politiques.

A Beyrouth, trois organisations musulmanes chiites pro-iraniennes ont menacé mercredi la Tunisie de représailles si elle exécutait les intégristes condamnés à mort.

(Publicité)

TCHAD : POURQUOI KADHAFI A PERDU LE NORD

Paul Balta, ancien responsable de la rubrique *Magreb*, au *Monde*, analyse les causes des revers enregistrés, au Tchad, par des troupes libyennes pourtant surarmées.

Dans le numéro d'octobre d'*ARABES*, en kiosque et en librairie.

78, rue Joffre, 75017 PARIS
Tél. : 46-22-34-14

Le rapprochement tuniso-libyen

Le lourd contentieux financier a été apuré

TUNIS de notre correspondant

Ce n'est pas encore la lune de miel mais le climat entre Tunis et Tripoli, en amélioration constante depuis quelques mois, pourrait déboucher sur une reprise des relations diplomatiques.

Les dirigeants tunisiens, pourtant, ne sont pas pressés. La Libye, isolée sur le plan international et affaiblie à la suite de ses revers militaires au Tchad, a besoin d'un large soutien arabe. Elle n'a pas oublié que les Arabes lui ont refusé un sommet extraordinaire à la suite du bombardement américain sur Tripoli et Benghazi le 15 avril 1986. Elle vient de rétablir les ponts avec Bagdad et Amman, rompus depuis 1985. Elle est donc en position de demandeur.

C'est sans doute ce qui explique les propos tenus, mercredi 3 septembre, sur les ondes de France-Inter par le premier ministre tunisien, M. Rachid Sfar : « Nous ne précipitons rien. Nous discutons longuement pour que cette fois, nous rétablissions nos relations sur des bases beaucoup plus claires, beaucoup plus solides. Nous restons vigilants. »

Le contentieux financier qui opposait les deux pays depuis 1985 a été apuré. C'était l'une des conditions posées par la Tunisie à toute normalisation de ses relations avec son voisin. On ne dit rien officiellement de l'autre condition, celle de la fermeture des camps d'entraînement d'opposants tunisiens que la Libye entretient sur son territoire. Tripoli

a d'ailleurs toujours démenti l'existence de tels camps.

De retour de Libye où il a effectué la semaine dernière la première visite d'un membre du gouvernement tunisien depuis 1985, M. Hedi Baccouche, ministre des affaires sociales, a affirmé que tout le contentieux relatif aux avoirs des Tunisiens bloqués en Libye avait été apuré et que Tripoli allait verser incessamment une première avance de 10 millions de dollars pour dédommager les travailleurs affectés par les ruptures de contrat. Le contentieux relatif aux entreprises commerciales a été réglé lui aussi.

Le 1^{er} septembre, le colonel Kadhafi avait personnellement invité le président Bourguiba aux festivités marquant l'anniversaire de la révolution.

Tunis avait rompu ses relations avec Tripoli en septembre 1985 après l'expulsion de quelque 30 000 travailleurs tunisiens de Libye. Au moins une centaine de milliers de personnes, si l'on traduit ce chiffre à l'échelle des familles, se retrouvent sans gagne-pain.

Tunis devait par la suite accuser la Libye de violation de son espace aérien. De l'envoi de lettres piégées et d'un commando de trois « saboteurs » sautant d'actes de provocation que la Libye avait démentis mais qui entraînaient, le 26 septembre, la rupture de tous les liens entre les deux pays à l'initiative de la Tunisie.

Le manque à gagner de la Tunisie se chiffrait alors à quelque 1 154 millions de francs : avoirs de Tunis Air, biens des travailleurs expulsés, perte des recettes d'exportation et arrêt des transferts de revenus des expatriés inclus. L'Algérie entreprit une médiation discrète mais efficace qui permit de rétablir le dialogue entre les deux pays. En avril dernier, le commandant Khouildi Hamidi, chargé de la sécurité de son pays, effectuait une visite à Tunis à la suite de laquelle Tripoli libérait 6 des quelque 9 millions de dollars dus à Tunis Air. En juillet, elle remboursait une partie de son dû aux travailleurs au titre de la Sécurité sociale. Le même mois, les liaisons télégraphiques, téléphoniques et aériennes étaient rétablies.

(Interim.)

« Guerre des mots » entre l'Ouganda et le Kenya

NAIROBI de notre correspondant

La « guerre des mots » a repris de plus belle, ces dernières semaines, entre le Kenya et l'Ouganda, qui s'accusent, à qui mieux mieux, de « mensonges » et de « provocations ». Comme si ces chamailleries se résument à une incompatibilité d'humeur — et de politique — entre M. Daniel Arap Moi et M. Yoweri Museveni, les chefs d'Etat de ces deux pays voisins.

Entre autres doléances, M. Museveni reproche au Kenya d'offrir des « sanctuaires » à des dissidents ougandais qui, à partir de là, organisent des expéditions punitives dans le district frontalier de Tororo, contre les membres des comités locaux de résistance. Entre autres menaces, il promet de déployer des troupes le long de la frontière et d'exercer, si nécessaire, le droit de poursuite sur un territoire kényan.

Le chef de l'Etat ougandais refuse de réduire les difficultés auxquelles il se heurte pour ramener la paix civile dans le pays à des conflits intimes parce que, à son avis, d'autres personnes, de l'extérieur, souffrent sur le feu. « L'Ouganda cherche des boucs émissaires », répliquent les autorités kényanes qui nient en bloc toutes les accusations portées contre elles. Quant

aux journaux de Nairobi, ils déignent, à longueur de colonnes, les options et les alliances de ce pays voisin, qualifié de « pseudo-socialiste » par le *Kenya Times*, l'organe de la Kanu, le parti unique au pouvoir.

Dernière péripétie : un journaliste local est condamné à neuf ans de prison pour intelligence avec l'ennemi ougandais. Cet « espion » n'a-t-il pas avoué avoir photographié, sur commande, des installations stratégiques, notamment à proximité de la frontière... somalienne ?

Début juin, des discussions avaient eu lieu à Nairobi entre ministres des deux pays. La Tanzanie, jadis associée au Kenya et à l'Ouganda au sein de la défunte Communauté de l'Afrique de l'Est, n'était pas étrangère à cette tentative de rapprochement. Mais l'accalmie fut de courte durée.

A vrai dire, en matière de chamailleries, ces deux voisins n'en sont pas à leur coup d'essai. En août 1976, sur le point d'en venir aux mains, ils avaient accepté l'arbitrage du secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), M. Jomo Kenyatta et le maréchal Idi Amin Dada avaient alors signé un « mémorandum » pour mettre un terme à leur querelle du moment.

J. de B.

FABULEUX INSECTES

DOSSIER SPÉCIAL



69 francs

de la mémoire

1977

Editions La Découverte

Aujourd'hui à Apple Expo:

Débat Jean Calmon (DG d'Apple France) et Bill Gates (Chairman de Microsoft)

Le 2 octobre à 11 h : Salle Boris Vian.

Apple

la grande halle

YADING LE SORGHO ROUGE

roman STOCK

264 pages 85 F.

Empruntez nous de ce livre best-seller

A Colin Smard Journal du Dimanche

Ce livre nous emporte... Yading n'explique rien... nous fait tout voir

George Walter Ouest-France

L'année d'un grand écrivain

Jean-Pierre Le Gros

VOLEZ À LA CARTE - 30%

L'achat d'une carte d'abonnement vous donne droit entre autres avantages à 30% de réduction sur tous les vols. AIR INTER vous propose plusieurs formules : abonnement par ligne, lignes groupées, à la carte, toutes lignes...

Renseignez vous vite auprès d'AIR INTER PARIS : 45.39.25.25 ou de votre agent de voyages.

ARTES TOBRE

RE

HEZ

RENAL

DES V

A VIVRE

صكنا للاجل

LES PERFORMANCES DE CET ORDINATEUR PORTABLE.

Certaines performances étaient, jusqu'à maintenant, réservées aux seuls ordinateurs de bureau. Avec le COMPAQ PORTABLE 386, cette époque est révolue. Le COMPAQ PORTABLE 386 est le premier ordinateur portable équipé du microprocesseur 80386 à 20 MHz. Il est, de ce fait, plus puissant, plus performant que la plupart des ordinateurs de bureau. Regardons-le de plus près.

La grande puissance dans un petit volume. Le COMPAQ PORTABLE 386 est remarquablement compact. Il est très facilement et très pratiquement portable. Et pourtant, dans ce faible encombrement, on trouve une architecture 32 bits, une vitesse de 20 MHz, jusqu'à 10 mégaoctets de mémoire centrale ultra-rapide, un écran plasma haute résolution, 40 ou 100 mégaoctets sur disque dur hautes performances avec cache-disque.

En option, un coprocesseur 80387 à 20 MHz, un modem interne multistandards avec émulation Minitel. Et même une sauvegarde sur cartouche de 40 mégaoctets. Il n'y a pas si longtemps, personne n'aurait osé imaginer qu'un tel outil informatique soit portable. Il fallait être COMPAQ® pour l'oser. C'est fait. Détail qui n'en est pas un : si vous pensez ne pas avoir déjà besoin d'une telle puissance informatique, les logiciels qui sortiront très prochainement vous convaincront. L'informatique va vite. Et COMPAQ® encore plus vite. Et vous aurez très vite besoin de tout le talent du COMPAQ PORTABLE 386.

Un investissement sûr. Le nouveau COMPAQ PORTABLE 386 n'est pas près d'être dépassé. Il est au standard du futur avec son architecture 32 bits à haute vitesse et pourra recevoir tous les nouveaux logiciels. Son architecture compatible PC le rend immédiatement opérationnel et donc immédiatement rentable. Enfin, son unité de disquette 5" 1/4 (1.2 mégaoctet) et son clavier étendu rentabilisent l'investissement des années précédentes en logiciels et en formation.

OS/2™. La puissance et la rapidité du COMPAQ PORTABLE 386 sont telles qu'il pourra exploiter au maximum les nouveaux logiciels sous OS/2™ dès qu'ils seront disponibles. En attendant, le COMPAQ PORTABLE 386 exécute déjà sous MS-DOS 3.3 vos logiciels 3 à 4 fois plus vite que les ordinateurs équipés du 80286 à 8 MHz. Et même en environnement multitâches et multifenêtres grâce à Windows 386, codéveloppé avec Microsoft®.

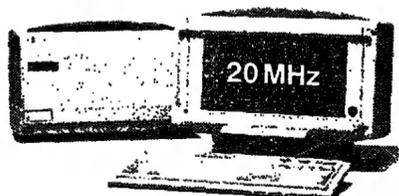
Un standard de référence. Le nouveau COMPAQ PORTABLE 386 est à la tête de la nouvelle génération d'ordinateurs 386 à 20 MHz. Il est basé sur une architecture en bus parallèles. Deux bus - l'un pour la mémoire, l'autre pour les périphériques - évitent les saturations dans

les échanges de données et permettent à chaque composant de fonctionner à sa vitesse maximum. Ensemble, ils assurent la plus haute performance système sans sacrifier la compatibilité avec les périphériques au standard établi. C'est le maximum de puissance informatique dans le plus faible encombrement.

Le leader de la technologie 80386. Le COMPAQ PORTABLE 386 est l'ordinateur portable le plus performant du monde. Il est le parfait exemple de la technologie

80386 dont COMPAQ® est le leader incontesté. Le COMPAQ PORTABLE 386 est disponible dès aujourd'hui auprès du réseau des Revendeurs Agréés COMPAQ®. Ce sont plus de 200 points de vente qui allient compétence et professionnalisme. Il y en a forcément un près de chez vous.

Pour le connaître, appelez COMPAQ® au 16 (1) 64.46.36.25 ou écrivez à COMPAQ, 5, avenue de Norvège, 91953 Les Ulis Cedex.



COMPAQ

PORTABLE 386

L'ordinateur portable le plus performant du monde.

مكتبة من الامم

Politique

Les journées parlementaires du PS à Strasbourg

Privatisations et audiovisuel : les socialistes attaquent violemment la politique du gouvernement

Une violente dénonciation de « l'affaire-risque » du RPR a été le principal sujet de la première des deux journées parlementaires du PS qui se sont ouvertes le mercredi 30 septembre à Strasbourg. S'appuyant sur un dossier préparé par le groupe qu'il préside à l'Assemblée nationale, M. Pierre Joxe a mis en cause la façon dont M. Edouard Balladur privatise les entreprises nationales. Le ton de M. Jack Lang dans la critique de la CNCL et du paysage audiovisuel a été tout aussi dur. Tous les courants du PS dressent le même constat de l'état actuel de ces deux dossiers,

mais la discussion reste ouverte sur la manière dont la gauche devrait s'y prendre pour les régler, si elle avait à nouveau la charge du gouvernement.

Les élus socialistes se sont rendus au camp de concentration de Struthof, façon de répondre au « détail » de M. Jean-Marie Le Pen. Ils ont été reçus à l'hôtel de ville de Strasbourg par le maire CDS de la ville, M. Marcel Radloff. Au cours de cette réception empreinte de « courtoisie républicaine », M. Radloff a insisté sur la vocation européenne de sa ville, où siège le Parlement

européen. Très applaudi par les élus socialistes, il a souligné la nécessité pour le pays de se rassembler « autour des grandes causes nationales » comme l'Europe et les droits de l'homme. La réponse de M. Joxe ne fut pas moins consensuelle. Le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale a souhaité que la vocation de Strasbourg ne soit pas contestée. Il a également affirmé que sur le terrain de la liberté, de l'égalité et de la fraternité — devise sous laquelle les parlementaires socialistes ont travaillé — il n'avait pas de difficultés à « retrouver » le maire de Strasbourg.

STRASBOURG de notre envoyé spécial

Il était tous là : M. Lionel Jospin trépané à la tribune ; MM. Laurent Fabius et Michel Rocard, chacun entouré de ses affidés ; MM. Jean-Pierre Chevènement et Jean Poperen étaient assis chacun dans une aile de la salle. Seul absent parmi les dirigeants du PS : M. Pierre Mauroy, en visite en Union soviétique. Rarement les parlementaires socialistes et les militants du PS étaient venus aussi nombreux à des journées parlementaires. La bataille décisive approche et, comme au RPR et à l'UDF, chacun a voulu participer à des journées qui préparent plus l'élection présidentielle que la session parlementaire.

En attendant ce futur proche, M. Joxe, président de l'Assemblée nationale s'en est surtout pris à M. Chirac : « Quand il gouverne, celui-là, cela ne dure généralement pas longtemps, mais cela coûte cher à la France car il se croit tout permis lui et les siens... » Il n'en a plus pour longtemps, a-t-il ajouté, en parlant des privatisations. Et comme il savait que le temps leur est compté, ils veulent précipiter le mouvement : déjà, ils bradent, soudain ils liquident ; déjà ils soudent, soudain ils annoncent la vente à crédit (...). Il y a des moments dans l'histoire des peuples où les manifs et les politiciens qui les servent se trouvent dans cette situation : ils se croient tout permis mais ils se savent menacés (...). La France sous la Régence, le Directoire, la Restauration et le Second Empire a connu de telles périodes

de frénésie dans l'accumulation des abus, des prébendes et des privilèges. Aujourd'hui, nous sommes dans une telle période (...). Où est le Zola qui décrivait « la Curée » à laquelle se livrent sous nos yeux le RPR et ses affidés ? Où est le Rost qui filmait « Main basse sur la France ». Où est le Goya qui peignait comme sur la célèbre Junta des Philippines, les personnages bleffés et fantomatiques qui, sous une oblique et mystérieuse lumière, composent dans l'ombre à la fois un conseil d'administration et un conseil de gouvernement ?

S'appuyant sur le dossier du groupe socialiste, M. Christian Goux a donné une analyse économique et financière de la situation en concluant que c'était la démocratie politique qui était ainsi mise en cause par un « clan » (le Monde du 1^{er} octobre).

Les « copains » et les « coquins »

Sur le constat, l'unanimité est aisément réalisée. Plus difficile est de savoir ce que devraient faire les socialistes et notamment le pouvoir. Tous les courants sont d'accord pour penser qu'il serait indispensable de contrer l'influence des amis du RPR sur le monde économique. Mais comment ? Même M. Michel Charzat, proche de M. Chevènement, reconnaît qu'il serait difficile de tout rationaliser brutalement. Ce serait-ce qu'à cause du Conseil constitutionnel. Si l'on souhaite « au moins déstabiliser les copains et coquins », il mesure la difficulté de la tâche. Pourtant, il lui paraît indispensable que l'Etat reprenne le contrôle des sociétés nationalisées

en 1945 et privatisées depuis le 16 mars 1986, plus celui des banques d'affaires.

M. Jean Le Garrec, fidèle de M. Pierre Mauroy, qui fut, au gouvernement, en charge des nationalisations de 1981, est convaincu qu'une opération semblable n'est plus possible, même pour s'attaquer « au capitalisme monopolistique et financier des copains et des coquins ». Il faut, a-t-il expliqué, « avoir une approche pragmatique, au cas par cas ». Il a distingué, lui aussi, les nationalisées de 1945 et les banques d'affaires des autres sociétés. Il pense qu'un gouvernement pourrait déjà agir par la nomination des dirigeants des sociétés qu'il continuerait à contrôler. Rationneliser ne fait pas peur à M. Raymond Douyères, proche de M. Poperen. « Dire qu'on ne peut pas faire de ping-pong avec les entreprises, a-t-il lancé, serait une défaite idéologique de notre part ».

Les rocardiens frissonnent à cette perspective brutale. M. Robert Chappuis a plaidé pour « une économie mixte » qui retiendrait l'opposition privatisations-nationalisations mais qui associerait « capitaux publics et capitaux privés » dans le financement des grandes entreprises. M. Gérard Fuchs, lui aussi fidèle de M. Rocard, a rappelé que les moyens financiers de l'Etat « seraient limités » et qu'il faudrait donc faire des choix, tant les dossiers à régler seraient nombreux, au lendemain d'une nouvelle élection.

Le temps a manqué aux élus socialistes pour avoir un tel débat sur l'audiovisuel après l'exposé de M. Jack Lang sur ce sujet. Evoquant les départs de journalistes de la télé-

vision ou de la radio, l'ancien ministre de la culture a opposé les « quelques pédales » que peuvent se reprocher, selon lui, les socialistes, aux « charrettes » de la droite.

Appelant la CNCL la « commission nationale de contrôle des libertés », il a affirmé qu'un arbitre qui, comme elle, « est l'affidé d'un camp », perd son « honneur », et a lancé à son président, M. de Broglie : « Le respect, cela ne se décrète pas, cela se mérite et cela se conquiert ». Evoquant l'attitude de la CNCL en Nouvelle-Calédonie, M. Lang a craint que celle-ci ne préfigure celle qu'adopterait la commission pendant la campagne présidentielle.

A propos de la création, l'ancien ministre a dénoncé « pile-mêle cette soupe un peu lédasse », ce « mélange culturel qui se traduit dans les faits par le mélange politique et le mélange gagnant commercial » et s'est efforcé de voir la droite « aller brandir le pavillon de complaisance de l'esprit » pour défendre la « télé-fer ».

L'odeur de la poudre s'est donc répandue dans la salle de l'immeuble du Parlement européen où se tiennent ces journées parlementaires. Députés et sénateurs en sont manifestement ravis. Les fausses poignées et les prudences imposées par la cohésion ne sont plus de mise. Maintenant que le président de la République sort du bois pour tirer sur la politique du gouvernement, ses amis peuvent charger sereinement au clair, histoire de commencer à dégager le terrain de la bataille.

THÉRIER BRÉHER.

M^{me} Marie-Noëlle Lienemann n'est plus « rocardienne »

M^{me} Marie-Noëlle Lienemann, députée socialiste européenne, membre adjoint du bureau exécutif du PS, ne devra plus être considérée comme une représentante du courant rocardien dans les instances du Parti socialiste. Ainsi en ont décidé les amis de M. Rocard.

M^{me} Lienemann avait fait partie des fondateurs (avec M. Alain Richard, aujourd'hui porte-parole de M. Rocard), du mini-courant des « néo-rocardiens » qui se signalaient par leur turbulence et s'étaient constitués quand M. Rocard n'avait pas souhaité déposer sa propre motion au congrès de Bourges-Bresse de 1983.

Bien que les néo-rocardiens aient réintégré depuis leur courant d'ori-

gine, M^{me} Lienemann continuait à se distinguer de ses amis. Elle avait notamment tenu à déposer, lors du dernier comité directeur du PS, son propre « décalque » sur l'ancien projet de son parti pour 1988, alors que la position officielle de son courant était de juger ce texte satisfaisant.

Dans une interview accordée à la CQV, parue dans le courant de l'été, elle avait estimé qu'une nouvelle candidature de M. Mitterrand serait « antidémocratique ». M. Richard, son ancien camarade de dissidence, avait jugé « vulgaire » cette observation. Enfin, M^{me} Lienemann ne cachait pas qu'elle ne suivrait pas M. Rocard si ce dernier décidait de quitter le PS.

M. Madelin : « M. Mitterrand s'est rapproché des libéraux... » — Dans une entretiens publié le mercredi 30 septembre par L'Édition, M. Alain Madelin, ministre UDF de l'Industrie, se déclare satisfait des propositions avancées, le 28 septembre à Strasbourg, par M. Mitterrand en faveur d'un toilettage des institutions. « C'est une bonne chose pour le pays, explique le numéro deux du Parti républicain, que de poser le problème de son mal. Le mal français, c'est le centralisme. La clé de voûte du centralisme, c'est l'utilisation que l'on fait de la fonction présidentielle. (...) Poser le problème des institutions, c'est donc poser le problème de la modernité. » Heureux de voir donc « M. Mitterrand se rapprocher des libéraux », M. Madelin est plus réservé sur son idée d'élargir le champ d'application du référendum aux problèmes de société.

M. Guisdoni, directeur de campagne de M. Chevènement, — M. Jean-Pierre Chevènement, candidat à la candidature socialiste pour l'élection présidentielle, a annoncé, le mardi 29 septembre, qu'il avait choisi comme directeur de campagne M. Pierre Guisdoni, ancien ambassadeur de France à Madrid, membre du secrétariat national du PS.

La campagne de M. Rocard vue par ses « amis »

« Le début de la glissade »

STRASBOURG de notre envoyé spécial

« Trop complexe », « fumuse », « trop intellectuelle », « austère » : autant de réflexions élogieuses qui tombent en pluie fine sur la campagne d'affiches du candidat Michel Rocard. Nul besoin de pousser les parlementaires socialistes non rocardiens pour qu'ils assument ainsi méthodiquement la dernière trouvaille du maire de Conflans-Sainte-Honorine. La critique sur la forme cache souvent mal le plaisir évident qu'éprouvent certains à enfoncer ce « tablier ». Hommes les fidèles de M. Rocard, rare sont ceux qui viennent à son secours. Les plus charitables des interlocuteurs, comme M. Bédégoyou ou M. Mermoz, haussent les épaules d'un air las, en lâchant un éloquent « pas de commentaires ». Un autre ajoute : « Je ne tire pas sur une ambulance ».

« C'est une campagne sans doute un peu terne, austère et prédatrice », commente M. Jean-Yves Le Desaut, tandis que M. Jack Lang, en demande à « la tache un peu large » des affiches de M. Rocard n'aurait pas été plus accessible sur des cartes de petit format envoyées par la poste. « Mais j'avoue que je n'ai pas encore vu les affiches en grandeur réelle », précise-t-il.

M. Michel Delabère, proche de M. Mauroy, estime tout de même que l'on charge un peu sauvagement la barque du député des Yvelines : « Je trouve les commentaires de la presse bien fâcheux. Après avoir éclaté Rocard pendant des années, elle se voit maintenant se faire un plaisir de le louer. C'est un curieux mouvement de balancier », s'indigne-t-il. M^{me} Edith Cresson pense, quant à elle, que la campagne rocardienne « n'est pas agressive et ne dérange pas la parti ».

D'autres élus ne cachent pas tout le mal qu'ils en pensent. L'effritement actuel de l'effet Rocard et de la cote de popularité du présidentiable semble délier les langues.

L'enthousiasme ne serait plus ce qu'il était dans les rangs des amis de M. Rocard. « Ses amis le lâchent » ; « Il perd pied » ; « C'est le début de la glissade », ajoute M. André Laignel, qui ne se cache pas, pour sa part, derrière son petit doigt. Faisant profession d'antirocardien viscéral, il affirme : « Les affiches Rocard ne se voient pas, sont difficilement lisibles. Si c'était le but recherché, c'est parfaitement réussi. Cela ne marque d'ailleurs pas l'histoire de la communication. Je reste persuadé que le président de la République sera candidat. Donc, aucun autre candidat de gauche ne peut être pour l'instant un bon candidat ».

M. Christian Goux résume bien le sentiment dominant de ses amis : « Les sondages ne font que retracer ce qui se passe dans le pays. Les Français atten-

dent M. Mitterrand à gauche pour l'élection présidentielle. Dans leur esprit, c'est chose faite. Rocard se trouve donc aujourd'hui obligé de rouler dans une position très inconfortable. »

La député des Yvelines ne l'ignore pas. C'est pratiquement l'analyse qu'il a faite lui-même mardi dans un grand hôtel de Strasbourg devant une cinquantaine de ses fidèles, députés, sénateurs et collaborateurs.

L'ombre portée de M. Mitterrand

Il a, en effet, reconnu qu'il y avait actuellement un fort sentiment unitaire au sein de la gauche et que « l'ombre portée » de la candidature Mitterrand avait un effet mécanique négatif sur sa propre candidature. Pour autant, le maire de Conflans-Sainte-Honorine n'a pas l'intention de baisser les bras. Ses plus proches amis ont contre-attaqué mercredi après-midi dans les couloirs du Parlement européen en résumant point par point les critiques qui leur sont adressées.

M. Rocard divise le parti, il n'a même pas fait apparaître le sigle du PS sur ses affiches : « C'est un comble de nous reprocher cela, réplique M. Michel Sapin. Cette campagne ne pouvait être une campagne du PS. Lionel Jospin ne le voulait pas tant que le parti ne s'était pas prononcé. » La campagne d'affiches est un flouo : « Il faut répliquer cette campagne dans une stratégie d'ensemble destinée à parler aux Français et à interroger l'opinion publique », répond M. Michel Evin. Elle sera suivie de meetings et de la sortie d'un livre. « Je remarque que, malgré sa modestie, cette campagne (à ces coûts affreux) provoque un gros effet médiatique », se félicite M. Sapin.

Le message rocardien est sibyllin : « Nous avons voulu privilégier le fond sur l'aspect spectaculaire. Ce n'est pas une erreur. Cette campagne tranche avec les formules habituelles. Elle parle sur l'intelligence des gens et colle bien à l'image de Rocard et du PS, qui résiste sur les idées », explique M. Bernard Schreiner.

La baisse de la cote de M. Rocard traduit l'échec de sa campagne : « Certaines choses peuvent paraître aujourd'hui absurdes, mais elles prendront tout leur sens le jour où M. François Mitterrand dira qu'il n'est pas candidat. On perd peut-être des points actuellement, mais on les regagnera demain quand on pourra mesurer toute la cohérence de la campagne de Michel Rocard », affirme M. Sapin, avant de rappeler, en 1981, au début de la campagne d'affiches sur fond de village et de clocher de M. Mitterrand, les critiques qu'il avait pu entendre dans un premier temps et puis, ensuite, les retombées avaient été très positives. »

PIERRE SERVENT.

La République et ses pompes

COMME elle est loin l'année 1984, lorsque l'arrivée à l'hôtel Matignon de M. Laurent Fabius symbolisait aux yeux d'une partie de la classe politique l'avenir durable de la France dans l'ère de la décentralisation et de la politique « douce » ! Aujourd'hui, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, aime à répéter qu'il n'y a jamais eu autant de différences entre la gauche et la droite et le ton du débat politique se durcit de jour en jour.

Sept mois avant l'élection présidentielle, les socialistes — dont certains jugent en privé que « les hommes au pouvoir ne forment qu'une bande de voyous », modèrent à peine leur expression publique pour condamner la politique de leurs adversaires. Au congrès de Lille, en avril de cette année, M. Jospin incarnait la démarche de tout le PS lorsqu'il cherchait à retrouver les racines populaires du socialisme français. A Strasbourg, six mois après, dans la foulée de M. Mitterrand, le PS se pose en défenseur de la démocratie — rien de moins — face à une droite accusée de vouloir la confisquer afin de gouverner la France au... dix-neuvième siècle. Et les parlementaires socialistes s'expriment autour d'une bandelette drapeau de référence, qui n'est appelée ni au socialisme ni même au « progrès », mais tout simplement à la devise républicaine : « Liberté, égalité, fraternité ».

Dix-neuvième ou vingt et unième siècle

Avec un programme aussi pompeux — qui, par parenthèse, forme une sorte d'hommage sans doute involontaire à l'esprit d'anticipation de M. Jean-Pierre Chevènement — on peut évidemment espérer rattacher large et attirer aisément le vote. A condition que les électeurs ne trouvent pas le ficelle trop grosse et se convainquent que les hommes de la majorité ou ses idées menacent vraiment la République.

JEAN-LOUIS ANDRÉANIL

Réunion à Bourges des députés et sénateurs communistes

Le PCF donne la priorité au « mouvement populaire »

BOURGES de notre envoyé spécial

C'est dans la ville du député communiste le mieux élu en mars 1986 que le PCF a organisé, le mercredi 30 septembre, sa journée parlementaire de rentrée. La plupart des députés (trente-cinq), sénateurs (quinze) et parlementaires européens (dix) se sont retrouvés à Bourges (Cher), que M. Jacques Rimbaut (O4, 4^e aux élections législatives) dirige depuis 1977 à la tête d'une liste d'union de la gauche. Il s'agissait plus que d'un symbole après l'étonnante mise en garde de M. Georges Marchais au « Grand Jury RTL-Le Monde », le 27 septembre, à destination des élus communistes tentés par une éventuelle signature en faveur de M. Pierre Jospin pour l'élection présidentielle (1).

Entouré des présidents des groupes parlementaires commu-

nistes — M^{me} Hélène Luc au Sénat, M. André Lajoinie à l'Assemblée nationale et M. René Piquet au Parlement européen de Strasbourg — le secrétaire général du PCF a tiré, au cours d'une conférence de presse, les enseignements de cette journée d'études, tenue à huis clos, dont une partie importante a été consacrée au prochain budget, « le dernier du septennat », qui « poursuit et accentue la croissance des profits et des fortunes au détriment de la vie des gens et de l'économie nationale ».

Selon M. Lajoinie, « les injustices qui existaient déjà » vont s'aggraver avec le prochain budget, qui allongera les prélèvements pour 95 % des contribuables. Le candidat du PCF que ce budget portait les « dettes marquées de fabrique » de l'Élysée et de Matignon.

« La situation est pire qu'en 1981, ça crève les yeux », a déclaré, pour sa part, M. Marchais, qui a rappelé

« la primauté du mouvement populaire » donnée par le PCF et a appelé les électeurs à « tirer les enseignements décisifs » des différences politiques conduites depuis 1971.

Les dirigeants communistes ont annoncé « des initiatives, y compris spectaculaires, sur les libertés » pour « amplifier la protestation contre la répression dont sont victimes les militants syndicaux dans les entreprises », notamment « les dix de Renault ». Et M. Marchais a précisé : « Bien sûr que nous avons décidé de tout faire pour développer la lutte ».

O. B.

(1) « Qu'on me comprenne bien : je ne fais absolument aucun parallèle entre Pierre Jospin et Le Pen, a-t-il dit. Mais rappelez-vous que Lajoinie a posé la même question s'adressant aux maires de France : ce serait déshonorer les communes que de soutenir ce candidat ».

Voici un journal spécial destiné à ceux qui gagnent de l'argent

Politique

La préparation de l'élection présidentielle dans la majorité
Les trois « cellules » de M. Chirac

M. Chirac réunit à Paris, le dimanche 11 octobre, l'ensemble des cadres du RPR, parlementaires, délégués régionaux, secrétaires départementaux et secrétaires de circonscriptions. Cette réunion a pour objet de placer le RPR en ordre de bataille pour la campagne électorale. Les responsables du mouvement ont déjà consacré l'été à préparer cette échéance à travers leurs « universités » et par des stages de formation des cadres.

Il est également installé entre la direction du RPR et les fédérations un système de transmission des informations par minitel. Malgré ces efforts un certain nombre de reproches sont adressés par des militants à leurs instances dirigeantes. Plusieurs fédérations se plaignent d'être négligées par Paris. Elle trouvent que les activités concurrentes de l'UDF - selon les départements, il s'agit soit des « barro-centristes » soit du Parti républicain - sont trop souvent tolérées au nom des bonnes relations inter-majoritaires qu'il faut entretenir au niveau national. Enfin, plusieurs responsables accusent M. Jacques Toubon, secrétaire général, d'avoir de trop multiples activités et de ne pas se consacrer davantage à la direction du mouvement. M. Chirac s'efforcera de faire tenir ces sentiments divers et il ne doute pas d'y arriver tant il est vrai qu'avant chaque bataille électorale les troupes resserrent leurs rangs. D'autant plus que M. Charles Pasqua, dont l'autorité, l'audace et le sens du « timing » ont été reconnus par les militants du RPR, se mettront en place, représentés par trois « cellules ».

Une « cellule technique » sous la direction de M. Jacques Ferrillat, préfet, actuellement directeur général de l'administration au ministère de l'Intérieur, qui, pour la circonstance, sera placé en position hors cadre. Installé dans des locaux - non encore trouvés - proches à la fois de l'Assemblée nationale, de

l'Hôtel Matignon et du siège du RPR, il organisera les déplacements du candidat, ses contacts, ses interventions et harmonisera les relations avec les autres organismes concernés par la campagne. C'est auprès de lui que sera placé le service de communication et de relations avec la presse, qui sera totalement distinct de celui de l'Hôtel Matignon.

Une « cellule programmatique ». Celle-ci existe déjà sous la responsabilité de M. Alain Juppé, ministre délégué au budget. Ainsi qu'il l'a déjà fait pour de précédentes campagnes électorales, M. Chirac a chargé M. Juppé de concevoir et de mettre au point les thèmes du programme du candidat. Le « concepteur », toutefois, n'agit que sur instructions formelles du premier ministre, qui précise les sujets qu'il souhaite avoir à développer. Plusieurs groupes d'experts sont déjà au travail. Le souci de M. Juppé est d'élaborer un programme qui ne soit pas uniquement basé sur l'exaltation de l'économie conduite par le gouvernement depuis 1986.

Un bilan, présenté comme celui de « la majorité dans son ensemble », sera utilisé dans un but : souligner l'ampleur des mesures prises et leur caractère bénéfique non seulement pour le pays mais aussi pour chaque catégorie sociale ou professionnelle concernée ; insister sur le fait que cela ne constitue qu'une simple base, sur laquelle seulement on devra développer sur une plus longue période pour qu'elle produise tous ses effets. M. Juppé compte beaucoup insister sur le « projet » du candidat afin d'échapper au reproche que les « barroistes » formulent déjà contre M. Chirac de ne s'appuyer que sur un simple bilan.

C'est dans le cadre de cette cellule que M. Aurillac, ministre de la coopération et président du Club 89 est appelé à fournir une contribution de poids, puisqu'il pourrait être chargé des propositions concernant notamment les problèmes de société. Les 10 et 11 octobre à Aix-en-Provence, en présence de plusieurs ministres, M. Chirac participera à la convention nationale du club, placée

sous le thème général « Préparer l'avenir », avec précisément une « table ronde » sur les « questions et valeurs de société ».

Une « cellule stratégique », la moins formelle, fonctionnant d'ores et déjà. Chaque mardi se retrouvent en effet, autour de M. Chirac, MM. Edouard Balladur, Charles Pasqua, Alain Juppé, Jacques Toubon, Pierre Messmer et Roger Romani, présidents des groupes RPR de l'Assemblée nationale et du Sénat, et enfin M. Maurice Ulrich, directeur du cabinet du premier ministre. C'est là que sont discutées les attitudes à adopter ainsi que les contacts qu'il faut établir avec les socialistes et à l'égard des « barroistes », que sont échangés des arguments, que sont fixés les comportements à adopter à l'égard du groupe social ou professionnel.

MM. Balladur et Pasqua jouent au sein de cette cellule un rôle émi-

nent, notamment en raison de leurs sources d'information et des contacts personnels qu'ils entretiennent avec l'extérieur. Le ministre de l'Intérieur s'est, pour sa part, mis à la tâche depuis longtemps déjà. Il a créé auprès de lui un petit groupe d'experts en matière politique et électorale qu'anime M. Alain Marleix, qui fut longtemps son collaborateur au RPR. Par la bonne connaissance qu'il possède de l'histoire du mouvement et par les contacts qu'il a noués au fil des années, il est en mesure de redonner vie à des réseaux de soutien sur tout le territoire. Car pour la campagne présidentielle le maire de Paris ne peut se contenter de la seule « machine RPR », aussi performante soit-elle. Il lui faut forger un « appareil Chirac ». C'est l'objectif de ces trois « cellules ».

ANDRÉ PASSERON

M. Barre fait l'éloge de la participation

« La résistance des faits conduit à modifier les théories économiques », notamment les doctrines socialistes et libérales, qui ont tendance à devenir « envahissantes », a affirmé M. Raymond Barre, qui était invité, le mercredi 30 septembre, au colloque organisé par l'Institut de politique internationale et européenne à l'université de Paris-X-Nanterre, sur le thème : « Les démocrates chrétiens et l'économie sociale de marché ». Tout en dénonçant la proposition du socialisme à l'égard du secteur public, ce qui « affaiblit la productivité », l'ancien premier ministre a remarqué que les libéraux avaient à prendre en compte « le sentiment de justice lié à la fonction d'arbitrage que seul l'Etat peut exercer pour atténuer les conflits ».

M. Barre a ensuite défini ce qu'il entendait par « économie sociale participative » en tenant compte de « l'environnement international et technologique ». Quatre critères économiques sont, selon lui, « essentiels ». D'abord, la « reconnaissance de l'économie décentralisée », qui implique l'existence de nombreux centres de décision, au sein desquels

l'Etat doit assurer une « régulation globale ».

Ensuite, le député du Rhône a insisté sur la nécessité d'« accepter la concurrence intérieure et domestique », tout en remarquant que « la ligne Maginot », que constituent les protectionnismes, corporatistes notamment, est en train de « craquer ».

La concurrence étant « inéfectible », le seul moyen d'y résister est, selon M. Barre, la recherche de la « compétitivité » qui doit « braver toutes les activités » : entreprises, institutions économiques et sociales, système de protection sociale, management et administration. La redécouverte de l'entreprise a induit une « légitimité du profit », qui est devenue, selon lui, « le critère de l'efficacité ».

Derrière notion essentielle définie par l'ancien premier ministre : « la notion des grands équilibres » économiques (monnaie, commerce extérieur, balance des paiements) et « garantis le progrès social ». S'il admet que ceux-ci se peuvent pas toujours être réalisés en même temps, M. Barre estime qu'il faut « éliminer les déséquilibres « insupportables » pour la population qui en subit le coût social ».

Le candidat à l'élection présidentielle a énuméré les « concepts sociaux » qui doivent animer cette économie sociale de marché. Tout en soulignant « la nécessité du dialogue social », M. Barre a mis en garde contre les « risques de blocage » d'un dialogue existant uniquement entre les organisations patronales et syndicales. Le progrès de cet échange, comme, selon lui, de plus en plus par la « participation ».

En outre, l'ancien premier ministre a insisté sur la nécessité de « couvrir les coûts sociaux » provoqués par la plus grande flexibilité de notre économie.

Enfin M. Barre a expliqué ce qui différencie l'économie sociale participative des doctrines « égalitaristes » : elle admet les inégalités générées par la productivité et l'efficacité économique. En revanche, il a stigmatisé les inégalités liées à des « rentes de situation ou à des droits acquis ».

M. Barre a conclu en précisant que cette politique économique ne doit pas se limiter au pays ou à un groupe de pays, comme la Communauté économique européenne, mais doit avoir une « dimension internationale », la priorité devant être donnée à l'aide aux pays en voie de développement.

V.D.

Un mouvement préfectoral

Le conseil des ministres a approuvé, le mercredi 30 septembre, le mouvement préfectoral suivant :

• ARDECHE : M. Christian Pellerin.

M. Christian Pellerin, préfet, commissaire de la République de l'Aude, est nommé commissaire de la République de l'Ardeche, en remplacement de M. André Terrazoni, nommé préfet hors cadre. [M. Christian Pellerin, né le 19 novembre 1933, à Cannes, est un ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer. Après avoir occupé différents postes à Madagascar, il est affecté, en 1960, au ministère de l'Intérieur. Nommé en 1963, directeur de la Société d'équipement du département de Vanhuys, sous-préfet de La Réunion de Sedan, puis de Orléans, secrétaire général des Pyrénées-Atlantiques, il est mis à la disposition de la DATAR en 1978, commissaire à l'aménagement de l'Ouest, représentant du gouvernement à Mayenne en 1983. Il a été nommé préfet de l'Aube le 11 mai 1986.]

• AUBE : M. Jean-Charles Astruc.

M. Jean-Charles Astruc, sous-préfet, secrétaire général de la Seine-Maritime, est nommé commissaire de la République de l'Aube, en remplacement de M. Roger Gros. [Né le 14 juin 1932 à Chaville (Hauts-de-Seine), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Jean-Charles Astruc, chef de cabinet du préfet des Landes en 1959, occupa divers postes en Alsace avant d'être nommé sous-préfet en 1963, en poste à La Réunion (1965), puis à La Guadeloupe (1967). Chef du cabinet de M. Gabriel Raspère, secrétaire d'Etat à la pêche et moyens industriels, de novembre 1970 à septembre 1971, puis conseiller technique au cabinet du ministre délégué à la protection de la nature, M. Robert Fougère, de septembre 1971 à juillet 1972, sous-préfet en 1974, il a été nommé secrétaire général de la Somme le 18 juillet 1982.]

• AUDE : M. Pierre North.

M. Pierre North, préfet, commissaire de la République de la Creuse, est nommé commissaire de la République de l'Aude, en remplacement de M. Christian Pellerin.

[Né le 7 juillet 1928 à Strasbourg (Bas-Rhin), licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de cette ville, M. Pierre North est chef de cabinet du préfet de la Haute-Normandie en 1952. Sous-préfet en 1957, secrétaire général d'Essonne-Loire en 1977, chargé de mission auprès du préfet de la région Nord-Pas-de-Calais en 1980, il est nommé préfet en 1982, commissaire de la République de l'Orne. Préfet hors cadre en 1984, il a été nommé commissaire de la République de la Creuse le 6 mars 1985.]

• CANTAL : M. Michel Morin.

M. Michel Morin, sous-préfet, commissaire adjoint de la République de Dunkerque, est nommé préfet, commissaire de la République de Cantal, en remplacement de M. Daniel Constantin.

[Né le 29 juillet 1945 à Paris, ancien élève de l'ENA, M. Michel Morin, administrateur civil détaché en qualité de sous-préfet, est secrétaire général de l'Aude en 1978. Chargé de mission à la DATAR en 1979, conseiller technique auprès du directeur de celle-ci, M. Bernard Anali, en 1981, il a été nommé commissaire adjoint de la République de Dunkerque le 23 octobre 1984.]

• CREUSE : M. Jean-Claude Trépo.

M. Jean-Claude Trépo, sous-préfet, secrétaire général de la Seine-Maritime, est nommé préfet, commissaire de la République de la Creuse, en remplacement de M. Pierre North.

[Né en 1938 à Paris, licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Jean-Claude Trépo est, de 1961 à 1963, chef de cabinet de préfet en Loire, dans le Cantal, puis sous-préfet d'Alberville et secrétaire général de l'Allier.]

• DROME : M. Daniel Constantin.

M. Daniel Constantin, préfet, commissaire de la République de Cantal, est nommé commissaire de

la République de la Drôme, en remplacement de M. Gérard Lefebvre.

[Né le 8 septembre 1940 à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), ancien élève de l'ENA, M. Daniel Constantin est affecté au ministère de l'Agriculture puis à celui des DOM-TOM. De 1972 à 1975, chef de la subdivision administrative Sud (La For) de la Nouvelle-Calédonie et dépendances, il devient, en 1975, directeur du cabinet du haut commissaire de la République dans l'océan Pacifique et aux Nouvelles-Hébrides. Secrétaire général de Loir-et-Cher en 1979, secrétaire général pour les affaires régionales Nord-Pas-de-Calais en 1983, il a été nommé commissaire de la République du Cantal le 5 février 1986.]

• GARD : M. Jean-Louis Dufégnoux.

M. Jean-Louis Dufégnoux, préfet, commissaire de la République de la Savoie, est nommé commissaire de la République du Gard, en remplacement de M. Robert Mignot, nommé préfet hors cadre.

[Né le 2 avril 1938 à Lyon (Ain), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Jean-Louis Dufégnoux est d'abord chef de cabinet du préfet de l'Ain. Sous-préfet de Roden (Me-et-Vosges) en 1967, secrétaire général de la Guyane (1968), des Pyrénées-Orientales (1972), sous-préfet d'Arles (1976), secrétaire général du Morbihan (1979), il est nommé préfet en 1982, commissaire de la République de l'Indre. Directeur de la sécurité publique en 1983, il a été nommé commissaire de la République de la Savoie le 6 mars 1985.]

• PYRÉNÉES-ORIENTALES : M. Roger Gros.

M. Roger Gros, préfet, commissaire de la République de l'Aube, est nommé commissaire de la République des Pyrénées-Orientales, en remplacement de M. Maurice Joubert, nommé préfet hors cadre.

[Né en 1933 à Saint-Marlin-de-la-Porte (Savoie), chef de cabinet du préfet de l'Allier en 1958, M. Roger Gros devient, en 1967, conseiller de M. Montblanc. De 1970 à 1974, secrétaire général de la Nièvre, directeur de cabinet du préfet des Alpes-Maritimes puis secrétaire général du Var, sous-préfet de Thionville en 1980, il est nommé préfet, commissaire de la République de la Corréze en 1981. Il a été nommé commissaire de la République de l'Aube le 6 mars 1985.]

• SAVOIE : M. Bertrand Landrieu.

M. Bertrand Landrieu, administrateur civil, directeur adjoint du cabinet du ministre de l'Intérieur, est nommé préfet, commissaire de la République de la Savoie, en remplacement de M. Jean-Louis Dufégnoux.

[Né le 9 février 1945 à Paris, ancien élève de l'ENA, administrateur civil, M. Bertrand Landrieu est détaché en qualité de sous-préfet à Usel (Corrèze) en 1974. Secrétaire général de la Haute-Normandie en 1977, il est nommé chef de cabinet du ministre des transports Joël Le Theule, en 1978, et occupe les mêmes fonctions auprès du même, devenu ministre de la défense, en octobre 1980. Directeur de cabinet du commissaire de la République de l'Aube et de Bes-Rhin en 1983, il a été nommé directeur adjoint du cabinet de M. Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur, en mars 1986.]

• TARN : M. Gérard Lefebvre.

M. Gérard Lefebvre, préfet, commissaire de la République de la Drôme, est nommé commissaire de la République du Tarn, en remplacement de M. Jean-Marie Diemar, nommé préfet hors cadre.

[Né le 25 mai 1930 à Follères (Vienne), licencié en droit, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Gérard Lefebvre est secrétaire général de l'Ecole nationale de la Haute-Normandie (1962), conseiller technique auprès du ministre de la santé publique de la Côte-d'Or (1967), directeur du cabinet de préfet de Loir-et-Cher (1970), secrétaire général de la Haute-Savoie (1972), sous-préfet de Constantine (1975), puis de Cherbourg (1980). Nommé préfet en 1985, commissaire de la République de Saint-Pierre-et-Miquelon, puis préfet hors cadre en 1985, il a été nommé commissaire de la République de la Drôme le 5 février 1986.]

QUAND IL S'AGIT DE SERVICES FINANCIERS, DAIWA COUVRE TOUS LES SECTEURS
ET AUJOURD'HUI AVEC DAIWA EUROPE (FRANCE) S.A., NOUS SOMMES ENCORE PLUS PRÉSENTS POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS
En 1972, Daiwa Securities Co. Ltd. ouvrait un bureau de représentation à Paris. Aujourd'hui, nous franchissons une nouvelle étape en créant une filiale en France. DAIWA EUROPE (France) S.A. Le groupe Daiwa sera ainsi plus proche de ses clients français pour les faire bénéficier des services de son réseau implanté dans les principales places financières et de son expertise reconnue du courtage et des émissions internationales.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 30 septembre, au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

• PATRIMOINE

Le ministre de la culture et de la communication a présenté au conseil des ministres un projet de loi de programme relatif au patrimoine monumental. Ce projet de loi permettra de restaurer des édifices civils, militaires et religieux, en particulier des cathédrales ; il permettra également de mettre en valeur des parcs et jardins historiques, ainsi que des grands sites archéologiques classés ou inscrits. La plupart des monuments et des sites intéressés sont situés en province.

Les dispositions budgétaires de la loi de programme prévoient, pour les cinq années 1988-1992, une augmentation très sensible des crédits. Les crédits inscrits dans la loi de finances pour 1988 augmentent de

200 millions de francs par rapport à 1987, soit une croissance de 27 %. Sur la période 1988-1992, l'augmentation globale des crédits atteindra 50 %.

Le dépôt de ce projet de loi et son examen par le Parlement, lors de la session d'automne, traduiront le volonté du gouvernement de donner à la sauvegarde du patrimoine français une place prioritaire dans la politique culturelle.

• INTÉRESSEMENT DES FONCTIONNAIRES (Voir le Monde du 1er octobre.)

• RÉUNIONS MONÉTAIRES DE WASHINGTON

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a rendu compte au conseil des ministres des réunions qui se sont tenues à Washington à l'occasion de l'Assemblée annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Ces réunions ont été très positives. L'accord

du Louvre a été de nouveau confirmé. (Ire page 36).

• TOURISME

Le secrétaire d'Etat chargé du tourisme a présenté au conseil des ministres une communication sur la conjoncture touristique et les mesures de promotion et d'amélioration de l'accueil qu'elle appelle. Avec 400 milliards de francs d'affaires en 1987 et 70 milliards de francs de recettes dans la balance des paiements, le tourisme contribue de façon importante à la recherche de deux équilibres majeurs de notre économie : celui du marché de l'emploi et celui de la balance des paiements.

• JEUX OLYMPIQUES

Le ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports a présenté au conseil des ministres un projet de loi permettant, en cas de nécessité, de raccourcir les délais de prise de possession des immeubles et terrains nécessaires aux équipements des futurs Jeux olympiques d'hiver d'Alberville et de la Savoie.

Pour u...
ous ne ris...
des am...
90F
690F

Handwritten note in Arabic: 50 من الال

Pour une fois chez IKEA, vous ne risquerez pas d'attraper des ampoules.

MANDOLIN
suspension halogène,
2 x 20 watts.
950F

PIANINO
lampe de table halogène,
métal-plastique,
20 watts, fixations
pour table, paroi
ou étagère.
395F

TUBA
lampe de table halogène,
11 volts, 20 watts, noir.
255F

LENTO
suspension métal,
diam. 47 cm.
120F

LUTA
applique déco,
métal blanc.
135F

GUSLI
lampadaire rouge,
métal.
90F

SEPIUR ZIRKON
lampe de table
céramique,
abat-jour coton,
diam. 57 cm.
360F

PICCOLA
lampe de table
applique halogène,
20 watts.
220F

SONAT-KORUS
lampe de table
céramique sablée,
abat-jour, 36 cm.
300F

FIOL
lampadaire acier chromé,
tube fluo
9 watts inclus.
690F

HOT
rail avec 3 spots
halogènes
et transformateur.
690F

SEKEL
suspension métal
chromé/verre.
210F

TAKT
spot noir plastique.
28F

CES ARTICLES NE SONT PAS VENDUS DANS LE MAGASIN IKEA LYON.

Feignants... Pas le moindre petit tour de vis à donner...
Feignants... Rien, rien sur quoi faire semblant de travailler...
Feignants... Même pas le commencement du minimum de neurones à user...
Feignants, on vous dit... Avec les lampes IKEA, la seule chose que vous risquez de monter c'est un escabeau...
Remarquez, ça n'empêche pas de descendre leur prix. Si on osait, on dirait que chez IKEA les lampes qui se mettent au plafond sont à un prix plancher

(ça y est on a osé). Alors pensez, que dire des appliques, des lampadaires, des lampes de bureau, de chevet, des spots, on vous en passe... les meilleures. Même avec les halogènes il y a du plaisir: chez nous ce ne sont pas elles qui vous demanderont un effort financier... Feignants...
Bon, c'est vrai, il y a quand même une chose à faire. Choisir. Choisir le style: design, contemporain, classique. Choisir l'abat-jour qui va avec le pied ou le pied qui va avec l'abat-jour. Choisir la couleur de tout ça pour se créer un modèle à soi. Chez IKEA, c'est fou ce qu'on peut faire sur un pied... Après ça,

on conçoit que vous soyez épuisés. Surtout, ne reprenez pas le volant... Asseyez-vous confortablement dans notre restaurant, grignotez quelques spécialités suédoises... faites une petite sieste relaxante.
C'est pas parce que vous ne vous êtes pas beaucoup dépensés, qu'il faut pas vous reposer... Feignants...

Offre valable jusqu'au 11 octobre 1987 dans la limite des stocks disponibles.



Ils sont fous ces Suédois

MINTEL 36.15 IKEA
 IKEA PARIS NORD II: ZAC PARIS NORD II - AUTOROUTE DU NORD SORTIE ZI PARIS NORD II TEL. (1) 48.68.20.25 - LUN. A VEN.: 11-20 H - (NOCTURNE LE MER. JUSQU'A 22 H) - SAM. ET DIM.: 10-20 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS
 IKEA EVRY LISSES: ZI LE CLOS-AUX-POIS AUTOROUTE DU SUD SORTIE EVRY LISSES MENNECY TEL. (1) 64.97.71.20 - LUN. A VEN.: 11-20 H - (NOCTURNE LE JEU. JUSQU'A 22 H) - SAM. ET DIM.: 10-20 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS
 IKEA LYON: CTR. CIAL DU GRAND VIRE, VAILLY-EN-VELIN TEL. 78.79.23.26 - IKEA VITROLLES: EN DS QUARTIER DU GRIFFON - VITROLLES TEL. 42.89.96.16 RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS

سكننا من الاصل

Société

Les opérations contre le terrorisme basque

Plusieurs arrestations dans les Pyrénées-Atlantiques dont celle d'un membre important de l'ETA

En quelques heures, la gendarmerie et la police judiciaire ont tiré, mercredi 30 septembre, les premiers bénéfices des nombreuses enquêtes et opérations qu'elles mènent au Pays basque depuis des mois et notamment depuis le meurtre d'un gendarme, le 24 août, à Biscarosse (Landes), par Philippe Bidart, chef présumé d'Iparretarrak.

Tôt dans la matinée de mercredi, les gendarmes de Bayonne ont d'abord procédé à une perquisition à Anglet (Pyrénées-Atlantiques), au domicile d'un nationaliste basque, Joseph-Xavier Guimont, foudré de pouvoir dans une banque et considéré comme un sympathisant du mouvement clandestin. Dans sa maison du quartier Arizate, ils ont très rapidement interpellé Santiago Arzopide Sazola, dit « Potros », âgé de trente-neuf ans, l'un des principaux responsables de l'ETA-militaire, qui s'était vu entrer la veille au soir. Armé d'un pistolet de calibre 6,35, « Potros » n'a opposé aucune résistance lors de son interpellation. Les gendarmes ont découvert des documents jugés « très importants » par la police espagnole, ainsi que deux autres armes de poing.

Depuis plusieurs semaines, le mari de des époux Guimont, le mari de des gendarmes, le

cours d'une enquête sur des individus commis cet été. Ils espéraient que certains clandestins d'Iparretarrak, peut-être même Philippe Bidart, chercheraient à se réfugier dans la maison. Mardi soir, ils ont vu Joseph-Xavier Guimont et pénétrer en compagnie de « Potros », personnage très connu au Pays basque français, parce que considéré, en tout cas par habitude, comme un « réfugié » de l'ETA depuis une dizaine d'années.

Longtemps laissé libre de circuler en guise, officiellement protégé depuis 1984 par son statut de réfugié politique, « Potros » avait été saisi par le mandat d'arrêt international lancé par Madrid. Dès l'annonce de son arrestation, mercredi, des policiers espagnols se sont rendus dans les locaux de la gendarmerie de Bayonne pour commencer la lecture des documents trouvés à Anglet.

Un peu plus tard dans la journée, les enquêteurs de la police judiciaire et les gendarmes cherchaient un pavillon de la montagne, dans l'enclos d'un camping situé entre Assein et Saint-Pé-sur-Nivelle. Ils avaient voulu trouver d'autres membres de l'ETA. Mais un chien, à leur approche, s'est mis à aboyer, et deux hommes, malgré les tirs des policiers, ont réussi à franchir les barreaux de bord d'une voiture qu'ils ont abandonnée quelques centaines de mètres plus loin. Parmi les deux fuyards, pourrait figurer,

la police espagnole. Cruti Corotxa, dit « Joia Perera », autre personnage important de l'ETA, mais cette information n'a pas été confirmée par la police française. Un important dispositif a alors été mis en place, avec l'aide d'un hélicoptère de la gendarmerie, mais les deux hommes sont parvenus à se cacher dans la montagne.

De nouvelles perquisitions

Dans la maison du camping, les enquêteurs ont arrêté un autre « terroriste », Inaki Andueza Barrena, ancien parlementaire de la coalition basque espagnole Herri Batasuna, caché en France depuis son éviction, en 1985, de la prison de Saint-Sébastien. Des armes de poing, des explosifs et leurs détonateurs, ainsi qu'une très grosse somme d'argent et des documents ont également été découverts. Les policiers espagnols, qui ont aussi très rapidement proposé leur coopération dans cette seconde opération, considèrent que la résidence du camping était une importante base logistique de l'ETA en France. En 1985, à quelques centaines de mètres du camping, avait été découvert un stock d'explosifs.

Cette seconde prise de la journée n'a pas été la dernière de la nuit avec l'arrestation de « Potros ». La maison de Saint-Pé-sur-Nivelle était, elle

aussi, surveillée depuis des semaines, et des photographies aériennes avaient été prises la semaine dernière. Selon d'autres informations, cependant, les enquêteurs auraient pu décider de mettre fin à leur surveillance, de crainte que l'équipe de l'ETA ne soit alertée par la présence de « Potros ».

Il semble d'ailleurs que plusieurs autres opérations prévues pour les semaines suivantes soient accélérées. Ce jeudi 1^{er} octobre, en début de matinée, les gendarmes ont procédé à une série de perquisitions dans la région d'Espelette, toujours dans la montagne basque, tandis que, selon le radio espagnol Radio Nacional, plusieurs Basques espagnols auraient été interpellés, de l'autre côté de la frontière, dans la région de Saint-Sébastien.

Enfin, des policiers des renseignements généraux ont arrêté, ce même mercredi, un membre clandestin d'Iparretarrak, Xavier Labeguerie, âgé de vingt-cinq ans, fils de l'ancien sénateur et maire de Cambo-les-Bains, toujours dans la montagne basque. Xavier Labeguerie est soupçonné d'avoir fait partie de commandos, sans doute opérant sur l'axe Bayonne-Biarritz, et d'être intervenu le 15 décembre 1986, deux militants d'Iparretarrak, détonés à la prison de Pau.

Coup de pied dans la termitière

Le Pays basque français est secoué par la plus importante campagne anti-terroriste menée depuis dix ans sur les confins des Pyrénées.

Il ne se passe pas une semaine sans que la gendarmerie ne monte une opération de grande envergure, souvent avec l'aide d'hélicoptères : pas une semaine sans que les locaux officiels ou les domiciles privés des militants nationalistes ne soient perquisitionnés. La police veut voir la réaction de l'Etat après le meurtre d'un gendarme, le 24 août, à Biscarosse, dans les Landes, par Philippe Bidart, chef présumé d'Iparretarrak (Caux d'ETA du Nord).

Certains croient même percevoir dans cette chasse générale la mesure d'un grand fléchissement, une façon d'empêcher Philippe Bidart de devenir une légende vivante, au nez et à la barbe des forces de l'ordre. Le numéro un du mouvement basque clandestin échappé, en effet, depuis six ans, à toutes les recherches. On signale sans cesse sa présence dans la montagne, sur la côte ou dans les Landes. L'Etat, croient les Basques, aurait pu enfin réagir, après le troisième meurtre imputé à celui qu'on appelle déjà « le Messie des Pyrénées », montrer sa colère au mois d'août, alors que deux policiers ont été tués et un gendarme en 1983 avaient déjà été tués, sans doute aussi par Bidart.

garnis de la région bordelaise où le chef d'Iparretarrak pourrait avoir trouvé refuge.

Mais c'est plutôt toute la mémoire basque, des lieux et des hommes, qui est aujourd'hui révisée. Les dossiers anciens de solidarité entre Basques espagnols et français sont ressortis de quelques placards où ils dorment. Les renseignements sur la présence des « réfugiés » d'ETA, l'aide qu'ils ont pu recevoir de ces cotés-ci des Pyrénées, sont revérifiés. Gendarmes et policiers font défilet, plusieurs années de coupures concernant la vie agitée de la frontière.

On cherche Bidart et ses complices, bien sûr, mais le ministre de l'Intérieur semble avoir plus largement décidé d'agir, la « termitière basque ». Pour son propre compte, pour mettre fin aux crimes d'Iparretarrak, mais aussi par fidélité à la parole donnée en 1987, au ministre de l'Intérieur espagnol, qui se plaignait souvent du laxisme français à l'égard des « terroristes ».

Depuis dix ans, les affaires d'Iparretarrak concernent aussi l'ETA, par le biais des réseaux d'amis, de réfugiés dans la montagne, parfois des armes, plus rarement des explosifs. Ces interactions étaient connues, combattues, chaque année, en fonction de la volonté d'un ministre de l'Intérieur, de l'ambition d'un service de police ou du zèle des magistrats.

Avec les opérations régulières de ces dernières semaines, plus encore depuis les arrestations de mercredi, les enquêteurs se trouvent désormais dans l'obligation d'intervenir rapidement. Avant que les réfugiés d'ETA et les clandestins d'Iparretarrak ne se fassent plus sécrément.

PHILIPPE BOGGO.

Satisfaction à Madrid

MADRID de notre correspondant

Les autorités de Madrid ne tarissent pas d'éloges, le mercredi 30 septembre, dans la soirée, sur la collaboration antiterroriste franco-espagnole, après la série d'arrestations opérées mardi et mercredi en France et la découverte d'une cache d'armes de l'ETA. Une de Madrid, la journée avait été faste.

De tous ces résultats, c'est incontestablement l'arrestation de Santiago Arzopide, dit « Potros », qui a été accueillie avec le plus de satisfaction au sud des Pyrénées. Avec Francisco Mugica, dit « Artapolo », « Potros » est, en effet, considéré à Madrid comme l'un des plus importants dirigeants de l'ETA. Arrêté par la police espagnole en 1976, remis en liberté après l'amnistie générale de juillet 1977, il était apparemment installé au Pays basque français depuis 1980.

La police espagnole, se fondant sur les déclarations de plusieurs membres de l'ETA actuellement incarcérés, l'accuse d'être, aujourd'hui, le principal responsable des commandos illégaux, formés par les membres de l'organisation dans la clandestinité qui exécutent directement les attentats. Selon la police, le nom de « Potros » apparaît notamment à de multiples reprises

dans les déclarations des membres du « commando Madrid », qui recevaient de lui les armes, l'argent, les explosifs et les instructions. Il aurait, de même, dirigé les actions du « commando Barcelone ».

Les autorités espagnoles, qui ont été très vite averties de l'arrestation de Santiago Arzopide, n'ont pas de demander son extradition. Elles espèrent plutôt que Paris va le remettre rapidement à la police espagnole en application de la procédure d'urgence absolue déjà mise en œuvre, en quatorze heures, contre quatre-vingt-dix Basques installés au nord des Pyrénées.

Aucun d'entre eux ne jouait toutefois, au sein de l'ETA, un rôle aussi important que celui imputé à « Potros ». En ce qui concerne son arrestation, sans doute, les responsables de la police espagnole, qui expriment ces derniers temps, en privé, certaines critiques à l'égard de la France, accusée de ne remettre à Madrid que des membres de l'ETA de « deuxième catégorie ». Ce thème avait été apparemment abordé lors de la rencontre à Paris, le 28 juillet dernier, entre les ministres de l'Intérieur des deux pays, MM. Pasqua et Barrioueyrou. On reconnaît, toutefois, à Madrid que le temps où les membres de l'ETA avaient pignon sur rue au nord des

Pyrénées est révolu, et que les dirigeants de l'organisation vivent, désormais, dans une clandestinité totale rendant plus difficile leur capture.

Dans l'hypothèse d'une remise à la frontière, « Potros » serait le dirigeant le plus important de l'ETA jamais jugé en Espagne. La preuve de sa culpabilité n'en serait pas moins difficile à apporter. Il semble, en effet, n'avoir jamais participé lui-même, directement, aux attentats.

Huit membres d'un commando en jugement

Le coup de filet de la police française coléide, en outre, avec l'ouverture dans la capitale espagnole, mercredi matin, d'un procès particulièrement attendu : celui des huit membres du « commando Madrid » (dont cinq femmes) arrêtés par la police en janvier dernier. Le ministère public demande contre eux des peines atteignant au total deux cent quarante-six années de prison, les accusant d'être directement responsables, ou d'avoir collaboré, à tous les attentats commis dans la capitale depuis 1984.

Les mesures de sécurité exceptionnelles avaient été prises à cette occasion aux alentours du tribunal. Elles n'ont pas empêché que deux engins explosent près du palais de justice à quelques dizaines de

mètres de la salle sans faire de blessés.

C'est à l'extrême droite, et non aux indépendantistes basques, que la police a, toutefois, attribué les deux explosions. Alors que l'on attendait une manifestation des partisans de l'ETA, ce sont, en effet, les « nitras » qui sont descendus dans la rue à l'occasion du procès. Quelques centaines de jeunes, en petits groupes et le visage souvent masqué par un foulard, ont manifesté dans la matinée aux alentours du tribunal en « assasin » et « Franco-Franco », et ont brûlé une ikurria (drapeau basque). Le soi-disant jonché de petites affichettes signées de « l'Union patriotique » et demandant la restauration de la peine de mort.

La tension était perceptible également à l'intérieur du tribunal. Quatre des sept accusés ont refusé de répondre aux questions de ministère public, affirmant qu'ils ne reconnaissent pas l'autorité du tribunal et annonçant de nouveaux attentats, avant d'être expulsés de la salle. Les quatre autres ont nié leur appartenance à l'ETA-militaire. Le procès, qui n'a pas apporté d'éléments nouveaux, a été rapidement mené, et a pris fin dans la soirée. La sentence devrait être connue dans quelques jours.

THERRY MALINAK.

Polémique sur les tarifs d'abonnements La SNCF au tribunal

La SNCF contrainte d'expliquer sa politique tarifaire devant un tribunal ? C'est possible, même si c'est dans l'attente d'une chambre civile de l'Union fédérale des consommateurs (UFC) et de l'Association des voyageurs usagers des chemins de fer (AVUC), cette mesure constitue une rupture unilatérale de contrat. Il demanderait aux juges de dire que les tarifs soumis aux règles du Modulapass, les anciens, dont le nombre est évalué à 30 000, conserveraient le système de prime créé en 1982.

« Impossible », a rétorqué M. Philippe Chéolat, directeur de la SNCF, nos tarifs sont soumis pour approbation au conseil des transports, ils ont donc une nature réglementaire, ils ont force de loi, c'est comme si vous demandiez de changer un texte de loi, votre demande est irrecevable ».

En outre, selon l'avocat, il ne s'agit pas d'une modification de contrat, mais de sa suppression pure et simple, suivie de son remplacement par un autre. Enfin, M. Chéolat a justifié l'absence de la SNCF non seulement par le souci de réduire le déficit des abonnements, mais en expliquant que le titre 1^{er} aurait été « dévoyé ». Sa destination première aurait été de permettre aux hommes d'affaires de regagner leur domicile une ou deux fois par semaine, mais, la vitesse aidant, beaucoup en auraient fait un « abus » en l'utilisant pour rentrer chez eux tous les jours.

M. Baucelot a maintenu sa thèse : un contrat reste un contrat, sinon, pourquoi en établir ?

Le tribunal, présidé par M. Jeanine Lorus, s'est ouvert jusqu'au 28 octobre pour trancher.

MAURICE PEYROT.

L'affaire du Carrefour du développement Les exclusivités d'Yves Chalié

« Quasi nulles. » C'est ainsi qu'Yves Chalié qualifie ses relations avec le Carrefour du développement, Maggy Ripstein, depuis sa sortie de prison le 22 septembre, publiée par Paris-Match ce jeudi 1^{er} octobre. Il oublie de préciser que, financièrement, cet entretien n'est pas gratuit. Pour photographier, filmer et interviewer Yves Chalié, il faut payer. Avec l'accord de ses avocats, M. Xavier de Roux et Grégoire Triet, l'ancien chef de cabinet de Christian Nucci a, en effet, vendu à l'agence Sygma, pour une durée d'un mois, l'exclusivité de toutes ses déclarations et photographies.

S'agissant d'un homme accusé de détournement de fonds publics, agissements de proxénète, etc., tout est à craindre, et il n'est pas surprenant que son ancien ministre, cette décision paraisse maladroite. Il n'en est rien, selon M. de Roux, qui, tout en comprenant que la presse, dans sa quête de sensationnalisme, ne se prive pas de ces mesures « totalitaires », s'en explique : « L'exclusivité de Sygma a pour objet de gérer la communication dans cette affaire. Il était absolument nécessaire que Chalié ne raconte pas l'histoire quot. Le contrat avec Sygma n'est pas une

opération financière mais une opération de simplification de la communication. C'est le rôle de la presse, pas de gérer l'argent, pas Chalié. »

Les avocats d'Yves Chalié - qui sont entendus par le juge d'instruction, M. Jean-Pierre Michau, les 8 et 15 octobre - se sont engagés, lors de sa mise en liberté, à ce qu'il ne s'exprime pas publiquement sur le fond du dossier. L'exclusivité accordée à Sygma leur permet donc de contrôler les propos de leur client, qui, de ce point de vue, ne semble pas extrêmement discipliné. Quant à l'argent, la somme reçue par Yves Chalié serait en effet modique : 50 000 F, selon certaines sources.

Le premier entretien consacré à cette opération contrôlée de relations publiques ne contient cependant aucune révélation. Chalié y parle de sa dépression, de son amour pour son épouse Baquian et d'un livre, qui « représente toute l'affaire sous forme romancée ». Une réponse, cependant, attire l'attention. A la question : « Vous ne lâchez donc pas de nouvelles bombes politiques ? », il répond : « Tout l'environnement de l'affaire, tous les aspects annexes, ne m'intéressent plus. En revanche, je tiens à quelques idées au point sur le problème du Carrefour du développement. Là-dessus, ma détermination est intacte. »

A une semaine du vote de l'Assemblée nationale sur le projet de mise en accusation devant la Haute Cour de M. Nucci, le message est clair : l'affaire « vrai-faux » passe en revue. Seul l'ancien ministre socialiste devrait faire les frais des propos à venir de son ancien homme de confiance.

E. P.

Grève à l'Ecole nationale de la magistrature

BORDEAUX de notre correspondant

Cent quatorze des deux cent vingt et un membres de la promotion 1986 de l'Ecole nationale de la magistrature ont déposé, le 25 septembre, un préavis de grève à compter du 1^{er} octobre. Ils réagissent ainsi à l'annonce de neuf redoublements et deux exclusions, décidés par le jury de classement présidé par M. Pierre Cordier, conseiller à la Cour de cassation.

Les préavis, soutenus par le Syndicat de la magistrature, interprètent ces décisions comme « une déloyauté », voire « une tentative de déstabilisation » de la part du jury de classement, nommé par le garde des sceaux, envers la formation dispensée par l'Ecole. Ils y voient la concrétisation du « symbole Lambert » et des réserves émises au printemps dernier par la commission présidée par le professeur Teyssier chargé d'une étude sur la formation des magistrats.

Le directeur de l'Ecole, M. Raymond Escartier, indique que les chiffres de redoublements et d'exclusion « correspondent à un taux d'échec de 5 %, ce qui ne doit pas être considéré comme anormal ». Le jury, dit-il, en substance, passe aux décisions de sanction pour la première fois des carences qu'il dénonçait depuis des années.

Pour sa part, la section de l'Union syndicale des magistrats se désolidarise du mouvement en estimant que « des initiatives préventives et pédagogiques ne feraient que porter atteinte à la renommée de l'Ecole et à la magistrature tout entière ».

La grève devrait en fait prendre un tour symbolique le 1^{er} octobre. Les auditeurs, dont la formation s'achève, ne suivent plus de cours. Ils souscrivent normalement aux formalités de choix du poste auquel ils doivent être affectés en janvier 1988. Les préavis doivent cependant être déposés au jury de classement pour lui demander de revoir ses décisions.

GINETTE DE MATHA.

Relaxe pour sept « mutins » de la prison des Baumettes

La cour d'appel de Marseille a rendu, mercredi 30 septembre, sept décisions favorables pour leur participation présumée à la mutinerie du 17 juillet, à la prison d'arrêt des Baumettes.

Des peines de un an à trois ans ont été prononcées.

d'entre eux au terme d'une peine de six heures, qui avait eu lieu le 23 septembre. En outre, la liste des « mutins » fournis par l'administration n'a pas été remise contre eux étaient insuffisantes.

Dans la Drôme Nouvelle arrestation d'une extrémiste italienne

VALENCE de notre correspondant

Pour la deuxième fois en une semaine, les policiers ont arrêté à Montélimar (Drôme) une ancienne militante de l'organisation terroriste italienne « Prima Linea » démantelée en 1981. Après Rafaela Esposito (le Monde du 29 septembre), Anna Soldati, vingt-cinq ans, a été appréhendée à son domicile dans la soirée du mardi 29 septembre. Elle était notamment recherchée pour homicide, complicité ou vol à main armée et avait été condamnée par défaut à quatre ans de prison.

Comme Rafaela Esposito, Anna Soldati avait récemment demandé à bénéficier des avantages de la loi sur les « dissociés », qui peut accorder des réductions de peine aux anciens terroristes qui reconnaissent que la lutte armée était une erreur.

Le frère d'Anna Soldati a été tué en prison par des membres des Brigades rouges qui le soupçonnaient d'avoir trahi la cause révolutionnaire.

La jeune femme vivait depuis quatre ans à Montélimar et était titulaire d'un permis de séjour régulier.

GÉRARD MÉJEAN

Société

M. Barzach entend in des lithotriteurs mol

EXPLICATION

M. Pierre Viafle, président de l'université L...

FABULE INSECTI

DOSSIER SPÉCIA

Société

MÉDECINE

Conflits entre le ministère de la santé et 133 urologues privés

M^{me} Barzach entend interdire l'utilisation des lithotriteurs mobiles et itinérants

La guerre est ouverte sur le front des lithotriteurs, ces nouveaux appareils sophistiqués capables de briser par ultrasons et sans chirurgie les calculs rénaux. Depuis quelques jours un conflit oppose cent trente-trois chirurgiens urologues au ministère de la santé. Au centre du débat : deux lithotriteurs mobiles et itinérants qui ont été mis en service le vendredi 25 septembre, l'un dans le nord de la France, l'autre dans le sud, alors même que le ministère de la santé entend tout faire pour interdire leur utilisation.

L'affaire a commencé l'an dernier avec la création du groupement d'intérêt économique Lithotritie Diffusion France, qui réunit aujourd'hui cent trente-trois chirurgiens urologues privés exerçant dans cent treize cliniques réparties dans cent villes de France.

Privés de l'usage d'un lithotriteur (vingt-deux appareils seulement ont à ce jour été utilisés en France, quinze dans le public et sept dans le privé), et alors même que ces appareils prennent une place grandissante dans la prise en charge des malades souffrant de calculs rénaux, ces chirurgiens ont, en collaboration avec la société française Technomed International, développé un projet tout à fait original : mettre au point un lithotriteur d'un nouveau genre, mobile et itinérant, capable de se déplacer de clinique en clinique, et de ville en ville.

En pratique, l'appareil permet à chaque clinique de prendre en charge cinq malades par jour à raison de cinq jours par an et par clinique. Les promoteurs de l'opération ne voyaient là que des avantages. « Pour les malades nous offrons un accès facile à une technologie de pointe, sans déracinement, dans leur environnement familial et médical habituel », expliquent les docteurs Didier Lambert (Pau) et Jacques Perron (Le Havre). « Aux praticiens nous offrons un accès à une thérapeutique complète. Ce n'est pas de la médecine foraine : seuls le matériel et sa logistique sont mobiles. Les équipes médicales qui assurent l'acte sont celles du site de traitement. Enfin, sur le plan économique, c'est une solution tout à fait innovante, grâce au partage des frais, à la portée de chaque membre, sans accroissement des dépenses sociales. »

Indispensable compte tenu de la réglementation actuelle qui nécessite une autorisation préalable pour ce type de matériel (1), une demande pour deux appareils fut déposée auprès du ministère de la santé en 1986. N'obtenant aucune réponse ministérielle durant une période de six mois, les responsables de l'opération estimèrent en février dernier avoir reçu un accord tacite du ministère. Cette impression fut confirmée, selon eux, par des documents administratifs émanant du ministère de la santé et faisant explicitement état d'un tel accord.

La pression des chirurgiens. En août dernier, toutefois, le ministère de la santé faisait savoir qu'il s'opposait à un tel projet, à la fois pour des raisons techniques (difficulté du montage-démontage des appareils, question sur le savoir-faire des praticiens, etc.) et réglementaires (les besoins nationaux en lithotriteurs étant actuellement couverts). La Lithotritie Diffusion France devait toutefois maintenir son projet et programmer les premières utilisations thérapeutiques pour le 25 septembre. La veille, le ministère de la santé adressait une circulaire aux préfets leur demandant de veiller à ce qu'aucun lithotriteur mobile ne soit mis en service sur l'ensemble du territoire.

Pour les responsables de l'opération, il est clair que le changement d'attitude du ministère est la conséquence des pressions exercées par les chirurgiens urologues, tant du secteur public que des cliniques privées. « Les quelques cliniques privées qui disposent de ce type d'appareil ne voient d'un mauvais œil, confient-ils, nous modifier le marché et nous pertur-

bons complètement les projets d'amortissement de ces établissements. »

En pratique, et malgré l'opposition du ministère, les malades continuent à être pris en charge. Tant que le contentieux ne sera pas réglé, l'acte thérapeutique sera, explique-t-on, effectué gracieusement et des demandes d'entente préalable seront faites auprès des différentes caisses de Sécurité sociale. Au-delà de ce conflit peu banal, puisqu'il oppose un ministre de la santé à des médecins et à des entrepreneurs libéraux, c'est en fait tout le problème de l'autorisation des matériels médicaux « lourds » en période de maîtrise des dépenses de santé qui est ici posé.

JEAN-YVES NAU.

(1) D'une part, certains matériels médicaux, la General Electric notamment, proposés des scanners mobiles et itinérants.

Aujourd'hui à Apple Expo:

Le livre et la micro-édition : mort ou renaissance de Gutenberg.

Un débat organisé par la Fondation Apple pour le livre animé par Michèle Cotta.

Intervenants:

Jean-Claude Berline (Directeur de la communication Éditions Fayard), Pierre Faucheux (Typographe et Architecte), Hervé Lauriot-Prévost (Directeur secteur jeunesse Albin-Michel), Jacques Marseille (Directeur de collection Nathan), Claude Tchou (Éditeur).

Le 2 octobre à 15 h 30 : Salle Boris Vian.



la grande halle

PRODUITS DE BEAUTÉ À PRIX DE GROS
Le laboratoire FLANDREEM, qui fabrique des produits cosmétiques pour les plus grandes marques, vend sous son nom une gamme complète de produits de soins.

CHAUSSURES DE LIÈGE À PRIX DISCOUNT
Les plus grandes griffes de chaussures de luxe pour hommes et femmes à prix discount se trouvent chez AVIA International.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde sans visa

RÉFLÉCHISSEZ : aujourd'hui, peut-on être un groupe financier puissant, sans posséder des banques expertes dans tous les métiers de la finance ?

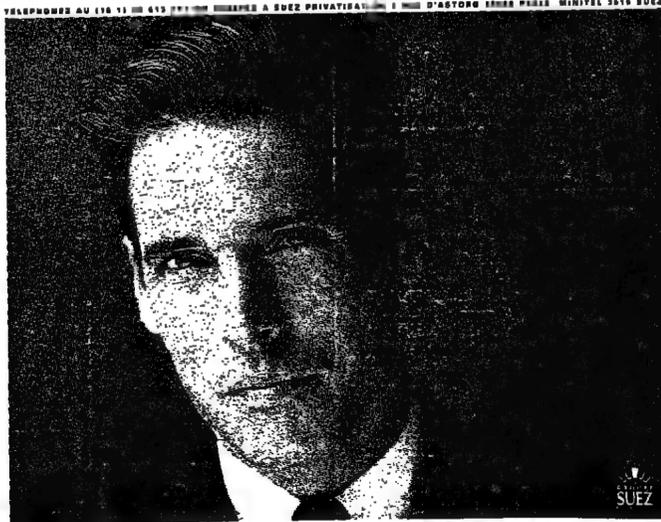
Cotation permanente sur les marchés financiers, gestion personnalisée du portefeuille, crédit à l'immobilier, conseil aux PME, les membres du Groupe Suez ont toujours leur spécialité. Parce qu'elles s'adressent à une clientèle bien définie, elles ont mesuré d'offrir à tout moment des services et produits personnalisés et adaptés. La Banque

Indosuez est la Banque Française en relation avec les grandes entreprises et les grands investisseurs, la B.F.C. est la Banque Française avec les PME et enfin la Banque La Hérain a créé le premier compte d'épargne à deux niveaux. Devancer l'innovation financière, tel est l'objectif des banques du Groupe Suez. Agir à l'échelle mondiale est un atout supplémentaire. La Banque Indosuez est l'une des premières banques françaises

à la première banque à Paris à avoir obtenu une autorisation de la Banque La Hérain a créé le premier compte d'épargne à deux niveaux. Devancer l'innovation financière, tel est l'objectif des banques du Groupe Suez. Agir à l'échelle mondiale est un atout supplémentaire. La Banque Indosuez est l'une des premières banques françaises

à la première banque à Paris à avoir obtenu une autorisation de la Banque La Hérain a créé le premier compte d'épargne à deux niveaux. Devancer l'innovation financière, tel est l'objectif des banques du Groupe Suez. Agir à l'échelle mondiale est un atout supplémentaire. La Banque Indosuez est l'une des premières banques françaises

SUEZ Les Stratèges de l'Argent



Prochainement, vous pourrez devenir actionnaire du Groupe Suez.

ÉDUCATION

Incidents à Paris-III et à Paris-I

La quasi-totalité des deux cent quatre-vingt-dix candidats à l'entrée en licence de cinéma de l'université Paris-III (Censier) ont décidé, mercredi 30 septembre, de boycotter le « test de compétence » (une analyse de film), organisé pour la première fois cette année. Selon eux, il s'agit d'un « concours illégal » et d'une « sélection », permettant d'éliminer plus de la moitié des candidats, puisque l'université n'a ouvert que cent vingt places en licence de cinéma. L'inquiétude des étudiants est pour la plupart, du DEUG LAEC (lettres, art, expression, communication), qui n'offre guère d'autres débouchés que la poursuite d'études.

D'autres part, les mille sept cents candidats à l'entrée à l'IAE (Institut d'administration des entreprises, 3^e cycle dépendant de Paris-I) ont eu la désagréable surprise - après avoir passé les tests d'admission - d'apprendre que la direction de l'Institut avait décidé de ne pas assurer la rentrée tant qu'elle ne disposerait des moyens budgétaires permettant de maintenir la qualité des enseignements.

M. Pierre Magnin nommé recteur de Versailles

Le conseil des ministres du mercredi 30 septembre a nommé M. Pierre Magnin recteur de l'académie de Versailles, en remplacement de M. Paul Buisson.

[Né le 24 juillet 1926 à Nancy, M. Magnin est docteur en médecine, licencié des sciences, titulaire d'un certificat d'études supérieures de pneumophysiologie et agrégé de médecine (pharmacologie). Professeur titulaire à la faculté de médecine de Besançon (1965), il a été recteur de l'académie de Clermont-Ferrand en 1976, puis de Besançon de 1972 à 1977. De septembre 1976 à janvier 1977, il dirige l'Institut national de recherche pédagogique. Membre du Conseil économique et social depuis 1976, il y a présenté, en 1978, un rapport sur les rythmes scolaires. Candidat UDF malheureux aux élections municipales de Besançon en 1977, M. Magnin est nommé recteur de Strasbourg en 1979. Il quitte ses fonctions en juillet 1981 en déclarant que le nouveau pouvoir risque de se diriger vers une « éducation de type marxiste qui ne pourra être qu'échouée ». M. Magnin a été chargé en octobre 1986, par M. René Monory, d'un rapport sur les rythmes scolaires dans lequel il préconise un allongement de l'année hebdomadaire de travail des élèves et un allongement de l'année scolaire.]

M. Pierre Vialle, président de l'université Lyon-III

Pierre Vialle, professeur agrégé de droit public, a été élu, mercredi 30 septembre, président de l'université Jean-Moulin-Lyon-III, au premier tour du scrutin, avec 42 voix sur les 54 inscrits du conseil. Il succède à M. Jacques Goulet, qui avait exercé la présidence pendant neuf ans. Ce record de longévité résulte du flux juridique qu'a connu cette université. Ses nouveaux statuts (type loi de 1984)

n'ont jamais été publiés par le ministère, et elle a fonctionné sous le régime de la loi de 1968.

[Né le 26 février 1944 à Saint-Chamend (Loire), M. Pierre Vialle a été assistant à la faculté de droit de Lyon à partir de 1967. Agrégé de droit en 1976, M. Vialle, qui occupe le poste de doyen à la faculté de droit de Lyon-III, de 1979 à 1982, a notamment publié un manuel de droit constitutionnel et un ouvrage sur Tocqueville.]

FABULEUX INSECTES
DOSSIER SPÉCIAL SCIENCE VIE

سكنا من الاصل

Société

Tous les jeunes pourront apprendre à conduire dès l'âge de seize ans

Tous les adolescents (et adultes) pourront s'initier à la conduite dès l'âge de seize ans...

Depuis 1984, l'expérience d'apprentissage anticipé a été mise en œuvre...

Les résultats de cette expérience ont été satisfaisants...

Pour encourager les adolescents à s'inscrire...

Actuellement, on compte quelques milliers de jeunes seulement...

DÉFENSE

Après l'hommage rendu à M. Prouteau Un « mousquetaire » du président promu colonel de gendarmerie

L'un des « mousquetaires » du président de la République...

Agé de quarante-six ans, le lieutenant-colonel Esquivé...

A l'Élysée, le colonel Esquivé est l'un des principaux inspirateurs...

SCIENCES

100 millions pour la rénovation des musées scientifiques

Les musées scientifiques relevant de l'éducation nationale souffrent d'une « maladie de langueur »...

La plus grande part de cette somme (286 millions de francs) va au Musée d'histoire naturelle...

REPÈRES

Espace

Un Afghan dans un vol soviétique

Un Afghan participant à un vol soviétique...

D'autre part, le commandant de la station soviétique...

Environnement

Crocodiles anti-pollution dans le Gange

Comment dans le Gange, les crocodiles viennent chercher à purifier l'eau...

Solution : faire nettoyer gratuitement les eaux par des animaux respectables...

Trois petits lynx dans les Vosges

Un lynx importé de Tchécoslovaquie dans les Vosges...

SIDA

Pas de dépistage sans consentement

L'Association médicale britannique, qui groupe les deux tiers des médecins d'Europe-Marche, a refusé...

Heure d'été

La Vendée part en guerre

Le conseil général de Vendée, le 29 septembre, a voté l'annulation de l'heure d'été...

L'ORDINATEUR INDIVIDUEL DOSSIER MACINTOSH

Le Monde sur minitel ABONNEZ-VOUS RÉABONNEZ-VOUS

Le Monde sur minitel IEP PARIS (1ère année) RESULTATS DES ADMISIONS

OFFICIERS MINISTÉRIELS

VENTES PAR ADJUDICATION Rubrique OSP

ADJUD. PUBLIQUE, le 23 OCT. 1987, à 15 h

VENTE sur saisie immobilière au Palais de Justice de Paris

VENTE au Palais de Justice de Créteil, le JEUDI 15 OCTOBRE 1987

VENTE au Palais de Justice de Paris, le JEUDI 15 OCTOBRE 1987

VENTE AU PALAIS DE JUSTICE DE PARIS le JEUDI 15 OCTOBRE 1987

SERVICE DES DOMAINES

Adjudication le MERCREDI 4 NOVEMBRE 1987

5, rue Chazelles, à Paris 17

VENTE sur saisie immobilière au Palais de Justice de Paris

VENTE au Palais de Justice de Créteil, le JEUDI 15 OCTOBRE 1987

VENTE au Palais de Justice de Paris, le JEUDI 15 OCTOBRE 1987

VENTE AU PALAIS DE JUSTICE DE PARIS le JEUDI 15 OCTOBRE 1987

UN LOGEMENT à SAINT-MAUR-DES-FOSSES (94)

APPARTEMENT A VITRY-SUR-SEINE (94)

APPARTEMENT LA VARENNE-SAINT-HILAIRE (94)

APPARTEMENT EN DUPLEX A ÉVRY (91)

APPARTEMENT A LA GARENNE-COLOMBES (92)

UN TERRAIN à RIEUX (Oise)

Le Monde DES LIVRES

L'apocalypse selon saint Günter

Dans « la Ratte », une fable énorme, fantastique et futuriste, Günter Grass dépeint nos sombres lendemains.

UN nouveau roman de Günter Grass, toujours en Allemagne, un best-seller. Celui-ci - le plus long (quatre quarante pages en traduction française) qu'ait publié l'auteur depuis le *Turbot* - n'échappe pas à la règle. Abordant pour la première fois le domaine de la science-fiction, ce livre traite, à sa manière, un thème brûlant outre-Rhin, à savoir l'apocalypse nucléaire, la fin de fin du monde. Comme le *Turbot*, la *Ratte* se présente sous la forme d'une fable. Ayant trouvé, au pied du sapin de Noël, un rat femelle en guise de cadeau, le narrateur (un écrivain occupé à écrire un « poème sur l'éducation du genre humain ») se met soudain à rêver.

A l'époque du déluge, lui confie l'animal, la gent ratique fut condamnée à périr, car Noé, contrevenant aux instructions du Seigneur, avait omis de l'inscrire dans la liste des passagers de son arche. Elle a néanmoins réussi à survivre, et, depuis lors, le sort du rat est lié à jamais à celui de l'homme. Compagnon de toutes ses aventures, des Croisades aux expéditions polaires, il est l'objet à la fois de ses hantises, comme messager de la peste, et de ses fascinations, notamment pour le don prémoniteur qui permet à cet animal de quitter le navire avant qu'il ne sombre.

Un péle-mêle surréaliste

C'est au cours d'une visite de l'ancien tambour dans le Kachoubie natal, le tambour, recyclo dans la production de vidéos, se livre à des repérages en vue d'un film sur le drame de la forêt germanique. La fameuse grand-mère kachoube Anna Koljaiczek ne manque pas, elle non plus, à l'appel, ayant même entre-temps l'âge canonique de sept ans, mais étant restée, néanmoins, aussi vaillante que jadis.

Précédent d'interjections, d'interpellations - « A l'avenir, il n'y aura plus que des rats... Vous êtes finis, finis... - Non, ratte, non... C'est nous qui décidons quand un ferme bouillotte. » Le dialogue entre la ratte et le narrateur se poursuit tout au long du livre, mais il ne constitue, en fait, qu'un simple et très mince fil conducteur.

De page en page, de nouveaux personnages apparaissent, se métamorphosent, disparaissent. Les Grimm Brothers (sic), ministres chargés de trouver une solution au dépeuplement de la forêt allemande, le chancelier Schmidt et ses deux enfants perdus dans la forêt, le preneur de rats de Hamelin, suivi d'une troupe de punks gothiques... sans compter les héros des précédents

G A D D A



Le règlement de comptes de "l'ingénieur milanais" avec sa ville au premier quart de siècle.

Traduit de l'italien et introduit par Jean-Paul Manganaro. Collection Le Don des Langues dirigée par R. Freyer. 95 F.

Editions du Seuil

Le ciel au-dessus de l'Irlande

L'Irlande, patrie des poètes et des buveurs, a inspiré deux grands écrivains : John McGahern et J.-P. Donleavy. L'un tout en noir, l'autre voit tout en double.

JOHN MCGAHERN, l'auteur discret et cruel de quelques chefs-d'œuvre mémorables de la littérature irlandaise dont on a déjà dit l'importance (*l'Obscur* (1), *la Caserne*, *la Pornographie*, *Journées* (2)), revient cet automne avec son œuvre amère, pointée sèche et dix nouvelles bien serrées, regroupées sous le titre *Haute Terre*, pour inaugurer la collection de « Nouvelles étrangères » des Presses de la Renaissance. On le sait d'expérience, McGahern n'est pas un tempérament désopilant, il aurait même le don de nous coller un solide bourdon avec à peine une ou deux lignes, au détour d'une phrase - à demander du reste par quel étrange mécanisme nous prenons tant de plaisir, assis douillettement dans un fauteuil, un chat sur les genoux, à nous faire assombrir l'humeur ainsi, - mais il lui arrive de connaître des moments de paix. Plusieurs nouvelles du recueil terminent bien. On provisoirement bien, il est déjà ça de gagné. L'ensemble reste néanmoins magouge, couvert et néanmoins très classiquement, avec un petit crachin pénétrant, par le récit d'une rupture amoureuse.

Il y en aura d'autres, bien sûr, dans un de ses prochains romans que McGahern essaie à rendre; la plupart des thèmes abordés ici sont ceux de ses romans, la séparation, l'avenir sans espoir, l'amour trahi, l'amour sans joie. O'Reilly rencontre Rachel dans un bal de mariage, la compromet en public (*Balade*). Il « réparera », épousera Rachel, et lui fera deux enfants. Est-il heureux vraiment? Un homme séduit, encore dans un bal, une jeune femme avec facilité.

Il avait songé à devenir prêtre, puis renoncé à prononcer ses vœux. Sa conquête est plaisante,

pleine d'initiative, ce qui n'est pas fréquent à Dublin. Mais c'est parce qu'elle va entrer prochainement dans les ordres et qu'elle entretient à sa manière sa vie de garçon. Le jeune Eddie Mac est un as du football et un tombeur de filles dans son village. Un jour il se blesse à l'entraînement, et c'est la peste. « Sa grâce assassine l'avait quitté (...). Ce fut la fin de l'époque où Eddie pouvait danser avec une seule fille et être sûr qu'elle partirait avec lui. » Il se mariera avec la moins belle et l'abandonnera enceinte.

Deux nouvelles sont particulièrement remarquables. L'une (*Au paradis jadis*) parce qu'elle illustre la complexité des relations entre catholiques et protestants. Un adolescent, Johnny, fils d'un garda irlandais, se prend d'amitié pour un couple de riches Anglais, qui lui proposent de l'aider à entrer dans une école militaire. Pour devenir soldat britannique? Jamais, dit le père. Johnny quitte ses protecteurs et deviendra journaliste, un reporter comme qui dirait, et ressemble fort à McGahern, analyste de ses contemporains.

Dans son île

L'autre nouvelle (*la Montre en or*), la plus noire, parce qu'elle revient sur la question douloureuse (et autobiographique sans doute, comme en témoigne *l'Obscur*) des relations père-fils, nouées de remords et d'incompréhension, avec un art consommé de la haine au goutte-à-goutte.

Il n'est pas interdit de voir l'Irlande sous un ciel moins plombé.

J.-P. Donleavy, qui pourrait subir la censure pour son *Homme de paille* (3) publié en 1977 en France (et seulement dans les années 60 dans le pays anglo-saxon), n'est pas rancu-



Donleavy, maître dans l'énumération des pubs.

nieux. Un Américain-Irlandais, né à New-York en 1926, est retourné vivre dans son île, là où il fit ses études - au fameux Trinity College de Dublin, - et évoque ses souvenirs dans *Mon Irlande* avec beaucoup moins de mélancolie que McGahern.

Il ne faut pas chercher un fil conducteur trop rigoureux dans ces pages. L'auteur, à son habitude, se laisse aller d'une image à une anecdote de façon décousue et pittoresque. On trouve de tout dans la mémoire de Donleavy, des merveilles et des démons plus ou moins recommandables, celui de la chair parfois et celui de la pitié; celui de la soif le plus souvent.

Donleavy est maître dans l'énumération des pubs, la description des particularités de chaque, de leurs spécialités, et la liste en est de gigantesques boiveries, interminables, sidérantes, où tel monsieur trinque à l'aveugle, jugeant que la musique était lente se mit cérémonieusement à pincer sur le phonographe pour en accélérer le tempo. Même les personnages sont gais sous sa plume, enroulés élégants, comme les cor-

billards liés par des chevaux empanachés, tandis que la famille du mort se précipite au zinc le plus proche.

On aperçoit Samuel Beckett et le spectre aimé de Joyce. Plus proche, ce portrait de Brendan Behan, qui attendait sa peine (en retard à la suite d'une cuite) dans le bureau de celui-ci et pris d'une faim soudaine, mit deux saucisses en broche dans la cheminée et les fit cuire en flambant les manuscrits de ses confrères qui lui tombèrent sous la main. On imagine aisément Donleavy capable du même tour. La tristesse ne lui dure pas, il y a toujours un grain de folie poivrée pour en relever la saveur et nourrir de jolies formules : « Dublin, par sa atmosphère habituelle, nous permettrait de reconnaître que nous sommes plus liés que vous auriez jamais la possibilité de les oublier. »

L'attention française est assez luxueuse, abondamment illustrée de photos, imprimée sur un papier de qualité. Le caractère chaotique et spasmodique de la traduction n'en a que plus de pittoresque.

MICHEL BRAUDEAU.

HAUTE-TERRE de John McGahern, traduit de l'anglais par Georges-Michel Sarotte. Presses de la Renaissance, 194 p., 85 francs.

MON IRLANDE AVEC TOUS SES PÊCHES ET CERTAINES DE SES GRACES, de J.-P. Donleavy, traduit de l'anglais par Anne Villemaur, Denoël, 312 p., 158 francs.

(1) Éditions de la sphère.
(2) Ces livres sont publiés aux Presses de la Renaissance.
(3) Ce roman est disponible en format de poche, - Folio - (Gallimard).

LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, de l'Académie française

Sarah Bernhardt, de Françoise Sagan

Entre copines

LES dévots de Sarah Bernhardt et les passionnés de biographies fouillées où ne manquent pas un bulletin scolaire ni une fiche d'hôtel, ceux-là feront mieux de relire les *Mémoires* de la comédienne (*Ma double vie*), ou les nombreux documents qu'elle a inspirés. Françoise Sagan manifeste ici toute la désinvolture qu'on lui connaît envers les règles auxquelles s'astreignent, d'ordinaire, les historiens amateurs. Elle imagine qu'elle écrit au fantôme de Sarah Bernhardt, et que celui-ci lui répond, du fond du Père-Lachaise, où elle repose depuis plus de soixante ans.

Leur correspondance ne porte qu'accroissement sur des points obscurs de l'existence de la disparue, détails qui, grâce à Dieu, garderont leur mystère. Les deux femmes bavardent, entre copines, sur ce qui a changé depuis la Belle Époque, et sur ce qui demeure, sur la faiblesse des hommes et la faiblesse faite des femmes, sur ce qui les rapproche l'une l'autre, et qui n'est pas mince, au-delà d'apparences contraires : l'amour du théâtre, y compris dans la vie, le sens de l'amitié, l'instinct dépensier, les états en bande au bord des mers océanes, une maternité pudique, les sautes de chance, les revers de fortune, les épreuves physiques, toutes les ivresses de la gloire, dès lors que, refusant d'y voir, comme M^{me} de Staël, le « deuil éclatant du bonheur », on l'accompagne, cette gloire, d'une invincible gaieté.

Ce qui fait s'écarter les autres peut nous laisser de marbre et inversement. C'est affaire de clan, ou le voit au retour de vacances où on ne s'est pas

divertis des mêmes réalisations. Sarah et Françoise, si elles avaient été contemporaines, auraient ri des mêmes choses. Du moins Françoise en est convaincue, il cause d'une même façon de voir la vie, les amours, le temps, et d'une parenté d'humour avec le grand-père de Françoise, dont ont témoigné des amies communes à mi-chemin d'elles deux, Chanel, Colette et Marie Bell, dernière tragédienne à la Sarah Bernhardt.

Ne pas croire que le talent saute aux yeux, il faut l'accentuer, comme on accentue sa vie même. Si la petite Sarah contracte la vocation du théâtre en écoutant Britannicus, elle en convainc moyennement les autres en récitant les *Deux Pigeons* au concours du Conservatoire. C'est seulement à sa sortie qu'elle impose sa fameuse voix, en caressant les nerfs, en jouant entre les fureurs et les pleurs où se cantonnaient ses devancières. Sagan profite de ces évocations pour faire exprimer par son auguste correspondante des regrets devant l'époque présente, où la scène ne montre plus, au lieu de reines éplorées, que des femmes de ménage, des catins, ou des vieillards enterrés à mi-corps.

Bien qu'elle répugne aux confidences sexuelles, dans ses romans comme dans ses interviews, Sagan ose en demander exceptionnellement à sa copine Sarah, puisque aussi bien on s'est beaucoup interrogé là-dessus.

(Lire la suite page 21.)

سكنا من الاصل

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

سكننا من الامم

Le classicisme discret de Georges Poulet

FRANCHIR le monde du temps, pénétrer dans le royaume de l'invisible, voilà qui semble aisé... Georges Poulet, comme guide, dans la *Pensée indéterminée*, il nous invite à flirter avec l'intelligibilité du monde... en Goethe, de Schopenhauer, d'Amiel, de Stendhal et des écrivains romantiques qu'il affectionne. Délesté des sacs de plomb de l'érudition, du jargon et du dogmatisme, bref de tout ce qui rend le général la critique insupportable, Georges Poulet restitue des droits à la subjectivité la plus raffinée. Lire, pour lui, c'est effleurer une conscience, comme un miroir.

Le sublime, Goethe, suscité par l'indétermination de la pensée et des sentiments. Et Amiel d'ajouter dans son *Journal* : « L'indétermination consiste à étudier la condition humaine pour sauver une sorte d'indépendance divine » l'indépendance toujours menacée par les failles infimes du moi et par l'espèce d'égarement angoissé

où elles nous laissent : « J'enrai, écrit Nerval, un état confus où les figures fantasques ou réelles qui m'entouraient se défilent en mille apparitions fugitives. » Qu'il évoque l'indétermination de Paul Valéry qui n'eut jamais le courage de monter sur le toit, c'est-à-dire un être négatif, une sorte de nullité, dans la pensée de laquelle, à certains moments, il se jette quelque chose, Georges Poulet nous redonne son indépendance. Son indépendance disparaît dès qu'il faut quand les oripeaux de la modernité ne trouvent plus d'acquéreurs.

ROLAND JACCARD.

LA PENSÉE INDÉTERMINÉE. De l'indétermination au XX^e siècle, de Georges Poulet, collection « Écriture », PUF, 265 p., 145 F. Voir aussi *Le Monde des idées*, 15-16, 1985 où Georges Poulet expliquait le sens de ses dernières pensées.

ROMANS

Les voyageurs

Immobiles

de Jean-Paul Malaval

Deux romans rencontrent une jeune fille dans un bar. Ils décident de l'emmener chez leur ami Schoen, habitué à recueillir et héberger, aventuriers et promeneurs solitaires. On assiste alors à la dérive de ces deux personnes, réunis pour quelques jours, en attendant d'être définitivement séparés. Chacun, dans l'indifférence de l'autre, s'enferme dans sa propre insignifiance et son propre isolement. Personnage en suris, prisonniers de leur vie, ils s'enlisent dans un néant où l'échange n'est plus possible. « *Immobiles* », suspendus à la corde du hasard, ils essaient par l'alcool et l'opium d'oublier la désespérance et de passer de l'autre côté.

Le roman *Immobiles* est le récit d'un voyage aux origines, voyage dans l'espace géographique de lieux mythiques, dans le temps des mythes humains et modernes, exploration des rituels érotiques et de cérémonies baroques. *Immobiles* est fantasmagorie, « *Idée de vie et de non-vie* », à l'image, chez Schoen, de ses vastes pièces qui s'embourbent les unes aux autres, respectant d'abord dans le récit un parallélisme rigoureux, finissant par se télescopent et se juxtaposent.

Deux journées à travers les remans de la limite ; dans le sens de la frontière d'abord, puis qu'il se déroule entre la ville et le désert (la banlieue), rêve et réalité, passé et présent. Il faut dans ces deux romans, parce que ces deux romans sont l'expérience du déplacement.

VERONIQUE CAUHAPE.
★ DEUX ROMANS DE JEAN-PAUL MALAVAL, de Jean-Paul Malaval, Editions Mille, 158 p., 75 F.

DERNIÈRES LIVRAISONS

CINÉMA

VICTOR BACHY : *Pour lire le cinéma et les nouvelles images.* Un guide des langages du cinéma, télévision, vidéo... L'industrie cinématographique aux aspects techniques et au nouveau moyen d'expression, une approche de l'art du cinéma un peu mystérieux. (CERF, 128 p., 17 F.)

HISTOIRE

WULF SCHWARZWALLER : *Hitler millénaire.* — Adolf Hitler aurait réuni les vices d'un : la cupidité. Sa haine toujours restée insensible à l'appât du gain. Le livre de W. Schwarzwaller veut détruire les légendes en présentant un Hitler puisant volontiers dans la caisse de son parti ou de l'Etat pour satisfaire son goût de luxe. (Pierre-Marcel Favre, 110 p., 55 F.)

HISTOIRE LITTÉRAIRE

JEAN-YVES DEBREUILLE : *L'Ecole de la poésie.* Thèmes et pratiques de la poésie 1947-1961. — René-Guy Cadus, Luc Bérimont, Jean Rousselet et les autres poètes de l'Ecole de la Rochefort contribuèrent à former la sensibilité poétique moderne. *Thèmes et pratiques* de Max Jacob, de sa écriture les caractéristiques d'un lyrisme humaniste, d'une attention au monde très proche et palpable. Une étude très complète sur cette période de l'histoire de la poésie de notre siècle. (Presses universitaires de Lyon, 100 p., 110 F.)

SOCIÉTÉ

LÉON MOESCH : *Les Ardoisiers de l'Ardennes.* — Cet ouvrage traite des aspects historiques, techniques et géologiques de l'industrie et des travaux de la région ardennaise. Une étude très détaillée d'une activité, jadis prospère, aujourd'hui pratiquement disparue. Ouvrage richement illustré. (Editions Tardit Ardennes, 21, rue Hochette, BP 71, 08001 Charleville-Mézières Cedex, 110 p., 100 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

LUDWIG BOLTZMANN : *Mythos d'un professeur.* — L'ouvrage de Boltzmann est écrit pour les étudiants en physique et les amateurs de la culture. Le grand physicien y présente, à la fin du siècle dernier, un regard candide, mais très lucide, sur la société américaine. *Mythos d'un professeur* est le récit de son voyage en Amérique, par un scientifique qui, en la matière, est un spécialiste. (Editions du Seuil, 142 p., 100 F.)

MÉDECINE

ANDRÉ VÉSALE : *La Fabrique humaine.* — De *Humani corporis fabrica*, sous ce titre, l'anatomiste de la Renaissance André Vésale présentait son œuvre en 1543. Les Editions Actes Sud et l'INSERM ont choisi ce court texte, pour inaugurer une collection consacrée à la bio-éthique. Traduit du latin par Louis Bakelants, avec le texte original. Avant-propos de Claire Ambrascelli, Anne Fagot-Lucqes, Christiane Sinding. (Actes Sud, 80 p., 50 F.) Dans la même collection, le texte de *Avis de recherches sur l'embryon*, rédigé par le Comité consultatif national d'éthique.

ROMAN

JEAN-LOUIS DEGAUDENZI : *Zona.* — « *Zona*, ce n'est pas d'aujourd'hui que j'ai quitté cette société » écrit l'auteur de ce roman à vécu qui est, un roman, écrit pour toujours son domicile avant de pénétrer dans le monde des sans-abri, vagabonds, clochards. Il livre ici un témoignage douloureux, souvent terrible, sur les humiliations subies jour après jour, au cours d'une existence d'où tout espoir semble exclu. (Editions Fyot, 206 p., 89 F.)

TÉMOIGNAGES

RENÉ CASSIN : *Les Hommes partis de rien.* — De juin 1940 à décembre 1941, dix-huit mois de la vie de la France libre, vus et vécus par celui dont le prix Nobel de la paix viendra couronner, en 1968, l'action et la pensée. Ce témoignage est redonné à l'occasion de l'entrée au Panthéon des cendres de ce grand militant des Droits de l'Homme. (Plon, 480 p., 135 F.)

ADRIEN LE BIHAN : *L'Arbre colérique.* — *Journal de l'année 1976-1978.* — Quatre années passées en Pologne suivies de nombreux séjours à Cracovie ont donné à Adrien Le Bihan un regard privilégié sur la société polonaise. Il raconte la vie quotidienne, l'espoir et les déceptions de ce Pologne qui souffre dans la crainte d'être oublié. (La Découverte, 132 p., 125 F.)

VOYAGES

BERNARD PIERRE : *Le Roman du Danube.* — Après le *Roman du Nil* et le *Roman du Mississippi*, Bernard Pierre achève sa trilogie par le « biographie » de ce fleuve qui a charmé une part de l'histoire européenne. L'auteur a parcouru le Danube, son cours et son histoire en explorateur. Il nous fait part de ses découvertes et les illustre par de nombreuses photographies et reproductions. (Plon, 332 p., 150 F.)

magazine littéraire
Tous les mois, un dossier consacré à un auteur ou à un mouvement d'idées
OCTOBRE 1987 - N° 246

Proust et les recherches du temps perdu
Une enquête sur les nouvelles éditions de « La Recherche ».
Une bio-chronologie.
Les manuscrits.
Proust et la NRF.
Un témoignage inédit de Claude Mauriac.
La réception de Proust au Japon et dans le monde anglo-saxon.
Entretien : Czeslaw Milosz
Chez votre marchand de journaux : 24 F

OFFRE SPÉCIALE

- Les numéros : 84 F
Coches sur la liste ci-après les numéros que vous choisissez :
- Raymond Chandler
 - Fernand Braudel
 - 60 ans de surréalisme
 - Victor Hugo
 - Francis Mauriac
 - Spécial Japon (numéro double)
 - Les enjeux de la biologie
 - Venise des écrivains
 - Michaux
 - La littérature et l'exil
 - Henry James
 - Lévi-Strauss
 - Les littératures du Nord
 - Dix ans de philosophie en France
 - Michel Tournier
 - La France fin de siècle
 - Raymond Queneau
 - Georges Dumézil
 - Londres des écrivains
 - Beckett
 - Les écrivains de l'Apocalypse
 - Vladimir Nabokov.

magazine littéraire
40, rue des Saints-Pères
75007 Paris. Tél. 45-44-14-51

SOCIÉTÉ

Mafia et démocratie

Les élections locales de la région n'annoncent pas la fin de l'organisation mafieuse sicilienne. L'auteur, Marcella Padovani, correspondante à Rome du *Nouvel Observateur*, est plutôt convaincue que si l'honorable société a connu de graves crises dans la période récente, c'est parce qu'elle a transgressé ses propres règles, ce qui n'a rien de la pérennité ni de la redoutable efficacité d'un modèle d'organisation que l'on retrouve, semblable, ailleurs : dans la mafia turque, la « Cosa nostra » américaine ou les « Triads » chinoises par exemple.

Plutôt que de tenter une reconstitution policière des réseaux, des structures et des familles à l'échelle des continents, Marcella Padovani a choisi de mettre au jour les ressorts de l'organisation et les principes de son fonctionnement : principe de silence, principe hiérarchique, principe de médiation (le meilleur comme intermédiaire est inévitable) et principe de violence.

L'auteur nous présente dans son ouvrage, l'Etat et les mafias. Inconnues, les mafias ont lancé la lutte anti-mafia et la grande victoire de ceux qui, comme le juge Falcone, ont été attaqués et la pierre à l'assaut. Ces hommes ne se démentent pas. Ces hommes ne sont qu'une poignée à l'Etat et à la justice. « Onze magistrats, une vingtaine de policiers, huit curés et cinq ou six journalistes » dans une île où, explique Marcella Padovani, bien peu de gens se préoccupent de la mafia et du problème qu'elle pose à la démocratie.

CLAIRE TRÉAN.

★ LES DERNIÈRES ANNÉES de Marcella Padovani, Gallimard Folio, 271 p.

EN POCHE

- En « GF-Flammarion », Philippe Berthier présente une réédition de deux *Scènes de la vie de province*, de Balzac : *la Vieille Fille* et *le Cabinet des antiques* (n° 481).
- *La Fanfarlo* est l'unique nouvelle de Baudelaire. Elle fut publiée en 1847. Elle est reprise avec le *Spleen* de Paris dans une édition préparée par David Scott et Barbara Wright (« GF », n° 478).
- Enveloppé dans son mystère, Laurémond n'a pas cessé de fasciner la glose, le commentateur. Dans la même collection de Maurice Nadeau, « Le regard de Laurémond », sont rassemblés des textes de Maurice Nadeau, Julien Gracq et J.-M. G. Le Clezio sur Laurémond (n° 16).
- Dans la même collection, préfacés par Lucien Combelle, quelques textes critiques de Céline sous le titre *Style contre les idées* — entretiens, préfaces, lettres... — dans lesquels il est question de Céline, de Zola, de Sartre et de Vladimir Nabokov (n° 15).
- Les cours de littérature que Vladimir Nabokov donna entre 1940 et la fin des années 50 constituent une part importante et essentielle de son œuvre. *Littérature* reprend les cours sur Dickens, Flaubert, Joyce, Kafka... Traduit de l'anglais par Maurice Pasquier ; présenté par Fredson Bowers (La librairie de poche, « Biblio-essais », n° 4065).
- Louis Moxandeu, ancien ministre socialiste des PTT, a publié en 1986 un livre sur les Capétiens. La librairie capétienne est une occasion de le relancer dans la collection « Marabout-Histoire » (n° 484).
- Toujours en histoire, mais dans un secteur un peu différent, l'ouvrage de Daniel Halévy sur l'assassinat de l'abbé de Follon (n° 87).
- Françoise Vincent-Ricard présente un jeu très complet de *Clefs pour la mode*, ses métiers, ses règles, son histoire (Seghers, collection « Clefs »).



La fin d'un monde

Milton Reid n'a plus que quelques heures à vivre. Il se livre, dans ce roman, à une réflexion sur la mort, la fin du monde, la fin d'un monde. La fin d'un monde ? La fin d'un monde ? La fin d'un monde ? Le 6 août 1945, la première bombe atomique tombe sur Hiroshima. Devenu journaliste, Reid écrit sa vie comme un article, sans compassion, anonyme un moment. Denis Destorges, à la même manière, livre la fin d'un monde qui atteignent la occupation d'eux-mêmes, à une paix intérieure et à la fin d'un monde — qu'il s'agit de l'existence perdue, qui nous ramène au du gâchis, il n'y a plus d'avenir absolu.

★ LE PACIFIQUE de Denis Destorges, Albin Michel, 128 p., 89 F.

Les petites tragédies de l'existence

Un 15 août de rêve dans un Paris silencieux où rien ne semble pouvoir arriver. Un homme remonte la rue Paul-Dourmer. Deux mots claquent soudain dans le silence et tout bascule. Quatre jeunes gens en voiture se sont arrêtés pour lancer « vieille tante » au promeneur. Deux mots qui le blessent, l'effritent. Toute attaque suppose une défense. Le narrateur mène une enquête sur lui-même, remonte le temps pour retrouver les indices qui révèlent le moment où « ça », cette tante (cette tante ?), a commencé à déboucher les portes et à déborder : l'histoire pour les cinéastes et les romanciers, pour les romans cinématographiques, pour les romans d'un monde étrange, pour les robes et les dentelles des poupées...

Les cartes s'abattent. « Restait à jouer la partie. » La tante se rejoue à travers tous ces décalages qu'enfant il avait vu l'indolence stupeur d'une innocence qui s'étonne de ses émois, de ses pl-

V. Ca.
★ LA PORTE DÉROBÉE, de Maurice Barnay, Cahiers-Lévy, 254 p., 89 F.

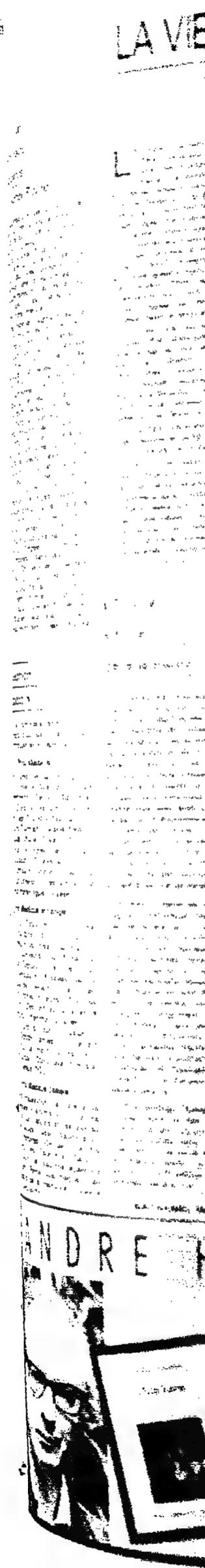
PAVILLON BALTARD
Nogent-sur-Marne
13^e SALON NATIONAL DU LIVRE AU FORMAT DE POCHÉ

Dimanche 4 octobre
14 heures
Animation Evelyn Leducq
Dédicaces avec cinquante auteurs

Jean CANTEINS
LES BARATTEURS DIVINS
Collection METALANGAGE
Série « Sauver le Mythe » 220 FF.
MAISONNEUVE & LAROSE

— LA VIE DU LIVRE —
OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISE ?
Dans le stock, ou par le réseau de la LIBRAIRIE
LE TOUR DU MONDE
9, rue de la Harpe 75116 PARIS
45-20-87-12

A l'occasion de la parution aux Editions de Minuit de **L'ENNEMI** et de la représentation au Théâtre de la Bastille de **L'HYPOTHÈSE** de la Librairie Fatael
58, rue de la Roquette, Paris 11^e
vous invite à une rencontre avec **Robert Pinget**
le jeudi 8 octobre de 19 h à 21 h.



LA VIE LITTÉRAIRE

Des éditeurs, des écrivains,

Des libraires

pour Michel Polac

« La suppression de « Droit de réponse » est une nouvelle atteinte portée à la vie culturelle, si souvent invoquée et si rarement présente à la télévision. Michel Polac avait su donner au livre le place qui est la sienne au cœur des débats, des interrogations, des polémiques. A quels télespectateurs s'adresse une télévision sans livres, sans écrivains, sans impertinence ? »

Parmi les premiers signataires de ce texte on relève les noms de : Claude Durand (éditions Fayard), Philippe Djian (écrivain), Samuel Beckett (écrivain, prix Nobel), les libraires Actes Sud (Arlès), L'arbre à lettres (Paris), L'Armitière (Rouen), Autrement Dit (Paris), André Balland (éditeur), Bernard Berrault et Betty Milet (éditeurs), Christian Bourgois (éditeur), Jacques Bertoin (édition L'As commun), René Belletto (écrivain), Marie-Thérèse Boulay (librairie La Divan), Michel Butel (écrivain), Jean-Claude Charlier (écrivain), Michel Chodkiewicz (La Seuil), Claude Duneton (écrivain), librairie Compagnie (Paris), Régine Deroges (éditeur), Gilles Deleuze (philosophe), librairie Garamond (Metz), Eric Hazan (éditeur), librairie Kieffer (Strasbourg), Jérôme Lindon (Éditions de Minuit), librairie Mille Pages (Vicennes), librairie Ombres (Toulouse), Paul Ouhakovsky (L'Armitière), François Perrault (écrivain), librairie Vent d'ouest (Nantes), Vente du sud (Aix-en-Provence), Bernard Waller (éditions Denoël), Michel Field (écrivain), Denis Roche (écrivain).

La sélection

« Médicis »

Voici la première sélection du jury Médicis pour les trois prix qui seront attribués en novembre :

Prix Médicis :
Richard Joffé : *Le Navire Argo* (F. Bourin) ; Pierre Mertens : *Les Eboulements* (Seuil) ; Baptiste Marrey : *Elvira* (Actes Sud) ; Michel Saquet : *Les Cris étouffés de Tadjoura* (Loris Talmant) ; Marie Radonnet : *Rose Mille Rose* (Minuit) ; Michel Rio : *Archipel* (Seuil) ; Jacques Roubaud : *Étrangement d'Hortense* (Ramsay) ; Marie Nèze : *Le Girafe* (Gallimard) ; Yves Simon : *Le Voyageur magnétique* (Grasset).

Prix Médicis étranger :
Antonio Tabucchi : *Nocturne indien* (Bouquins) ; Bohumil Hrabal : *La Chevalure sacrifiée* (Gallimard) ; Rachid Boudjedra : *La Prise de Gibraltar* (Denoël) ; Jérôme Charyn : *Métropole* (Presses de la Renaissance) ; Alison Lurie : *Liens étrangers* (Rivages) ; Thomas Bernhard : *Des arbres à abattre* (Gallimard) ; Maurizio Scacchi : *Au vent d'Est* (Seuil) ; Phyllis Dorothy James : *Un certain goût pour la mort* (Mazarine) ; Marco Lodoli : *Chronique d'un siècle qui s'enfuit* (POL).

Prix Médicis Essai :
Alois Finkielkraut : *La Dialectique de la pensée* (Gallimard) ; Claude Hagège : *Le Français et les autres* (Jullien Jacob) ; Jean Baudrillard : *Code d'Amérique* (Gallimard) ; Zysberg : *Le Capitalisme* (Seuil) ; Alain Badiou : *Le Malin* (Gallimard) ; Pierre Vidal-Naquet : *Le Crématorium* (Éditions de la Découverte).

Le « petit » Hachette

« A vraie nouveauté cette année, c'est que le Petit Larousse n'arrive pas seul sur le marché des dictionnaires et des ouvrages de référence. Un dictionnaire Hachette, au format du Petit Robert, s'y jette, faisant fi de tout bois : préface de Claude Hagège la langue est en mouvement perpétuel ». Commencé plutôt par la fin, en quelques pages lumineuses, Jacques Chausud donne « un aperçu historique de la formation du français » (du gaulois au français moderne), dont le conclusion est praxique : calmer les angoisses homogénéisantes des puristes qui ont dominé la seconde guerre mondiale, les emprunts à l'anglais ne doivent être ni « ni « les divers types de formations à partir d'éléments puisés dans la langue elle-même ».

Il est vrai qu'on a parfois besoin d'un tel dictionnaire. Par exemple, lisez la préface qui commence par le faux anglicisme, *shaker*, et qui continue : *shaker, shakespearean, shampoing, shad, shérif, sherry, shelling, shimmey, shipchandler, shirting*. Ouf ! Il y a aussi *Amolphe* Le Pan de la Souche, *shimsham*, on trouve aussi la Hongrie (*shakol*), *shakol* (shokol), le Népal (*shep*), le Japon (*shimo, shogun*).

Le Petit Larousse omet *shaka-hand* et *sharpe* ; mais ajoute le hindi *sharma*, le japonais *shamisen* ; et encore de l'anglais : *sharps, shaving, shirt*.

Ainsi ces deux dictionnaires français ont-ils une prétention encyclopédique minimale, manifestée de façon voisine la même souci de tolérance. Comme s'ils suivaient le conseil d'Alberto Savinio : « *Répondez donc à espérer un retour à l'homogénéité des idées, c'est-à-dire à un type de civilisation ancien, et cherchez plutôt à faire cohabiter de la façon la moins sanguinaire les idées les plus disparates, y compris les plus désespérées.* » (1).

Plus que le dictionnaire Hachette n'est entièrement nouveau. Outre qu'il procède au même esprit que le Robert, comme Jésus d'Abraham, d'après le docteur Jacob, il apparaît comme une version recomposée du dictionnaire de langue française paru en 1952. Et — malgré des entrées nouvelles et des ajustements bien utiles — comme une version améliorée des noms propres et des termes.

Ce nouveau dictionnaire s'écarte aussi du Petit Larousse dans son caractère d'agrément et de plaisir artistique. Et se rapproche, par son format aussi — plus maniable — du Petit Robert. Pourquoi alors supprimer les distinctions étymologiques et les exemples illustratifs ?

Certes, ceux-ci ne sont pas indispensables. Mais, pour parler, on aime entendre Stendhal, Michelet ou Camus. Même enfin, pour apprendre, réviser ou méditer, on veut à moins pour « épidémie » (au sens figuré) ? C'est là l'écueil : épidémie de cambriolages ? ou dans le Petit Robert : « l'épidémie, épidémologie entre autres, est affreux vent de la mort qui a nom le fantasme » (Michelet) ?

Dependant, il vaut bien intelligenter avec un peu d'argent, vous pouvez acheter les trois. Comparez : pour le Robert, le Petit Robert : organe de la copulation ; du Petit Larousse : organe de la copulation ; dans Hachette : organe de la copulation et de la population. C'est complet maintenant, et les trois font le pair.

DENIS SLATKA.
« Dictionnaire du Français », préface de Claude Hagège, Hachette 1 824 p., 275 F.

(1) Alberto Savinio, « Encyclopédie », dans *Encyclopédie nouvelle*, (1980).

« Folio »

affiche

dans le métro

La publicité littéraire aurait-elle changé ? On s'était pourtant réjoui de subir silencieusement ces éloges extraits de critiques, chargés simultanément de la présentation et de la promotion du « produit littéraire ». Celui qui se hasardait à écrire qu'un livre « malgré son manque total d'intérêt et l'abandon de ses lieux communs était quand même très bien écrit » risquait fort de se voir métamorphosé en inconditionnel de l'auteur. La victime, c'était bien sûr le lecteur. Comment s'en pardonner il manquait un « livre incontournable » ou n'avait pas été bouleversé par ce « chef-d'œuvre de sensibilité » ?

« Folio », dans sa récente campagne d'affichage dans le métro parisien et sur les murs de province, a choisi, pour toucher le grand public, un ton nouveau : l'humour. « C'était simple, mais il fallait y penser », serait-on tenté de dire. Des textes brefs, assez drôles, illustrent chacun un livre réédité en collection de poche, avec, en point d'orgue, l'argument principal du petit format : son prix. « *Consolateur* » pour Bianciotti, « *pacifique* » pour Catherine Henry-Vielle, « *pour devenir civilisé* » avec Yann Queffelec, et *Dashiell Hammett* ne nous livre son *Façon de Meïta* que payé « cash ».

Plus ambigu, *Relier et ne mâche ni ses mots, ni ses dessins, ni le prix*. Certains pourraient croire sa *Vie des bêtes* hors de prix ?.. Eh bien non, il ne nous en coûte que 32 francs, alors, comme le dit le slogan : « *Pourquoi se priver du bonheur de lire ?* »

NATHANIEL HERZBERG

De la naissance

du livre

Les années 80 auront vu l'émergence dans les études littéraires, d'une discipline nouvelle : la critique génétique. Elle prend pour objet les manuscrits d'auteurs, tout ce qu'il est convenu aujourd'hui d'appeler l'« avant-texte » et qui précède le « tiré » de l'auteur. Elle restitue-t-elle aux auteurs leur « troisième dimension », celle de leurs divers possibles. La texte se désacralise au vu des contraintes de tous ordres et des libertés hasardeuses que cette critique met au jour en remontant à sa naissance. Souvent liée à des entreprises d'édition de grands auteurs, la critique génétique fédère des méthodologies d'ordinaire tenues pour antagonistes et les met à l'épreuve sur ces textes fascinants — qui peuvent être restitués par électronique — que sont les manuscrits, seuls traces que nous ayons des processus de création littéraire et intellectuelle.

MICHEL CONTAT.

EN BREF

Le traditionnel pèlerinage de Médan, organisé chaque année, en souvenir d'Émile Zola, aura lieu le dimanche 4 octobre à 15 heures, dans la célèbre propriété du romancier où sera présentée une exposition sur « Zola et l'Angleterre ». Pour se rendre à Médan par chemin de fer, départ gare Saint-Lazare. Par route : autoroute de Normandie, sortie à Poissy en direction de Villennes et Médan.

La Maison des écrivains consacre une exposition au photographe et poète Lorrain Gaspard. Elle se prolongera jusqu'au 15 octobre, (53, rue de Valenciennes, 75007 Paris. Tél. : 45-49-31-46).

Du 8 au 16 octobre 1987 se tiendront à Paris les premières Journées franco-hongroises, colloque scientifique sur les « Avant-

gardes en Hongrie ». Ce colloque accueillera les meilleurs spécialistes de l'avant-garde hongroise, et proposera, en particulier, des hommages à Lajos Kassak et Miklós Szentkuthy. (Voir « Le Monde des livres » du 31 juillet.) (Renseignements : G. Baal, CNRS, 9, rue Michelet, 75006 Paris. Tél. 43-98-10-59.)

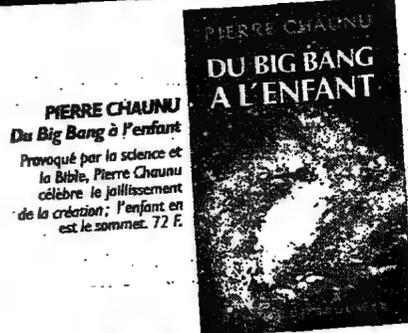
La ville de Cherbourg décrètera son prix à l'occasion de la naissance de la fête du livre qui s'y déroulera les 2, 3 et 4 octobre. Cette manifestation se donne pour but de promouvoir la culture dans la région Nord-Cotentin (Centre culturel Jacques-Prévost, 50104 Cherbourg).

« Lieux écrits », tel est le thème de la fête du livre — organisée par l'Association Rencontres des écrivains croisés — qui se déroule jusqu'au 4 octobre au palais de justice d'Aix-en-Provence, en présence de nombreux écrivains français et étrangers. Citons, parmi ces derniers : Juan Jose Saer, John McGahern et Antonio Tabucchi.

Le dimanche 4 octobre se tiendra au pavillon Baltard, à Nogent-sur-Marne, le Salon national du livre de poche, organisé par les librairies sous l'égide de la municipalité de Nogent. Présidé par Virgil Georgelin, le Salon permettra l'ensemble des éditeurs de poche d'exposer plus de vingt mille titres, et d'accueillir plus de cinquante auteurs venus dédicacer leurs livres.

Un colloque international en langue française consacré au cycle *Monsieur Fantôme* de Paul Valéry aura lieu à l'université de Kiel, en RFA, du 15 au 17 octobre. Renseignements : unité de Recherche et de documentation Paul-Valéry, Romanisches Seminar der Universität Kiel, Leibnizstr. 10, D-2300 Kiel (nouvelle adresse), (0) 431 3111, ou Centre d'études valéryennes à l'université Paul-Valéry à Montpellier.

Vient de paraître



PIERRE CHAUVU
Du Big Bang à l'enfant
Provoqué par la science et la Bible, Pierre Chauvu célèbre le jaillissement de la création ; l'enfant en est le sommet. 72 F.

Desclée de Brouwer

Jean-Marie LACLAUVETINE



Donnafugata

roman

GALLIMARD

« Un roman de jeunesse de Somerset Maugham. Superbe ! »

FREDERIC VITOUX « LE NOUVEL OBSERVATEUR »

Somerset Maugham

Mrs Craddock

« Un roman de jeunesse qui annonçait « L'Amant de Lady Chatterley » »
HELENE BIANCIOTTI « LE MONDE »

« Des personnages polynésiens. »
MICHEL BRICOLIA « L'EXPRESS »

« Somerset Maugham promène son regard sur ces mœurs étranges que sont pour lui les « gens normaux ». »
FRANÇOIS RIVIÈRE « LIBÉRATION »

« On y découvre quel point réalisme et écriture délicate peuvent s'harmoniser. »
JEAN-CLAUDE LE GUYON « LE FIGARO MAGAZINE »

« Un livre de qualité qui témoigne d'une grande acuité dans l'observation psychologique. »
« LE PARISIEN »

« Un superbe roman, plein de délicatesse, qui vaut tous les best-sellers. »
DANIEL YONNET « OUEST FRANCE »

LE ROCHER

ANDRÉ HODEIR

Hodeir, en passant de la musique à la littérature, n'a fait que transférer son génie de perfection formelle et d'originalité.

Contat / Le Monde

« Musikan » s'impose comme une petite merveille de pure émotion.

Gilles Tordjmann
Le Journal Littéraire

Éditions du Seuil

صكذامناالاحل

LE MONDE DES LIVRES

LA PHILOSOPHIE par Roger-Pol Droit

Descartes selon Glucksmann

AUJOURD'HUI, comment philosophe sans faire semblant ? Comment penser auprès des fosses communes où le siècle a enfoui, pêle-mêle, ses idées et ses rêves avec les millions de cadavres qu'ils ont occasionnés ?

Il mine toute vérité, il pousse de l'ironie jusqu'au cœur du bon monde... On irait trop vite à le croire content d'une immédiate certitude du cogito. « Je pense, je suis » ne constate pas un fait tout benoîtement donné.

chaque génération a célébré le héros en le réinventant à sa guise ? Fragile mythologie. Reste à savoir si c'est la France pour Glucksmann, c'est, en gros, la part du monde en Europe. Ni territoire ni esprit d'un peuple.

La réflexion d'André Glucksmann tourne obstinément sur ces questions. Ce livre un livre, depuis une douzaine d'années, avec une gouaille savante, parfois broilonne, il persiste à « découvrir l'euphorie ambiante », à « découvrir la philosophie », à clamer : « Il y a du mal et Auschwitz fut » — donc « le camp d'Auschwitz est possible pour toujours ».

Dans ce crépuscule, nous ne sommes plus, malgré tout, vraiment démunis. Inutile de nous rassurer pour quelque chose de commun : il se cache le pire. Mais il nous unit, nous unifie, nous rassemble, nous garde, contre un mal que nous refusons. Ne plus ouvrir de paradis, mais tenter de cerner les enfers. Ne plus fonder la société des amis du bien, mais essayer encore celle des ennemis du crime.



SERGUEL

l'ironie de ce qui m'apparaît. En elle-même, la conscience n'est pas source de certitude, contrairement à la certitude que la phénoménologie a menée de Descartes.

En un sens, Descartes aurait dû plus se méfier que Husserl. Celui-ci se borne à mettre entre parenthèses le monde de l'existence naturelle. L'aventurier de la Haye s'en serait pris au monde lui-même. Il aurait mis en doute cette assurance fondamentale que nous croyons avoir d'un univers réel. Il aurait déstabilisé le cosmos, ruinant par avance l'entreprise de ceux qui, après lui, tenteront de répliquer le monde, de Spinoza à Merleau-Ponty et au-delà, en passant par Hegel ou Nietzsche.

AVANT tout plongé dans la nuit de l'incertain sans rien pour autant renoncés à traquer l'illusion et la tromperie, ce Descartes est un Socrate pour temps modernes. Maître d'erreur et non de vérité, il nous serait un guide plus sûr, dans nos désarrois, que le plus sûr de nos professeurs. Pourquoi ? Parce qu'il nous dit en passant : « c'est la France ? » — titre mal vu en France, mais dit en passant. Serait-ce que les Français sont « cartésiens » ? Peut-être. Serait-ce que

C'est n'est là qu'une esquisse grossière des lignes de force d'un livre dense, complexe, parfois aride, oscillant à l'extrême subtilité à des simplifications non moins extrêmes. Il ne manquera pas de décevoir les amateurs d'éblouissement — qui sont les mêmes. Il bouscule, il dérange, il interroge, il provoque. D'abord par son style, où de belles formules côtoient de discutables métaphores : le cardinal de Lorraine et Descartes « n'entrent pas dans le même langage d'onde ». Descartes « est une pression déflationniste sur le marché de la vérité ».

Il dérange, surtout, par son projet même : convoquer l'âge classique au chevet de notre avenir perdu, poser un tricentenaire de questions qui ne sont pas les siennes, jouer à contre-temps l'esprit d'une philosophie à la lettre. Cela ne se fait sans risques que quelques coups de force.

Les historiens scrupuleux trouveraient dans la philosophie un grand par trop à côté de la vérité intrinsèque. Les idées innées, l'existence de Dieu, les diverses preuves de la certitude de la connaissance scientifique. Mais ce n'est peut-être pas l'essentiel.

Car, même si l'on demeure réservé sur les thèses propres à Glucksmann, on s'écartera sur la vision d'un Descartes à l'idée, sa lecture est stimulante, dans les mêmes lieux où elle déroute — l'existence de Dieu en Jean de La Fontaine ou en Jean de La Bruyère — au cœur. Mais il ne s'agit pas de théâtre. Et il vraiment aujourd'hui on se contentait d'entretenir les idées des grands hommes, sans des victoires, et les autres qui attendent... — c'est là qu'on se sent vraiment être philosophe.

DESCARTES, C'EST LA FRANCE, d'André Glucksmann. Flammarion, 298 p., 95 F. (En librairie le 5 octobre.)

A signaler également — Parmi les ouvrages récents consacrés à Descartes, il faut noter l'ouvrage de deux jeunes philosophes : un Abrégé de métaphysique de jeunesse édité par Frédéric de Buzon, et un manuscrit de mathématiques de Buzon, édité par Pierre Costantini (Éditions universitaires de France, coll. « Epiméthée », respectivement 160 p., 140 F., et 124 p., 120 F.).

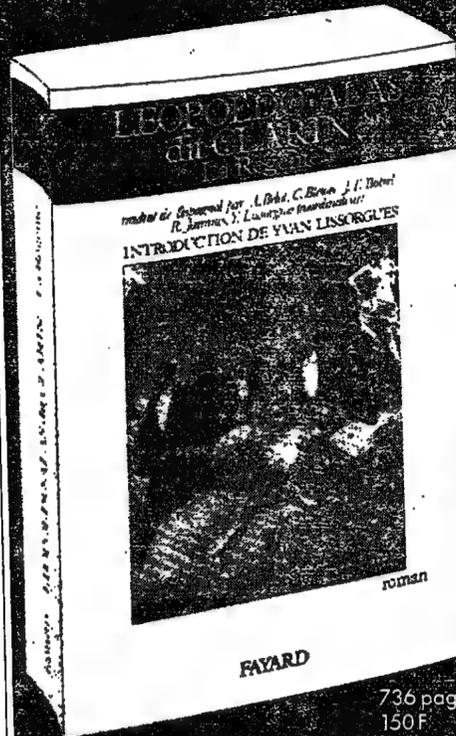
La Revue de métaphysique et de morale a consacré un numéro spécial aux interprétations de Descartes au sein de la phénoménologie. Ed. Armand Colin, janvier-mars 1987, 144 p., 65 F.

Le 350^e anniversaire de l'émission de la méthode (1637) donnera lieu à des journées d'études internationales, du 22 au 29 novembre, à la Bibliothèque nationale à Luxembourg (37, boulevard F.D.-Roosevelt, L-2450, Luxembourg).

UN IMMENSE ROMAN DE LA VIE INTÉRIEURE

Enfin traduit en français, La Régente de "Clarín", un "classique espagnol" qui provoqua à la fin du siècle dernier le même scandale que Madame Bovary.

Pierre Lepape Le Monde



736 pages 150F

Ce "livre saturé d'érotisme, d'outrages aux mœurs chrétiennes et d'allusions injurieuses pour de très respectables personnes" (tel est le "compte rendu" dispensé par l'évêque d'Oviedo dans sa lettre pastorale du 25 avril 1885) est désormais considéré comme le plus grand roman — et peut-être l'unique grand roman, disent certains — de la littérature espagnole moderne. Il a stupéfié les contemporains de "Clarín" par sa hardiesse et sa modernité, il stupéfie les Européens qui découvrent seulement son existence.

Bernard Cohen Libération

Chef-d'œuvre de la littérature espagnole du XIX^e siècle.

Line Karoubi Le Matin

FAYARD

SERGE KOSTER. * DESCARTES ET DON JUAN, de Marcel Spada. Ed. Fata Morgana, 75 p., 57 F.

Le penseur du poêle et le séducteur impie

Marcel Spada rapproche Descartes et Don Juan pour leur ôter leur masque.

VOICI, de Marcel Spada, au sens musical du terme, une « fantaisie » baroque qui allie un charme extrême à Descartes et Don Juan. Le rapprochement de ces deux figures est fort belle invention. Ne figurent-ils pas, dans l'ordre de la pensée et de l'imaginaire, deux de ces « simulateurs » de la liberté de l'esprit qui traversent le Grand Siècle en l'inquiétant quelque peu ? Ces simulateurs peuvent être aussi des simulateurs. Les masques dont ils s'affublent, l'auteur les scrute gaiement et, sans parvenir à tout coup à les arracher, en rend plus ou moins raison, à l'issue d'un double duel.

En apparence, rien de plus contraire que ces hommes, l'un maître de raison, l'autre tout de passion. Mais qu'ils mettent en œuvre l'un l'autre une volonté dont le « généreux » comédien donne au théâtre la meilleure idée. En fait, Spada leur prête à chacun le masque qu'il s'emploie, fasciné, à dévoiler.

Pour Descartes, ce qui étonne, c'est que l'individu qui découvre la méthode universelle pour la recherche de la vérité concilie dévotion et pensée. Spada voit la contradiction : « Descartes n'était pas plus cartésien que Marx marxiste ou Freud freudien. » Il y a une illumination mystique dans la délivrance de la rationalité. Voilà Descartes proclamé « créateur ». A l'époque, on brûle pour moins que cela. Cet homme qui « éblouit par un excès de clarté » se rend maître du monde en réglant son intelligence propre à s'épargner les ratiocinations théologiques aussi bien qu'hérétiques. Il rejoint l'universel dans la lumière qui rayonne à travers « Nerval », « Mallarmé » aussi bien que « La Fontaine » et « Racine ».

Le principe de Don Juan, c'est la foudre : il foudroie les femmes, jusqu'au moment où — « volonté au feu » — marque dans la chair le « séducteur masqué ». Tout

JEUNE PUBLIC MAGAZINE. N° 92 SEPTEMBRE-NOVEMBRE 1987. SPECTACLE VIVANT : CHAILLOT, STRASSBOURG, LE PROGRAMME DES PROGRAMMES... LES PETITS CINQUES... CANAL 1 DÉCROÏTE... CARREFOUR MÉNAS JEUNESSE À NOÏT... GRANDE RECÈRE À LA GAITÉ-LYRIQUE... LE MANIFESTE DE L'ANNAT... CHANSON : OPÉRAS POUR ENFANTS... ÉCOLE : LES PROJETS D'ACTION ÉDUCATIVE... ETC.

LASERMARK. 48 bd Richard Lenoir 75011 PARIS. Tél : 48 06 84 01. Sont imprimés sur disquettes Macintosh ou Amstrad.

سكزاتن الاصل

LETTRES BRITANNIQUES

L'an 2000 de Julian Barnes

Après la merveille d'Intelligence et d'humour du Paroquet de Flaubert (Stock) avec lequel il inventait un genre — celui de la biographie tremblée, conduite au gré de l'humour romanesque, — Julian Barnes retrace ici, d'une manière plus conventionnelle, la vie d'une femme : Jean. Il privilégie... qui l'ont façonné : ils ne suffiront pas à engendrer un destin.

L'enfance, d'abord, avec l'amitié de l'oncle Leslie, qui blout l'héroïne par ses tours de magie et l'entraîne souvent vers le « bon vieux vert Paradis » du terrain de golf, en lui apprenant à hurler vers le ciel pour le braver hardiment et le mettre au défi de répondre à cette provocation. L'arrivée, ensuite, du pilote de guerre Thomas Prosser, qui explique à Jean comment, en volant très haut, loin au-dessus de sa peur, on parvient à regarder le soleil en face : on se protège le visage de la main, on écarte les doigts très doucement avant de jeter un coup d'œil au travail.

Mère d'un vieil homme

Jean, elle, tarde à affronter la vie. Elle préfère garder les yeux baissés, dans une modestie effarée. Michael, qu'elle épouse, s'en moque : « Elle était timide, confiante, et tellement candide qu'on avait envie de lui en faire la reproche », dit-il. Puis viennent le déshantement, la lassitude des soirs où l'on regarde de biais celui que l'on croyait aimer, et le « lent affaiblissement du plaisir ». Pourtant, se rendant compte que « le tempérament ne saurait être fixé une fois pour toutes » et désireuse de mener une vie plus « difficile », l'héroïne décide de quitter son village avec le fils qui vient de naître. Après des années arides, elle entreprendra, à cinquante-cinq ans, une série de voyages à travers le monde. La Chine, surtout, l'impressionna. Mais le mur aux échos du temple du Ciel et le moiteur d'une chem-

bre morte de Nan-King le renvoient à sa solitude. Une solitude étonnée, et non pas amère, d'éternelle enfant qui continue à rechercher des réponses aux anciennes questions de l'oncle Leslie : « Pourquoi les visions s'accrochent-elles au farouchement à l'existence ? » A peine s'aperçoit-elle de l'arrivée de la vieillesse : elle se contente de mettre une paire de gants plutôt que d'avoir à regarder ses mains ridées. Elle s'efface peu à peu derrière son fils Gregory, dont elle accepte, comme « un pille compliment », qu'il passe l'essentiel des journées à ses côtés.

Il y avait là un très beau thème : celui d'une femme qui, au-delà de l'âge, s'aperçoit qu'elle est devenue la mère d'un vieil homme. Au lieu de l'approfondir, Julian Barnes dérape vers une anticipation peu convaincante.

Dans l'univers informatif de l'an 2000, où règne l'OFU — qui déient l'universalité des connaissances, — Gregory interroge sa branche spécialisée : la VA, c'est-à-dire la Vérité absolue, en espérant qu'elle lui apportera les solutions adéquates aux « grands » problèmes de l'existence : Dieu, le mal, le suicide...

Le roman dérive vers une involontaire parodie de traits scientiste où se confondent mysticisme et technicité. On regrette que Barnes ait donné à son livre un sens faussement moderniste, l'encombrant d'une pédagogie qui ruine la fantaisie charmante du début.

JEAN-NOËL PANORAZI

★ LE BOLEIL EN FACE, de Julian Barnes. Traduit de l'anglais par Raymond Las Vergas. Stock, 258 p., 85 F.

○ Signalons aussi la réédition du roman de James Hogg (1770-1835) : Confession de l'imaginaire, chez Gallimard, à partir de ce récit avec l'avant-propos que lui avait consacré André Gide. Traduction de Dominique Aury.

« J'ai la tête comme un pudding »

Le tome VI du Journal de Virginia Woolf : l'angoisse des années 30

« ÉCRIRE, c'est le désespoir même », disait Virginia Woolf, mais elle y consacra sa vie. Voyages, rencontres, amours, impressions fugitives, angoisses incurables : parallèlement à la vingtaine de romans, nouvelles, essais et comédies, les vingt-six cahiers du Journal intime (commencé en 1915 pour s'arrêter en 1941, quatre jours avant sa mort), nous livrent la récolte quotidienne d'un unique « journal » est de « fournir matière à l'art ». Sinon, à quoi bon vivre ?

Quand l'inspiration n'y trouvait pas son compte ou quand la fatigue, la migraine brouillaient les cartes, l'auteur s'exaspérait : « J'ai la tête comme un pudding... Et dans une semaine, il va falloir que je parle, mais que c'est dans ma chambre que je suis le plus heureuse. »

Pourtant, elle attirait les esprits les plus brillants de son temps : T.S. Eliot, Aldous Huxley, Elizabeth Bowen, Charles Morgan, etc. Ses lettres dignes d'elle, qu'elle « croquait » ensuite sur ses carnets d'un coup de plume parfois féroce, toujours incisive.

Plus anglaise que nature

« Aucun écrivain créateur ne peut en avaler un autre s'il est un contemporain », recommandait-elle. Si elle sacrifiait tant à des cocktails et à des réceptions, c'était sans doute parce qu'elle n'avait jamais da monde », ainsi qu'elle se vantait il y a juste titre d'« avoir, en fait, une légitime défense, tué le feu du foyer ».

Elle expiera ce « crime » par de savoureux défilés domestiques avec Mabel, la cuisinière, surnommée « la Vache », « qui use ses cheveux d'un seul côté, porte des bas noirs, boit les vins et exige d'être traitée en femme de cham-



Virginia Woolf, par Clémence Frouard.

bre ». Dès 1934, sur l'insistance de Leonard, l'époux modèle, Virginia décide de donner congé à « la Vache ». Mais en 1936, celle-ci pleure toujours sur ses fourneaux, Monsieur se montre si dur avec elle ! Pourquoi ? Virginia s'interroge : « Cela tient au fait qu'il n'est pas bien né, d'où sa malaise en présence des classes inférieures avec lesquelles il n'est jamais cordial », explique-t-elle.

Accusera-t-on Virginia de snobisme ? Ce serait injuste. Ni les

titres ni la fortune ne l'épaulent. Ses sympathies la poussent à gauche. Mais, née (en 1882) sous le règne de Victoria et plus anglaise que nature, elle concilie une farouche indépendance avec une fidélité attendrie aux traditions. Et, comme les clients de son épicerie, elle condamne sévèrement Édouard VIII qui renonce au trône pour épouser M^{me} Simpson.

Les valeurs changent, s'étiolent. D'où vicendre la relève à l'heure où « ce monde étriqué de Hitler s'apprête à donner forme à

la plus brune qui l'entoure ? » « Et nous n'avons pour nous guider que des petits livres de public school », soupire-t-elle. Un bref séjour en Allemagne nazie la convainc que le pire approche et que nul ne s'y prépare.

Que faire ? Virginia se réfugie dans les Années, ce roman-flouze qui l'absorbera durant trois ans. Page à page, le sixième tome du Journal nous confie ses doutes, sa lassitude, son écoeurement. Et lorsqu'elle se résout à soumettre les épreuves à son mari, c'est « pour lui dire de les brûler sans les lire ». Le soir même, miracle, « Leonard a déclaré qu'il trouvait ce livre extraordinairement bon, aussi bon que les précédents... Le dernier feuillet post, il ne pouvait plus parler, il était en larmes ».

Pour un auteur, quelle plus belle récompense ? Et, pour les innombrables « fans » de Virginia Woolf, quel bonheur de la voir à l'œuvre, au service de son implacable génie, aspirant parfois à s'en libérer ! En vain. Une parole de boules, le carreau d'un chat, le vol d'un martin-pêcheur : avec elle, tout est, tout devient littérature...

GABRIELLE SOLIN

★ JOURNAL DE VIRGINIA WOOLF, tome VI, traduit et annoté par Clémence Frouard, Stock, 343 p., 120 F.

○ Dans leur collection de poche « Qui êtes-vous ? » les éditions La Manufacture publient le Virginia Woolf de Philip Ross, traduit de l'anglais par Dorian de Chevigny (240 p., 49 F.).

○ Deux récits de Len Deighton, parus en France il y a une vingtaine d'années, sont republiés dans la collection « Doublet étranger » en 1978 : Mes souvenirs à Berlin, traduit de l'anglais par Jean-Claude et Nicole van Praet, traduit par Lucien Colson.

Dans la même collection, un roman d'espionnage de Graham Greene paru en 1978 : Je Factor James, traduit par Georges Belmont et Hortense Chabrier.

Les anges diaboliques de Ruth Rendell

Une manière anglaise très tranquille, mais quelle imagination, quel coup de patte !

RUTH RENDELL est une femme charmante. Vraiment charmante. Elle a ce qu'il faut de distinction, connaît la littérature anglaise sur le bout des doigts et on l'imagine volontiers se coucher tôt tous les soirs, c'est excellent pour la santé. En somme, une Anglaise fort tranquille, au crépuscule de la vieillesse.

Depuis de nombreuses années déjà, Miss Ruth écrit des romans policiers. Un exercice reposant qui vous permet toujours de trancher la moitié du genre humain à moindre frais. Unique problème : celui du renouvellement. Impossible d'assassiner deux fois la même victime. Le public en veut pour son hémoglobine. De ce côté-là, Miss Rendell ne connaît un rayon. Au point de faire paraître Agatha Christie comme une pâle créature, un genre de romancière en voie de développement.

Miss Rendell ignore ces problèmes-là : chacun de ses livres (et surtout les derniers parus en français : Un enfant pour un autre et Vera va mourir, chez Calmann-Lévy), se veut une superbe mécanique, avec juste ce qu'il faut de rouages grippés et serrés pour donner le frisson. Avec l'Homme à la tortue, Miss franchit encore un nouveau degré. C'en est au point que l'on finit par se demander : mais où va-t-elle chercher tout cela ? Quelle imagination ! Il y a quel coup de patte ! Voilà enfin, et c'est rare par les temps qui courent, un auteur qui vous en donne pour votre argent.

Le personnage principal du récit, c'est le spécimen le plus excrécable de la création humaine :



Ruth Rendell, une Anglaise fort tranquille.

Un d'un affrontement avec le police, l'homme, un dénommé Victor, blessé grièvement le détective qui tente de le rassurer. Dix ans plus tard, Victor sort de prison. Seul, désespéré, il se cloître, comme pour mieux reconstruire un nouvel univers carcéral.

Par hasard (un hasard qu'il provoque), il finit par rencontrer le représentant des forces de l'ordre, dont il a bria la vie et la carrière. Celui-ci vit dans un fauteuil roulant. À ses côtés, une jolie femme, dévouée, aimante. En face-à-face du bourreau et de la victime va-t-il déboucher sur un bain de sang ? Ah, suspense ! Un

suspense d'autant plus fort que Ruth Rendell mène son lecteur sur un chemin semé de pièges et d'embûches.

Finie monche, la romancière anglaise semble prendre un cruel plaisir à repousser le dernier instant. Mais elle n'est pas seulement une taccicienne. Elle sait aussi traquer ses personnages, déchirer leurs masques d'anges diaboliques. Ruth Rendell, à l'évidence, n'aime pas les crapules. Comment lui en vouloir. C'est moral, non ?

BERNARD GENÈS

★ L'HOMME À LA TORTUE, de Ruth Rendell. Traduit de l'anglais par Michel Courtois-Fourcy. Calmann-Lévy, 306 p., 89 F.

Advertisement for 'L'œil de la lettre' featuring book recommendations like 'Chronique d'un siècle qui s'enfuit' and 'Fiction & Cie'.

Partial view of another advertisement on the right side of the page, including text like 'dans les gre...' and 'Vient de paraître'.

D'AUTRES MONDES - La chronique de Nicole Zand

Dans les grottes de Slovénie...

Je reviens de Slovénie. Le regard de l'interlocuteur manifeste un certain flottement, exprime son ignorance. La Slovénie ?... On sait que, dans l'Europe d'aujourd'hui, c'est une des six républiques de Yougoslavie (République socialiste fédérative), la plus occidentale, la plus riche, la plus industrialisée, celle qui exporte le plus, malgré une population de quelque 1 800 000 habitants seulement. Cela, c'est l'explication politique contemporaine. Mais ce qu'on sait moins...

Puisque sa mère est morte à Ravensbrück tandis que son père combattait aux côtés de Tito ? Et que lui-même en langue slovène. Vlado Taufer, le poète qui préside l'Association des écrivains de Slovénie et met toute sa passion à organiser ce congrès qui se tiendra à la frontière de SE FAIRE CONNAITRE par l'Europe, Vlado Taufer essaie de nous faire mieux comprendre ce qu'est un pays qui n'existe pas sur les cartes, comparant sa culture à celle du Karst qui jaillissent, disparaissent et réapparaissent avec les siècles. Tout en étant lui-même... Beaucoup de peuples d'Europe ont des cultures ces rivières.

Excusez-moi, longue digression sur le passé qui, avec ses jacqueries, ses pilleries, ses conquérants byzantins, ses empereurs à la suite d'alliances entre les grandes puissances, fonde la culture et les aspirations des autochtones qui ont toujours subi l'histoire qui régent aujourd'hui d'une confédération de nations libres à l'intérieur de la Yougoslavie, mais de séparatisme, disent-ils.

On n'imagine pas, aujourd'hui, qu'il y ait eu autant de guerres dans l'Europe ; on confond sans s'en rendre compte Tchécoslovaquie, Slovaquie, Slovaquie... et les guerres balkaniques nous ont donné trop de maux de tête et de tristesse pour que nous puissions nous y retrouver. Alors, remontons sur le Karst, comme on faisait en allemand, à la fin de la première guerre mondiale, au moment où vient d'avoir lieu, pour la première fois, le Congrès des écrivains slovènes et de la Prix Vilénica 1987 à la fin de la solennelle cérémonie à l'écrivain autrichien Peter Handke. (L'an dernier, le prix était allé à l'écrivain slovène, né en 1942, dans le village de Lipica, le pays des pur-sang blancs lipizzans, joyeux des herbes impériales de l'école équestre de Vienne.)

Qu'elle soit battue... les Francs de Charlemagne, il y a plus de mille ans ! Convoitée plus tard par les empereurs Habsbourg de la région puis, au même temps, par les premiers Habsbourg et les patriarches d'Aquilée et de Trieste, l'Autriche n'eut jamais, contrairement aux peuples voisins, d'Etat indépendant, mais, malgré tout, garde la nostalgie de l'empire austro-hongrois grâce à Marie-Thérèse, cette « reine ménagère impériale ».



Peter Handke dans la grotte de Vilénica.

La cérémonie se passait, entre autres, dans une grotte, dans une des nombreuses grottes karstiques de la région slovène, ces grottes où les eaux se sont entaillées au point de former des milliers de canyons sauvages et de grottes immenses et merveilleuses, comme celle de Vilénica où, devant un public très ému, l'auteur de la Faim, le poète et romancier autrichien Peter Handke, a lu son roman, en allemand et en slovène.

Handke - né en 1942 - Autrichien de mère slovène, qui fut élevé dans cette région-là, vit aujourd'hui à Salzbourg, après avoir résidé à Paris. Il se passionne qu'il a beaucoup aimé marcher dans ces vallées karstiques, vers ces grottes et ces villages de paysans où il a gardé des amis, dans ce pays où fourmillent les poètes et qu'il éprouve en lisant la jeunesse du passé à la tristesse du présent. Il y a dix ans, déclara-t-il, j'étais ici, à Lipica. J'ai parcouru les vallées et les grottes. J'étais jeune. Aujourd'hui, j'obtiens un prix et je ne suis plus jeune... Arriver au Karst, c'est peut-être pour lui comme il est pour moi, la nostalgie de l'Europe centrale et occidentale, c'est grâce à lui, l'auteur de l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty, que nous venons de découvrir en France un remarquable romancier slovène, Florjan Lipus - né en 1937 - citoyen autrichien comme Handke, mais dans une Carinthie (où l'on compte une minorité de quelque 40 000 Slovènes) où la langue est à peine tolérée, bannie de l'école et de l'administration, pourchassée par l'organisation nationale du Heimdienst (Au service de la patrie). C'est Handke, qui a traduit en allemand le roman slovène de Lipus, qui provoque la médiocrité d'un grand écrivain français pour l'Élève Tjiz (1), roman en dix-huit chapitres, dont l'écriture, dans son ardeur opiniâtre, ne peut laisser aucun lecteur indifférent. Écrit avec la caution d'un écrivain plus célèbre, c'est très intéressant, qui se lit avec un intérêt qui n'est pas sans être un peu trop petit langage. Il y a dix ans, par un homme qui n'a pas connu les contradictions, comme les autres.

comme l'appelle Enzo Bertiz dans son très beau et très instructif roman le Fantôme de Trieste (2), il s'agit de la langue nationale, les langues, les religions qui ont été le grand port de l'Europe à la veille de la première guerre mondiale.

Mais qui profite de ce dix-huitième siècle des Lumières pour être à Ljubljana les écrivains slovènes puis une certaine philharmonie italienne et les recherches linguistiques. Slovénie qui profite pendant quatre ans (1809-1813) de l'occupation française puis de l'empire de Napoléon qui introduit la langue slovène dans les écoles et les administrations et que c'est grâce à Charles Fucini et au périodique qu'il dirige à Ljubljana, le Télégraphe Illyrien, que se crée une identité culturelle. Notamment grâce à Frantéz Prester (1800-1849), le poète romantique le plus célèbre. (Le Terre de Carniole, notre mère, / Verrons-nous le bout de nos pleurs, / Renaitra-t-il un jour l'honneur, / Dans le cœur de tes fils, mes livres (3) ?)

Au vingtième siècle, après deux guerres, on retrouve les Slovènes divisés, germanisés ou italianisés, ayant combattu qui avec les Alliés, qui avec les Allemands, à l'exception de ceux qui ont écrit frottés à la culture : « La culture slovène, c'est comme un chrysanthème blanc à la boutonnière d'un mendiant », a écrit joliment le poète Charles Fucini, qui n'avait appartenu à un petit pays, à une culture plus petite que celle de son pays, à une culture plus petite que celle de son pays, à une culture plus petite que celle de son pays. Tel le poète Kozovel (1904-1926),

D'OU les discussions interminables empreintes d'une nostalgie de l'empire, de la culture de recréer, de cette mosaïque des peuples de l'Europe centrale. Mittleuropa ou Yalta a démontré que l'histoire de l'Europe est une culture (Serbie, Albanie, Kosovo, Croatie, Transylvanie, etc.) rend plutôt impossible. Mittleuropa mythique. « Je ne me souviens aucunement mittleuropéen. Pour moi, c'est seulement une notion météorologique », dit drôlement Peter Handke. La géographie, comme il rappelle avec une diligence sur laquelle on lit : « Dunaj, Trst, Lipica » (Vienna, Trieste, Lipica)...

De que corroborait brillamment le germaniste polyglotte Claudio Magris, philosophe et historien vivant à Trieste, lorsqu'il expliquait ce qu'il avait de la grandeur de l'Autriche avait disparu : « L'élément central, ce qui avait unifié, internationalisé la Mittleuropa, déclarait-il, c'étaient les cultures allemandes et la culture juive. Mais toutes deux ont été massacrées, d'où une explosion de toutes les peopies qui ne trouvaient plus où s'ancrer. »

La Mittleuropa - personne n'utilise plus le vocable d'Europe de l'Est - aboutit aujourd'hui à un renforcement de l'identité nationale et c'est un fantôme de l'Autriche que l'on retrouvait à Vilénica, où les peuples traitent surtout les peuples de l'empire : les plus nombreux, avec les Slovènes, les Autrichiens, les Italiens, les Hongrois, ainsi que quelques Polonais et quelques Allemands, le Tchèque Hrabal n'avait pas été autorisé à venir. Dans la Yougoslavie - Serbie, Croatie ou Monténégro - ils brillent par leur absence il peu près totale. « Les Allemands n'ont n'y touché ni Est pas se présenter à l'Europe. Ils n'ont que leur culture », explique Eugén Bescar, sorte d'ambassadeur à Paris de sa culture, à laquelle il tient plus que tout. Voyant privé de la vue qui ne cesse de nous transmettre sa beauté intérieure du monde en photographie ce qu'il ne voit plus, il dit-il, c'est l'ambassade de Slovénie dans une grotte. Sous la terre, il ne faut pas se cacher dans la grotte, il faut venir au monde !

- (1) L'Élève Tjiz. Texte original en slovène d'après la version allemande de Peter Handke et Helga Mraznikar par Jean Gaudin. (Gallimard, 1987).
- (2) Enzo Bertiz : le Fantôme de Trieste (Gallimard, 1960).
- (3) Prester, présenté et traduit par Marc Alyn. Formes et langages, 1982 (Marguerites-Card).
- (4) Kozovel, par Marc Alyn (Seghers, « Poésie d'aujourd'hui », 1965). De Karl Kozovel ont été publiés : la Ballade de la trompette et le usage. (POF, 1977) et le Journal de printemps (POF, 1982). Voir aussi Tantalus dans une anthologie de Nouvelles littéraires (Seghers, 1969).

"UN MAGISTRAL OUVRAGE,

une magnifique étude à la hauteur du « Sabbatai Tsevi » de Scholem"

Dominique Bourel, Le Journal-Littéraire



668 pages 1987

"Une enquête minutieuse, admirable somme d'une rare maîtrise dans l'histoire des idées"

Jean-Maurice de Montremy, La Croix

"Une enquête historique sur la vie réelle, souvent occultée, des Marranes, ces Juifs séparés. Un ouvrage savant qui tient du roman policier !"

Nicole Zand, Le Monde

"Cette «enquête» historique embrasse la multiforme spiritualité juive dans toute sa richesse"

Juan Goytisolo, L'Express

"Yerushalmi, le grand historien du Judaïsme"

François Furet, Le Nouvel Observateur

FAYARD

L'apocalypse selon saint Günter

(Suite de la page 17.) S'il est un reproche que l'on peut adresser à ce dernier, c'est d'avoir écrit sa copie. A la fin du roman fantastique et futuriste, entrecoupé de poèmes à la manière romantique, essai, pamphlet, journal intime, La Ratte aborde à l'exception, curieusement, de SIDA les grands problèmes qui font la « une » de notre siècle finissant. C'est un livre, demeurant plein de cocasserie. Parmi les morceaux de bravoure : la disparition des créatures fantastiques, chassées de la forêt par les bulldozers dans un péle-mêle surréaliste où tous les personnages interviennent. S'expliquant sur son propos, Günter Grass a précisé qu'il avait voulu, dans La Ratte, abolir les notions mêmes de passé, présent et futur, pour leur substituer un « quatrième temps » où, dans le présent, s'éclairerait mutuellement. L'auteur a-t-il poussé, cette fois, un peu trop loin la difficulté ? La Ratte est, il faut l'avouer, un livre irritant qu'on ne peut souvent tenté de fermer, et concluant hâtivement que la montagne a accouché d'une souris (1).

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

LA RATTE, de Günter Grass, traduit de l'allemand par Jean Amster, Seuil, 446 p., 130 F. (1) Voir l'entretien que Günter Grass avait accordé à l'hebdomadaire Figes à Berlin au moment de la sortie de La Ratte (« Le Monde des livres », 7 mars 1986).

Vient de paraître

Advertisement for 'Le Nouveau Testament' by Jean Guitton. The text includes: 'Jean Guitton de l'Académie française. Le Nouveau Testament. Une nouvelle lecture. Jean Guitton nous donne envie de connaître le Nouveau Testament. 60 F.' and the publisher 'Desclée de Brouwer'.

Handwritten text in Arabic script: 'صكنا من الاصل'

صحة من الامم

15 ANS DE RELATIONS PUBLIQUES L'EXPERIENCE D'UN LEADER

1972 La perspective de mise en exploitation d'un gisement de fluorine, à quelques kilomètres de la colline de Vézelay, est sérieusement compromise par les attaques des diverses associations de protection de la nature. **Pechiney** confie ■ Actis la mission d'organiser sa campagne d'information.

1973 L'inauguration ■ Reims de l'usine **Krema-Hollywood** est l'occasion pour **General Foods France** de mettre en place une stratégie de communication auprès de la presse, des distributeurs et de son personnel. Actis ■ chargé du projet ■ de sa réalisation.

1974 Les carriers, accusés d'être des destructeurs privilégiés de l'environnement, font l'objet d'attaques violentes de la part de la presse, des associations de défense, des pouvoirs publics et des élus. Actis sera responsable de la campagne relations publiques de l'**Union Nationale des Producteurs de Granulats**.

1975 Le général Franco vient de mourir, l'Espagne est isolée sur le plan politique. Le **Gouvernement d'Adolfo Suarez** confie ■ Actis le soin de créer l'image de la «Nouvelle Espagne» en Europe.

1976 La Direction des Routes du Ministère des Transports, inquiète des bouleversements dus ■ l'anarchie des départs en vacances, décide d'organiser une vaste campagne de sensibilisation de l'opinion publique : le concept de **Bison Futé** ■ né. Actis sera chargé de ■ lancement.

1977 Le **Ministère de la Santé** décide de lancer une vaste campagne anti-tabac auprès des jeunes. Actis sera chargé de l'ensemble du programme relations publiques auprès des milieux scolaires, médicaux et de la presse.

1978 Afin de faire découvrir au grand public un secteur industriel souvent mal connu, Actis est chargé de la campagne relations publiques de la **Fédération Française de la Chaussure** et organise dans ce cadre des journées nationales «portes ouvertes» dans plus de 200 entreprises françaises.

1979 La **Société Placoplâtre**, leader sur son marché; désire développer son image de marque auprès de sa distribution : le dossier ■ confié ■ Actis.

1980 La station thermale de **Contrexéville** souhaite augmenter sa notoriété en lançant une nouvelle formule originale : le forfait-ligne. Les relations publiques de la station sont confiées ■ Actis.

1981 L'**Association Française des Banques** confie ■ Actis la réalisation d'une première étude de l'image des banques en France incluant une analyse comparative de ■ qui prévaut à ■ égard sur les principales places européennes. La façon dont les banques sont alors perçues incite l'A.F.B. ■ engager dès 1982 une politique de communication professionnelle ambitieuse, dans un cadre pluri-annuel.

1982 **Mattel**, leader mondial du jouet, charge Actis de positionner son image d'entreprise et celle de ses produits.

1983 La **Fédération Française de l'Industrie des Produits de Parfumerie, de Beauté ■ de Toilette** charge Actis de concevoir ■ d'organiser les **Premières Rencontres Internationales de la Parfumerie** ■ Paris.

1984 La **compagnie d'assurances Le Secours** (groupe **Présence**) confie ■ Actis la mission de concevoir sa stratégie globale de communication.

1985 Actis prend en charge la politique de communication auprès du monde agricole et de la presse de la **Coopérative de Pau**, l'un des premiers producteurs européens de maïs.

1986 La **Compagnie des Agents de Change** demande l'appui de **Finactis** (filiale d'Actis spécialisée en communication financière) pour l'assister dans la conception et la mise en oeuvre de sa politique d'information et de sensibilisation des milieux professionnels, ■ l'occasion de l'introduction à la **Bourse** de Paris d'un marché en continu de ses négociations.

1987 Le **Secrétariat d'Etat chargé du Tourisme** confie ■ **Public-Actis** (filiale d'Actis spécialisée dans les relations avec les pouvoirs publics) ■ campagne de relations publiques aux U.S.A.

DOMAINE

Public-Actis

QUES
MER

... leader sur son
... son image de
... le dossier sera

... Comrexville
... propriété en
... le forfait
... la notion sont

... des Banques
... d'une première
... l'achat une
... l'égard sur
... la façon dont les
... à un agent
... professionnel
... plus mesuré

... du jeu, d'inter
... son image d'entre
... sein.

... de l'industrie des
... de beauté et de
... et d'organiser les
... de la Par

... Le Secours
... à Actis la plus
... de communica

... la politique de com
... monde agricole et
... l'un des pro

... de Change
... filiale d'Actis
... pour l'a
... en ce qui concerne
... de l'introduction
... de ses

... du Tou
... filiale d'Actis
... les pouvoirs
... publiques act

ACTIS

RELATIONS PUBLIQUES

78, AV. RAYMOND-POINCARÉ, 75116 PARIS, TEL (1) 45.00.41.79

Société anonyme au capital de 1.000.000 de francs

Date de création : septembre 1972

Partenaire français du réseau international de relations publiques Ogilvy and Mather

DOMAINES D'ACTIVITE D'ACTIS

Communication interne

- Réalisation d'audits de communication.
- Conception de stratégies de communication interne.
- Elaboration des outils d'information (journaux d'entreprises, forums, conventions, programmes audio-visuels...).

Communication financière (Finactis)

- Communication des entreprises, notamment des sociétés cotées, en direction des milieux financiers (presse boursière, analystes financiers, actionnaires...).
- Actions de communication institutionnelle pour des organismes financiers (banques, établissements financiers, agents de change, sociétés d'investissements...).
- Marketing du titre : études d'opinion et recherche stratégique.

Communication externe

- Conseil stratégique et élaboration de politique globale de communication.
- Campagnes de sensibilisation et d'information de l'opinion publique.
- Campagnes de communication auprès des leaders d'opinion.

Communication pouvoirs publics (Public-Actis)

- Conseil aux entreprises pour les relations avec les pouvoirs publics.
- Elaboration et réalisation de campagnes d'information vers les milieux politiques.
- Campagnes de relations publiques pour l'administration et les institutions politiques.

STRUCTURE D'ACTIS

40 collaborateurs permanents.
3 directions conseil.
2 filiales spécialisées :
Finactis,
Public-Actis.

Comité de direction

Direction générale : Jean-Claude Lemaignan
Directeurs conseil : Dominique de Biasi
Béatrix Bogler
Frances Huffer
Direction Finactis : Paul Danloy
Direction Public-Actis : Hubert Bassot
Chargée de mission : Francine Mabire
Direction administration et finances :
Danielle Viaud

Pour toute information complémentaire, contacter Francine Mabire au (1) 45.00.41.79.

هكذا من الاجل

Culture

سكنة من الاصل

THÉÂTRE

Madame Rosa à Broadway

Héroïne de la Vie devant soi, de Romain Gary-Ajar, immortalisée au cinéma par Simone Signoret, Madame Rosa part à la conquête de Broadway avec une musique de Gilbert Bécaud.

Chez Madame Rosa, tout est de travers : les sentiments, le moral, et la maison. Dans le décor — magnifique — implanté sur la scène du Royal Theatre, en plein Broadway, il n'y a pas une ligne droite. Mais des escaliers branlants, des plans dangereusement inclinés, des lits en pente raide. Une rampe qui fait tout le tour du décor et donne — à plat — le sentiment d'un immeuble en hauteur. Sur le côté, le poète de tête de M^{me} Bouafia, qui débite des images et des sons du Tour de France les français, s'il vous plaît. Juste au-dessus, un mufti qui ponctue l'action par des versets du Coran. A côté, deux prostituées se partagent un même lieu de travail, puis une petite piaule où s'installent Madame Rosa, travesti brésilien.

Au centre, une marmaille de toutes ethnies baignant dans une cacophonie de musique arabe et d'accordéon, une sorte de coalition afro-écclésiastique, dont le seul but dans la vie — Momo, le petit Arabe en tête — semble être de donner bien du souci à leur marinier commune, une enclenche prostituée, reconverte dans l'adoption temporaire, une formidable « yiddische mama » aux cheveux microchroïnes, un dragon de tendresse : Madame Rosa.

Une fois encore, nous sommes à Paris-Barbès, dans le quartier de la Goutte-d'Or où Simone Signoret nous a fait découvrir au petit Momo qu'il n'y a pas de Vie devant soi. Le roman d'Emile Ajar (Romain Gary) est le film de Moshe Mizrahi qui s'ajoute à un autre film de Moshe Mizrahi, « Les enfants de l'été », qui nous a fait découvrir au petit Momo qu'il n'y a pas de Vie devant soi. Le roman d'Emile Ajar (Romain Gary) est le film de Moshe Mizrahi qui s'ajoute à un autre film de Moshe Mizrahi, « Les enfants de l'été », qui nous a fait découvrir au petit Momo qu'il n'y a pas de Vie devant soi.

Gilbert Bécaud nous a fait découvrir au petit Momo qu'il n'y a pas de Vie devant soi. Le roman d'Emile Ajar (Romain Gary) est le film de Moshe Mizrahi qui s'ajoute à un autre film de Moshe Mizrahi, « Les enfants de l'été », qui nous a fait découvrir au petit Momo qu'il n'y a pas de Vie devant soi. Le roman d'Emile Ajar (Romain Gary) est le film de Moshe Mizrahi qui s'ajoute à un autre film de Moshe Mizrahi, « Les enfants de l'été », qui nous a fait découvrir au petit Momo qu'il n'y a pas de Vie devant soi.

Une première approche rapproche les deux hommes : une version musicale de Cousin, cousine. Le projet n'aboutit pas : si elle manque de chair. Dans une version parisienne, Bécaud découvre la Vie devant soi, c'est le choc et, pour lui, le décalé. Entre-temps, Hollywood tombe amoureux de Madame Rosa. Simone Signoret vient recueillir l'oscar du meilleur film étranger, mais laisse tout tomber pour sa Rosa.

Grand accueil du roman. L'acquisition des droits d'adaptation. Romain Gary, qui l'a écrit, n'a pas eu le temps de voir le problème. Il signe la Vie devant soi d'un pseudonyme, qui n'est autre qu'une véritable personne s'exprimant dans le langage de la polka des années cinquante (Baltimore ou Los Angeles), loin du bruit, de la fureur et des pressions du théâtre new-yorkais, mais pour parvenir à Broadway, le chemin est long. Aujourd'hui, dans un palace de Manhattan, Gilbert Bécaud nous fait découvrir au petit Momo qu'il n'y a pas de Vie devant soi.

Certes, le théâtre de Simone Signoret continue d'habiter Madame Rosa, transmis par Georges Brown et époustouffante. Mais le théâtre est détourné vers le yiddish — ritual ashkenazi, — mais c'était sans doute la seule manière de se faire comprendre du public américain. Les deux momos (enfant et ado) sont encore Bob Gunton dans le rôle de Madame Rosa, transposé en cours d'opération et travesti, infiniment supérieur à celui du film de Moshe Mizrahi.

Enfin, la musique de Gilbert Bécaud sonne juste. Elle semble être bien accoutumée des exigences d'un Broadway show. Sur ce point, Don't Make me Laugh, le duo Rosa-Lola, dans un fort joli moment de musique arabe. Sur les seize chansons, trois au moins sont des grâces de tube : Momo, par Momo et Madame Rosa évoque le temps où elle était en maison à Alger, et surtout Bravo bravo, une grande mélodie dramatique où Rosa revêt ses fonctions de prostituée, son passage dans les camps, le numéro matricule tatoué sur son bras. A la fin de la chanson, il y a un long moment de silence, puis l'ovation s'est telle que le spectacle a falli s'en trouver interrompu. Si, ce soir, la critique réagit de la même manière, Gilbert Bécaud aura gagné son pari.

HENRI BÉHAR.

« La Chasse aux corbeaux », d'Eugène Labiche

L'argent n'a pas d'oreilles

« C'est moi la meilleure pièce de Labiche elle jouée bizarrement, mais pourquoi ne pas aller voir une pièce de Labiche ? »

Un froid de loup à Paris. Sur la berge du Pont-Neuf, 10 degrés au-dessous de zéro. Le nez du cheval (blanc) d'Henri IV est tout rouge, précise Labiche.

« C'est moi la meilleure pièce de Labiche elle jouée bizarrement, mais pourquoi ne pas aller voir une pièce de Labiche ? »

« C'est moi la meilleure pièce de Labiche elle jouée bizarrement, mais pourquoi ne pas aller voir une pièce de Labiche ? »

« C'est moi la meilleure pièce de Labiche elle jouée bizarrement, mais pourquoi ne pas aller voir une pièce de Labiche ? »

La Fontaine est l'écrivain qui ressemble le plus à Labiche : agilité du sketch, limpidité des images, impertinence correcte. Le clochard lit jusqu'au bout : « Apprenez que tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute. »

Criqueville tombe en arrêt. Finie la noyade, il est sauvé. De ce pas, il va passer de la pommade aux gens du gratin, chefs d'entreprise, financiers ; leur soutirer de la galette, des populaires.

Les « maîtres » sont des zozos

Il n'est pas sûr que Criqueville ait bien compris la fable le Corbeau et le Renard. Il n'est pas sûr que la flatterie soit la clef de la réussite. Les deux acteurs de cette saynète sont des zozos : La Fontaine les nomme « Maître Renard ». « Maître Corbeau », c'est se moquer d'eux ; il emploie rarement ce mot « Maître » avec ses animaux ; d'habitude il dit « un corbeau », « une bécote », une fois il dit « Maître Aliboron », mais c'est un âne.

C'est une habitude de dire que Labiche, avec sa Chasse aux corbeaux, a écrit une attaque féroce contre les gros bourgeois du Second Empire. C'est faux. Il nous raconte un directeur des chemins de fer, un type qui joue à la Bourse sur les

Le TNP présente au Théâtre de la Ville, à partir du 2 octobre, un doublé Brecht : Baal, d'André Marcon, la Jungle des villes, de François Marthouret. Deux pièces en scène de Georges Lavaudant, créées à Villeurbanne (le Monde du 27 mai).

Pour la saison 1986-1987, la première en codirection au TNP, Georges Lavaudant a été très occupé : le Balcon, à Paris, la reprise de l'Enfer mental et le film qu'il en a tiré. Puis les créations : le Régiment, de Jean-Christophe Bailly, et les deux Brecht. Enfin, coté de Aix-en-Provence, une nouvelle version de l'Enlèvement au sérail. Il fait ici le point sur ses activités, ses doutes, ses préoccupations, ses projets.

« Cette année, dit Georges Lavaudant, je vais prendre le temps de réfléchir à ce que je peux faire, en dehors des spectacles, au TNP. Comment je peux en inflechir la ligne et si je dois le faire, d'ailleurs. Car le problème est que le TNP n'est pas bien. Ce n'est pas comme si j'arrivais dans un théâtre où tout est à construire. La marge de manœuvre est réduite, l'action à mener délicate. Pourtant, si Roger Planchon m'a demandé de venir en tant que codirecteur, c'est pour agir. Mais j'ai besoin de mieux connaître la maison, son fonctionnement, ceux qui la font fonctionner, et j'ai besoin de discuter avec eux. »

« Le public des théâtres diminue. On doit faire ressortir la nécessité du théâtre. On doit proposer quelque chose de plus intelligent, de plus sensible que tout le reste. A terme, le cinéma sera obligé de se poser les mêmes questions. Quand on est chef et que le monde entier vous arrive par la télévision, quelque chose doit déclencher l'envie de sortir, de se trouver un moment avec des hommes, dans une salle, que ce soit pour un film, pour une pièce. Après tant d'efforts pour banaliser l'acte d'aller au théâtre, il faut maintenant retrouver une force de défilé. »

« Aujourd'hui, bien souvent, on essaie de monter les spectacles les meilleurs, l'un après l'autre, sans se préoccuper de l'identité du théâtre. De ce à quoi les spectateurs ont envie de s'identifier. En 1981, le théâtre politique a changé, et nous avons vu des hommes plus la même approche de la situation. Je parle pour ma génération, celle qui a démarré dans le théâtre il y a quelques années. »

« Nous avons l'ambition d'un certain travail que nous n'avons pas mené jusqu'à son terme. De toute façon, le parcours en est sinuex, infini. Je crois, comme Planchon, que nous sommes condamnés à monter des œuvres qui nous tombent dessus, quoi qu'il arrive, avec ou sans argent, dans l'insistance ou au dégoût. On n'y échappe pas. Mais je ne crois pas qu'on soit plus ou moins long on est tout dit, et qu'alors on doive passer à autre chose. »

« Un babil qui aplaît ? Planchon est obéi par une question : comment articuler le théâtre et l'image ? Qu'est-ce qui continue à vivre en dehors de la télévision ? Je me demande, quand à moi, si on peut faire évoluer non pas des lieux de résistance, mais simplement des endroits où on se passe de la télévision. Oh, en revanche, pourrait s'instaurer une qualité de rencontre, sans rapport avec la multimédialité que l'on voit. »

« Je n'ai pas envie de faire des spectacles pour les filmer. Au contraire, je tiens à ce qu'ils soient du pur théâtre. Comme j'ai la chance de disposer de moyens, je trouve intéressant d'utiliser le potentiel de comédiens, de décors, d'ateliers, pour réaliser des films, mais qui traitent de sujets impossibles à porter sur scène. Celui sur Palazzo montale est un premier essai. Une tentative de décalage, et quand les scènes sont seulement filmées, il est bêtard, indimentable. Le cinéma est une gourmandise qu'on s'offre, une respiration. Il ne me sert pas à populariser mes spectacles... D'ailleurs je suis, je pourrais dire politiquement, contre l'image. »

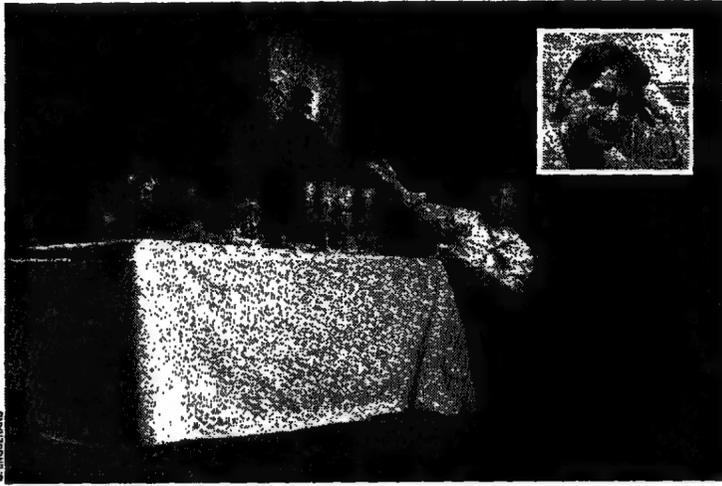
« Cette semaine « communication » qui court les rues est le contraire de la rencontre : juste un babil qui mélange et aplaît. La classe politique y a même, toutes tendances confondues, »

« An théâtre, je n'ai pas envie de faire de la communication », ce qui n'entraîne pas l'incommunicabilité, mais la poésie, qui ne passe d'ailleurs pas forcément par la parole. Bob Wilson, Kantor, sont des poètes. Le théâtre refuse le bavardage. Maladroïtement parfois, parfois de façon pesante, il pose le fait que la parole est plus que le bavardage, l'être humain plus qu'une cible pour la consommation et le bulletin de vote, l'homme politique plus que la bande égarée d'entrepreneurs d'affaires confus qui se promènent majoritairement. »

« Quand nous avons abandonné l'idée de la révolution pour celle de démocratie, nous avons accepté de choisir le système le moins mauvais. Mais l'histoire n'est pas terminée. Cette rage qui ne prend parfois que la forme d'un silence ne peut pas ne pas rejeter sur les spectacles. C'est la course de Beal l'associé, qui meurt en tous injustes de trop aimer la vie. C'est la Jungle des villes qui décrit « une époque où le monde est trop plat, où il faut nous élever pour faire surgir des objectifs de combat. »

Les interrogations de Georges Lavaudant

« Le théâtre, ce n'est pas la communication »



André Marcon dans Baal. En médaillon : Georges Lavaudant

« An théâtre, je n'ai pas envie de faire de la communication », ce qui n'entraîne pas l'incommunicabilité, mais la poésie, qui ne passe d'ailleurs pas forcément par la parole. Bob Wilson, Kantor, sont des poètes. Le théâtre refuse le bavardage. Maladroïtement parfois, parfois de façon pesante, il pose le fait que la parole est plus que le bavardage, l'être humain plus qu'une cible pour la consommation et le bulletin de vote, l'homme politique plus que la bande égarée d'entrepreneurs d'affaires confus qui se promènent majoritairement. »

Un babil qui aplaît ?

« Cette semaine « communication » qui court les rues est le contraire de la rencontre : juste un babil qui mélange et aplaît. La classe politique y a même, toutes tendances confondues, »

VARIÉTÉS

Charles Aznavour au Palais des congrès

La bohème heureuse

Entre deux tours du monde parcourus, Charles Aznavour triomphe à Paris.

Sept ans après son dernier passage à l'Olympia, Charles Aznavour revient chanter à Paris pour six semaines. En état de grâce. Avec du bonheur à chanter, à offrir volontiers chaque chanson, les « classiques » comme les sept nouvelles aujourd'hui présentées, à les envelopper de délicatesse et de tendresse, de simplicité et d'humanité.

Sur la scène du Palais des congrès, Aznavour régit avec une nonchalance souveraine, une certaine finesse intime empruntées aux crooners de jazz, reconnaissant des histoires de cœur à cœur, de désespoir et de rêves parfois insensés, ouvrant le page des souvenirs, loin de la terre arménienne, des racines d'un peuple disséminé dans le monde. L'homme de la Mambo, Sur ma vie, la Bohème, Viens pleurer au creux de mon épaule donne avec élégance une leçon de musico-hall et rappelle subrepticement qu'après avoir fait sa propre synthèse du jazz, de la musique orientale et d'une tradition hexagonale proche du début du siècle, il est l'un de nos rares mélodistes populaires.

A ses débuts, il y a plus de trente ans, Charles Aznavour paraissait fragile, douloureux, en butte à l'hostilité d'une société fermée. Il a payé de sa personne, il s'est donné les moyens de la réussite et il est aujourd'hui le seul chanteur français à être vraiment connu dans le moindre recoin du monde. Chaque année, Aznavour chante dans vingt-cinq pays. Aux Etats-Unis, il se produit régulièrement dans une trentaine de villes, et à New-York il a reçu des standing ovations au Carnegie Hall, au Lincoln Center et, en juin dernier, à Radio-City Music-Hall.

Cette internationalisation solide lui a non seulement donné une forme de sécurité, mais une sorte de détachement heureux et, bien sûr, une maîtrise absolue de son aventure. Il y a deux ans, il a ainsi racheté tous les copyrights des albums qu'il avait réalisés chez Barclay pendant vingt ans. Il en a fait rééditer douze chez

Treize. Parallèlement, il a publié deux nouveaux 33 tours, enregistrés en direct, en chansons : six titres en deux séances de trois heures.

A soixante-trois ans, Charles Aznavour ne songe nullement à décaler. Après le Palais des congrès, il entreprend une seconde tournée dans l'Hexagone. Puis il reprendra un tour du monde. Accompli à chaque fois avec gourmandise et une infinie curiosité.

CLAUDE FLÉOUTER.

* Palais des congrès, 20 h 30.

Propos recueillis par COLETTE GODARD.

Une maison de la culture à Chambéry

La cohabitation

Le ministre de la culture inaugure à Chambéry la maison de la culture qui sera ouverte dans dix jours.

M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, coupe le ruban de l'Espace Chambéry-André-Malraux (ECAM). Samedi 10 octobre, quatre éléphants, une montgolfière, une fanfare et des pyrotechniciens proclameront ouverte la maison de la culture de Chambéry et de la Savoie (MCCS). ECAM et MCCS sont en fait les deux noms d'un même établissement culturel dont l'architecture, au moins, fait l'unité : elle est signée Mario Borza et consiste en l'audacieuse articulation d'un parallélogramme et d'un demi-cylindre sur l'un des côtés du Carré Curial, nouveau pôle d'animation de la vie chambérienne.

De quelque nom qu'on le baptise, l'équipement marque l'aboutissement de vingt-quatre ans de combat associatif des Chambériens et des Savoyards en mal de maison de la culture. Leur projet, défendu à l'origine par un groupe de syndicalistes et de socialistes dont faisait partie l'actuel maire de Chambéry,

M. Pierre Dumas, est devenu, au fil des années, un enjeu politique trop crucial pour que se maintienne le contentieux à son propos.

Un maire socialiste, M. Francis Ampe, fait soulever dès 1977 et 1983 en dépit de divergences de vues au sein de la gauche, obtenant la signature d'un accord de financement ville-Etat. L'arrivée de M. Pierre Dumas (RPR) a fait craindre par la suite que la municipalité ne se désengage pour réaliser un équipement plus modeste dont elle contrôlerait la gestion. Il a fallu toute la diplomatie de la présidente de l'Association pour la maison de la culture (AMCCS), M^{me} Annette Frasson-Marin, pour que tombent les dernières résistances. En apparence du moins.

Le nom de l'Association pour la maison de la culture n'apparaît pas sur les invitations à l'inauguration officielle de ce 1^{er} octobre. Et l'on pouvait remarquer dans le hall du bâtiment la présence de deux lieux d'accueil, le mairie ayant mis en place une billetterie informatisée. Dans dix jours, Ricardo Bernaldo, ordonnateur de la fête pyrotechnique, devra prouver avec un carnaval de feu que l'art a le pouvoir de restaurer la cohabitation.

BERNADETTE BOST.

Advertisement for 'Le Corbusier' exhibition, featuring a large image of a building and text in French and English.

Culture

Communication

NOTES

« Werther », de Pilar Miro

Référence littéraire : le roman épistolaire de Goethe. Référence musicale : l'opéra un peu oublié de Massenet. Professeur de cinéma et quelque chose comme le Marcel Bluwal de la télévision espagnole (son catalogue va de Boccaccio à Strindberg), Pilar Miro a tout naturellement choisi de s'occuper de l'adaptation des personnages de Werther, de dialogues décapés dans le texte et, au plus chaud des moments critiques (scènes d'amour, suicide du héros), d'airs ou de duos chantés (en français). Belle occasion de traiter - comme on dit à l'université - en fessant tant bien que mal dans la réalité contemporaine (Werther n'est pas un professeur de grec mais Charlotte est un chirurgien surmené), les thèmes « éternels » de l'amour, de la passion et de la raison, de l'éducation des enfants dans une société qui leur est peu désignée, de la morale individuelle face aux lois et à l'ordre.

Le propos est si ambitieux, les images si riches, les personnages si peu ancrés dans le présent, par leurs attitudes, leurs réactions, leurs vêtements même, les paysages si peu reconnaissables, qu'on assiste sans broncher, et non sans certaine jouissance intellectuelle, à des scènes ailleurs insupportables : conversations philosophiques après une chasse au sanglier, échanges amoureux dans un café d'opéra.

Divertissement distingué pour esprits cultivés. Mais ce genre de jeu sur les grands textes, ce genre d'emprunts pluridisciplinaires, sont tellement dans la mode de nos jours qu'on ne peut s'empêcher de rêver tout de long avec nostalgie aux forces coupables et au salmigondis philosophico-lyrique que la Suisse, sur un tel sujet, nous aurait concoctés.

ANNE REY.

« Spirale » de Christopher Frank

L'air désespéré, assis dans un jardin public sous la pluie qui lui fait une coiffure de noyé, Richard Berry regarde des ouvriers réunissant un statut de femme de l'œuf du bassin. Il y a un mystère dans la vie de Jérôme, c'est le nom du personnage. Hélas, les révélations progressives d'un récit par retour en arrière, ne font pas honneur à l'imagination de Christopher Frank. Passe encore pour l'obsession amoureuse qu'inspire à Jérôme celle qui répond au prénom de Jeanne, le nom de son personnage. Neheur, disparaît, reparait, trabouche dans son sillage le scénario de la passion. L'actrice est irréprochable, mais le scénario l'entoure d'un brio-brac de conventions dramatiques, avec des scènes de riches et de pauvres (dont un inévitablement, un homosexuel, Jean Bouise) en architecte. Les images sont raffinées, les décors et les accessoires aussi : la mise en scène organise tout cela comme un roman-photo qui voudrait se faire prendre pour une tragédie. Depuis l'arrivée de Jérôme, Christopher Frank s'égare. Quelle idée s'a piqué cette année ?

J. B.

Cours sur la mode

Pour la première fois à Paris, une série de cours sur l'histoire de la mode aura lieu chaque vendredi à 14 h dans un petit auditorium de la rue de la Harpe. Les conférences organisées par le Musée de la mode et du costume couvrent la période 1900-1950. Guillaume Guerin, conservateur du palais Galliera, évoquera « Worth (27 novembre), Jacques Doucet, couturier et mécène (4 décembre), Paul Poiret et le temps des Ballets Russes (11 décembre), Jeanne Lanvin ou la diversité, Gabrielle Chanel et la « garçonne », Madeleine Vionnet, créatrice du « bias » (8, 15, 29 janvier), Schiaparelli et le réalisme (19 février) enfin les modes néo-classiques et baroques des années 30 (26 février) et les modes de guerre (1914-1918 et 1939-1945).

Fabienne Fallou, également conservatrice du palais Galliera, abordera les rapports de la mode à la photographie de 1900 à 1940 (18 décembre) ainsi qu'avec les arts décoratifs (22 janvier).

Reinscriptions : 42 rue de Valenciennes (poste 208).

GALERIE DENISE RENÉ

196, Bd Saint-Germain, 75007 PARIS - T. 42-22-77-57

LE CORBUSIER

Peintures - Dessins - Collages Vernissage Jeudi 1^{er} octobre à 19 h.

La nouvelle réglementation de la télévision par câble

Une ouverture négociée aux chaînes étrangères

Les nouvelles règles de la télévision par câble sont enfin arrivées, un an après le vote de la loi sur l'audiovisuel. Le projet est indéfinissable : le gouvernement avait promis plus de trois ans à sortir de la guerre de tranchées que se livraient exploitants du câble, collectivités locales et professionnels des programmes. Cette fois, le compromis a été plus assés à obtenir et le résultat plus libéral.

Conscient des difficultés des réseaux câblés dont la commercialisation débute à peine, le ministre de la culture et de la communication a voulu alléger les contraintes de l'exploitation. Ainsi, la durée des autorisations accordées par la Commission nationale de la communication et des libertés est fixée à vingt ans au lieu de cinq. L'exploitant n'est pas responsable du contenu des programmes qu'il diffuse sauf quand il en est lui-même producteur. Enfin, les réseaux câblés ne sont plus obligés de fournir un programme de télévision locale, dont la rentabilité paraît à beaucoup aléatoire.

Libéral avec les exploitants, le décret s'aligie, à l'égard des fournisseurs français de programmes, sur la législation des réseaux hertziens : mêmes règles pour la publicité ou pour la diffusion des films que sur les chaînes nationales. Le gouvernement n'a pas suivi la CNCL, qui voulait interdire aux chaînes payantes de faire de la publicité.

Les chaînes thématiques à péage sont un des points forts du câble.

explique-t-on dans l'entourage de M. François Léotard. Elles doivent bénéficier, pour se lancer, d'une publicité ciblée, qui ne risque pas de déstabiliser le marché. Les chaînes payantes consacrées au cinéma sont, elles, allouées sur le régime de Canal Plus : publicité limitée aux émissions en clair et à des recettes consacrées à l'achat de films.

Le canal local, s'il existe, bénéficiera pour sa part d'une importante dérogation : la possibilité de programmer plus de films en multipliant les rediffusions. Une initiative qui risque de concurrencer les salles de cinéma même si les rediffusions sont limitées à trois et si la dérogation est accordée après avis d'un comité paritaire. Enfin les services de télé-achat, grand succès actuel du câble américain, sont totalement libres et ne dépendent pas d'une autorisation de la CNCL. Les treize « sages » - on ne sait pas s'ils sont hostiles à la diffusion par des chaînes nationales de ces émissions commercialisant des marchandises auprès des téléspectateurs.

Mais chaînes thématiques et services de télé-achat sont encore pour demain. Victimes de la pénurie de programmes, les réseaux câblés ne servent le plus souvent, aujourd'hui, qu'à la diffusion des chaînes françaises existantes et des télévisions étrangères. C'est dans ce dernier cas que se posent les problèmes les plus délicats. Qu'elles soient belges,

allemandes, anglaises ou américaines, ces chaînes ne respectent pas les normes françaises en matière de publicité ou de programmation. Face à elles les exploitants comme sur les réseaux suisses, les censurer en partie, au risque d'alourdir les charges des réseaux ? Faut-il au contraire les laisser diffuser, au risque de déstabiliser le marché national et de perdre ainsi l'occasion de négocier une réglementation pénécne proche des normes françaises ?

Le ministre de la culture et de la communication n'a pas adopté une attitude frileuse. Les chaînes étrangères ne sont pas censurées dans la mesure de la moitié des émissions de films (au lieu de 30%) dans le précédent décret). Plus un règlement distingué plusieurs cas se figure. Les programmes en langue étrangère non francophone ne sont pas obligés de se conformer aux normes françaises sur les droits de diffusion et l'audience. En revanche, les programmes étrangers francophones devront, s'adapter aux règles publicitaires françaises, et ce dès 1991. Pour le cinéma, le bénéficiaire de dérogations est le nombre de films et les jours de diffusion, mais doivent s'engager à un rapprocher progressivement des normes nationales. Un accord a été négocié avec RTL Télévision, et les pouvoirs publics ne désespèrent pas d'y rallier les autres chaînes belge francophone.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

La baisse de la fréquentation des salles obscures

M. Léotard souhaite une concertation cinéma-télévision

M. François Léotard a saisi, mercredi 30 septembre, l'occasion que lui offrait le premier anniversaire de la loi pour lancer un appel à une nouvelle concertation cinéma-télévision. Le ministre de la culture et de la communication a également adressé aux chaînes de télévision par câble une lettre importante et une action forte de promotion de films en salle.

Un double appel pour les réseaux. La baisse de la fréquentation des salles obscures prend aujourd'hui des allures de catastrophe. Les chiffres de fréquentation sont en chute libre. De Berezina, ministre délégué, les professionnels du cinéma sont inquiets. Les 200 millions de francs de recettes de la télévision par câble ont été dépensés à hauteur de 100 millions l'an dernier. Et la baisse ne cesse de s'accroître. La fréquentation a officiellement baissé de 10% au premier semestre, un pourcentage qui n'est qu'un estimatif. Mais le nombre de films qui devraient fermer leurs portes est de 100. Si la qualité des films français est partie en baisse, c'est bien sûr le cinéma qui est unanimement dénoncé. Les chaînes, au contraire, ont chacune leur longs métrages annuellement - 100 pour Canal Plus, 200 pour France 2 - et se souviennent de quotas déjà considérés par les exploitants comme trop élevés. N'en profitent-elles pas pour diffuser jusqu'à 20 films à 20 h 30 les lundis et mercredis ?

Cette chute de la fréquentation engendre en effet une exaspération à une vitesse croissante. C'est ainsi que les exploitants refusent aujourd'hui de participer aux négociations engagées par les producteurs et les diffuseurs avec Canal Plus pour un réaménagement de son cahier des charges et que le ministre de la culture a reçu ces derniers jours de nombreuses lettres de protestation. M. Pierre Pezet, président de la Fédération nationale des cinémas français (les exploitants), lui a donc adressé un télégramme lui enjoignant d'intervenir d'urgence.

Le double appel lancé par M. Léotard suffit-il à calmer le jeu ? Fidèle à son rôle traditionnel - et peut-être aussi pour certains obstacles juridiques liés à la privatisation de TF 1 - le ministre préfère laisser professionnels du cinéma et de la télévision établir eux-mêmes une nouvelle concertation. Il a diminué le nombre de films diffusés le petit écran aux heures de grande écoute. « Quitte, dit-on rue de Valenciennes, à intervenir si les pourparlers s'enlisent. Une attitude pour l'instant assez claire commentée par les exploitants, qui craignent une démarche qui ne soit que pour M. Léotard une tentative de se désengager du dossier ».

P.-A. G.

Enquête judiciaire sur quelques radios privées

(Suite de la première page.)

L'association a pour objet de développer l'existence d'un médium radiophonique de haute tension, vraiment libre, loyalement ouvert à toute l'opposition et n'étant pas assujéti à droite.

Voilà qui est clair, mais n'explique pas pourquoi la présentation du plan de fréquences faite par la CNCL place Radio-Courtoisie dans la catégorie des radios dites « culturelles », alors que Radio-Solidarité se voit placée, elle, parmi les radios dites « d'opinion ». Curieuse typologie et étrange pluralisme, puisque se côtoient désormais sur la bande FM Radio-Solidarité et son projet associé, et grand dam de plusieurs membres de la CNCL, qui jusqu'à un dernier moment, souhaitaient un arbitrage entre les deux.

Ensuite, Radio-Orient. Son autorisation fut une surprise pour personne. Elle illustre avec éclat l'efficacité d'un patient travail de lobbying commencé au temps de la Haute Autorité et couronné par la CNCL. Un lobbying étendu à tous les secteurs, à tous les niveaux, à tous les partis, avec un panache étonnant. Le directeur de Radio-Orient, M. El Shammah, un Libanais fortuné, a su, il est vrai, faire preuve de persuasion et assés de séduction à l'égard des pouvoirs et de leurs représentants. Et nombreux parmi ces derniers sont certainement ceux qui, de l'Elysee à Matignon, se rappellent sa table d'appoint et ses largesses.

Pireté de 1983 à l'été 1987, elle était parfaitement tolérée, et approuvée, disait-on à la CNCL avec un air naïf, « incontestable ». Toutes les radios, il est vrai, ne bénéficiaient pas de tant d'appuis : un nombre desquels la Ligue arabe des Etats arabes, de nombreuses ambassades et, surtout, l'Arabie saoudite. Emettant essentiellement en langue arabe, la radio libanaise soulevait l'attention des pouvoirs. C'est pourtant dans la catégorie des radios « religieuses » que la CNCL l'a classée.

Vient enfin Radio-AYP, la station arménienne curieusement mariée à une radio berbère. Radio-AYP, inconnue jusqu'à présent au bataillon des radios parisiennes mais préférée, par les « sages » à Radio-Ask, la radio associative arménienne autorisée à Paris depuis 1982 et soutenue par vingt-huit associations représentatives de la communauté. Les projets - dits « de papier » - ne devaient certes pas être exclus a priori de la sélection CNCL. Encore pouvait-on imaginer de nouveaux projets retenus au détriment de ceux plus anciennes - et surtout donc à fermer leur antenne - une qualité, une originalité, une soif de

et, dans le cas des radios de communauté, une représentativité supérieure à leurs malheureuses aînées. Telle n'est apparemment pas le cas de Radio-AYP, sans doute la plus « suspecte » de ces nouvelles radios.

Son directeur s'appelle Pierre Mouselli, d'origine arménienne et de nationalité libanaise, inventeur de profession et patron des magasins Piret et le Loup, à Paris. Un personnage connu des services de fisc et de la police - c'est lui qui, en janvier 1984, avait fait l'objet d'un curieux kidnapping par trois détectives espagnols - et de tous ceux qui, un jour, se sont intéressés... à Radio-Ask. Pas seulement parce que la radio libanaise, solide dans les sondages et dans le cœur des auditeurs, est une radio d'élite. Mais aussi parce que Pierre Mouselli, officiellement président de l'association « Radio-Montmartre pro-musique » mais sans doute son principal financier. Certes, il n'est apparemment pas riche. Mais l'examen des comptes et de jeu des diverses associations d'auditeurs créés autour de la radio fait apparaître une succession de manœuvres frauduleuses qui ont enrichi plusieurs adhérents.

Association Radio-Montmartre pro-musique, association Club des amis de Radio-Montmartre, Association Club français des spectacles radio TV, les Amis de Radio-Montmartre. De quoi embrouiller les défenseurs les plus fervents de Radio-Montmartre qui, soucieux à l'heure des associations, reçoivent une carte au nom de l'autre, ne reçoivent jamais de convocation pour une assemblée générale, et ont fini par obtenir par arrières de 27 mai 1986, du président du tribu-

nal de grande justice de Paris, la désignation d'un arbitrairement judiciaire pour examiner les différentes associations. Les intentions des dirigeants de Radio-AYP et de ses associés pour mener à bien leurs activités. Elles sont connues : il s'agit de CIRTES (Compagnie internationale de radiodiffusion de diffusion d'enregistrements et de sonorisation), caractérisée à la radio adresse, et exploitant la radio. Les déclarations comptables font en cela apparaître, sans aucun échange de prestations entre la radio et l'association Radio-Montmartre pro-musique, d'étonnantes jeux d'écriture qui viseraient à « blanchir » - des sommes importantes, réduire le bénéfice de la société et dissimuler les charges fiscales sur elles.

Une enquête est donc en cours, l'association et la CIRTES ont même fait l'objet en juin d'un avis défavorable en référence à leur comportement en référence à leur comportement. Sur la sellette : Guy Noël, fondateur et patron de Radio-Montmartre (il est le frère de Jean Noël), collaborateur de Radio-Montmartre, et très lié à M. Michel Droit qui fut, en d'autres temps, son directeur de morale.

Le doute est troublant. Représentative de la communauté arménienne, AYP ne fait que passer. Témoin du pluralisme des acteurs de la FM ? Non plus, puisque l'opération est confiée à deux fréquences au même homme, lequel dispose d'autres stations en Italie et sur la Côte d'Azur. Fiable ? Les péripéties de Radio-Montmartre et les enquêtes en cours - ou en sommeil - devraient peut-être nous le faire connaître. Alors pourquoi Radio-AYP ? Et même, malgré son caractère d'audience indéfinissable, pourquoi Radio-Montmartre ?

Des parrains illustres se sont, c'est vrai, penchés sur leur berceau. Après tout, le « Club-AVP » ne compte-t-il pas à son conseil d'administration, outre le frère de M. Mouselli - Bernard, - deux membres de l'antenne de Radio-Montmartre ? Et les studios - dits « culturels » - de Radio-AYP ne sont-ils pas situés dans les locaux locaux (rue de Bureq, dans le dix-huitième arrondissement) que ceux de Radio-Montmartre ?

Un épisode de confiance de Guy Noël et de Pierre Mouselli a joué, auprès de la CNCL, l'avocat des deux frères : Raymond Marcellin, « ancien » du FORTF (comme Guy Noël), collaborateur de Radio-Montmartre, et très lié à M. Michel Droit qui fut, en d'autres temps, son directeur de morale.

Le doute est troublant. Représentative de la communauté arménienne, AYP ne fait que passer. Témoin du pluralisme des acteurs de la FM ? Non plus, puisque l'opération est confiée à deux fréquences au même homme, lequel dispose d'autres stations en Italie et sur la Côte d'Azur. Fiable ? Les péripéties de Radio-Montmartre et les enquêtes en cours - ou en sommeil - devraient peut-être nous le faire connaître. Alors pourquoi Radio-AYP ? Et même, malgré son caractère d'audience indéfinissable, pourquoi Radio-Montmartre ?

Des parrains illustres se sont, c'est vrai, penchés sur leur berceau. Après tout, le « Club-AVP » ne compte-t-il pas à son conseil d'administration, outre le frère de M. Mouselli - Bernard, - deux membres de l'antenne de Radio-Montmartre ? Et les studios - dits « culturels » - de Radio-AYP ne sont-ils pas situés dans les locaux locaux (rue de Bureq, dans le dix-huitième arrondissement) que ceux de Radio-Montmartre ?

Un épisode de confiance de Guy Noël et de Pierre Mouselli a joué, auprès de la CNCL, l'avocat des deux frères : Raymond Marcellin, « ancien » du FORTF (comme Guy Noël), collaborateur de Radio-Montmartre, et très lié à M. Michel Droit qui fut, en d'autres temps, son directeur de morale.

Le doute est troublant. Représentative de la communauté arménienne, AYP ne fait que passer. Témoin du pluralisme des acteurs de la FM ? Non plus, puisque l'opération est confiée à deux fréquences au même homme, lequel dispose d'autres stations en Italie et sur la Côte d'Azur. Fiable ? Les péripéties de Radio-Montmartre et les enquêtes en cours - ou en sommeil - devraient peut-être nous le faire connaître. Alors pourquoi Radio-AYP ? Et même, malgré son caractère d'audience indéfinissable, pourquoi Radio-Montmartre ?

ANNICK COJJEAN.

Changement de formule et de capital

Lancement du « Nouveau VSD »

VSD (Vendredi-Samedi-Dimanche), l'hebdomadaire du week-end fondé en septembre 1977 par Maurice Siégl, ancien directeur général d'Europe 1, a changé de formule et adopté le titre « Nouveau VSD ». Son format se réduit, le papier passe à un format plus petit, le photo couleur est largement privilégié. VSD transforme aussi la structure de son capital : auparavant détenu par une trentaine d'actionnaires, de la famille Siégl à Béghin-Say et L'Oréal, l'hebdomadaire sera prochainement contrôlé par une holding majoritaire, dans laquelle figurent Maurice Siégl, ancien directeur général d'Europe 1, Geneviève Siégl, son fils, François Siégl, directeur de la publication, d'autres membres de sa famille et des personnes physiques déjà actionnaires (MM. Daniel Hechter, Eddy Barclay, etc.). Le capital de VSD Investment - 100 millions de francs - est complété par des actionnaires déjà présents dans le capital et la Banque de gestion privée de l'Institut de développement industriel (IDI).

81 % des Français expriment que la qualité des programmes de télévision a baissé. Selon un sondage IVA, réalisé le 25 septembre auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes publié le 1^{er} octobre par Paris-Match, 51 % des Français pensent que la qualité de la télévision a baissé, 47 % jugent qu'il y a davantage de programmes intéressants à regarder.

70 % des Français interrogés pensent que TF 1 a eu tort de licencier Michel Polac, 75 % que la suppression de « Droit de réponse » est une mesure à la limite d'expression. Ils sont 91 % à estimer que la publicité doit être réservée aux chaînes privées et 85 % à estimer que les chaînes publiques.

Les sondages enfin sur le fait de savoir si la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) remplit bien ou non sa mission : 33 % de oui, 30 % de non et 37 % qui ne savent pas. De même pour le président de la République qui a mis en cause la CNCL : 32 % estiment qu'il a eu raison, 25 % ne sont pas d'accord et 43 % ne savent pas.

La Tempête GASTOUCHERIE DE MICHEL BERTO RETOUR JEU AU SAMEDI 20 H 30 DIMANCHE 11 H 15 TOUTY 43 28 34 36

HAUTE-VIENNE - LIMOGES - LIMOUSIN IV FESTIVAL INTERNATIONAL DES SPECTACLES 10 octobre

12 compagnies théâtrales BURKINA-FASO - CANADA - QUÉBEC - COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE - CONGO - FRANCE - HAÏTI - GUADELOUPE (DOM) - SUISSE - TOGO - SYTO GAVE - PIERRE DEBAUCHE - RENÉ DANIEL DUBOIS - ANDRÉE EYROLLE - JEAN-LUC RIEVEY - MICHEL GARNEAU - GABRIEL GARRAN - JEAN-PIERRE GURIGANE - YVES HUNSTAD - ERIC JEANMOND - ROBERT LEFAYE - SIMONE SCHWARZ-BART - SONY LABOU TANSI - TCHICAYA IFTAMS - SÉNOUO AGBOTA - ZINSOU - 8 PLACE DES CARMES 87000 LIMOGES (16) 55 34 20 20

L'ORDINATEUR INDIVIDUEL MICROCS, LOGICIELS ET NOUVELLES TECHNOLOGIES DOSSIER MACINTOSH - LE POINT COMPLET SUR LES PRODUITS MACINTOSH - LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS DE MAC WORLD octobre 87 ENTRÉE GRATUITE À APPLÉ EXPO. AVEC CE NUMÉRO

SAISON 87/88 20h45 ouverture vendredi 2 octobre BRECHT DES ANNEES VINGT BAAL LA JUNGLE DES VILLES MISE EN SCÈNE GEORGES LAUDANT 2 créations du INP 2 PLACE DU CHATELET 42.74.22.77

هكذا من الاصل

صكنا من الاجل

5 JOURS QUI TOMBENT

5 JOURS QUI TOMBENT DU CIEL

Pour tout achat d'une Peugeot neuve, nous vous reprenons votre ancienne voiture quels que soient son âge et son état, 5 000 F minimum et beaucoup plus si son état le justifie. Cette offre est valable exclusivement pour les particuliers propriétaires d'un véhicule dont la carte grise est à leur nom depuis plus de trois mois.

Tenez-vous bien, pour tout achat d'une PEUGEOT neuve **à crédit*** votre première échéance vous sera remboursée et vous ne paierez les suivantes qu'à compter de JANVIER 1988.

Avec un apport minimum de 10% seulement. Crédit sur 48 mois remboursable en 47 échéances mensuelles, la première à 60 jours de la livraison.
TEG : 18,25% plus perceptions forfaitaires.
Exemple : 205 Junior 3 portes 46450 F - Versement 10% à la commande soit 4645 F. Montant financé 41805 F. 1^{re} échéance à 60 jours, à compter de la date de livraison de votre 205, soit 1270,41 F (hors assurance), remboursée en janvier 1988. Ensuite 46 échéances mensuelles de 1270,41 F à compter de janvier 1988. TEG 18,25% + perceptions forfaitaires. Coût du crédit : 55436 F déduction de la 1^{re} échéance remboursée.

*Sous réserve d'acceptation de votre crédit par CRÉDIPAR.

DES NOUVEAUX A TROUVER A MOINS DE 500 000 F

NOUVELLES 205 JUNIOR 3 OU 5 PORTES, avec moteur en alliage léger "nouvelle génération" et nouvelle planche de bord. Série Spéciale à partir de 46450 F.
NOUVELLES 309 CHORUS 3 OU 5 PORTES, toute blanche avec autoradio cassette FM stéréo. Série Spéciale à partir de 57 500 F.

NOUVELLE 405 MI 16, moteur 16 soupapes, 160 ch* DIN (116 kW CEE), 220 km/h (sur circuit). Un talent fou!

*Consommations Normes UTAC (6,5 l/100 km à 90 km/h; 8 l/100 km à 120 km/h; 11,3 l/100 km en ville).

ET UNE 205 GTI A GAGNER!

Il y a une 205 GTI et des bilans de santé gratuits à gagner pour votre voiture en jouant sur votre Minitel 3615 code PEUGEOT.

RÉSEAU PEUGEOT TALBOT

BIEN !



Les partenaires soci...

Texte de l'article adjacent, partiellement visible.

REPÈRES

Texte de l'article adjacent, partiellement visible.

FABULEUX INSECTES

DOSSIER SPÉCIAL



SOMMAIRE

Dans l'entretien qu'il a accordé au Monde, le vice-président de la Réserve fédérale, reconnaît que les autorités monétaires américaines procèdent, depuis quelque temps, à des interventions visant à stabiliser le marché de l'or sur les taux d'intérêt. En France, les par-

La négociation de l'assurance-chômage

Les partenaires sociaux se tournent vers l'Etat

Syndicats et patronat ont repris, le jeudi 1er octobre, les négociations sur une nouvelle convention de l'assurance-chômage. La fin des discussions est prévue pour le 27 novembre, mais des prolongements sont possibles. Les élections présidentielles perturbent déjà un rituel devenu pesant. Une fois encore, il faudra choisir entre des économies, difficiles à supporter pour les chômeurs, et une augmentation des cotisations, préjudiciable aux employeurs comme aux salariés. A moins que l'Etat ne fasse les frais de...

pas se réaliser sur le dos des chômeurs : les salaires ont atteint le point de rupture. L'Etat doit participer de son financement : l'UNEDIC, qu'on le veuille ou non, contribue au traitement social du chômage. L'Etat pourrait donc s'engager à verser 3,5 milliards de francs par an pour financer les allocations de fin de droits accordées aux chômeurs de longue durée. Les employeurs et les salariés, à parité, supporteraient chacun une augmentation de 0,10 % des cotisations, en 1988 et en 1989, qui rapporteraient à chaque 2,4 milliards.

propos des autres négociateurs syndicaux. Personne n'attend de diminuer les prestations des chômeurs, déjà rabotées lors des précédentes négociations. Tous s'accordent à dire que l'Etat doit être associé à l'effort commun. Sa responsabilité est engagée, et, notent certains, la nature du chômage ayant changé, il doit en subir les conséquences, mais ne doit pas être associé à la gestion de l'UNEDIC.

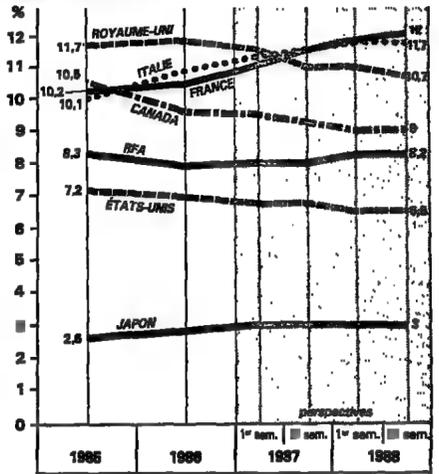
Dans ces conditions, trois séances de négociation suffiront-elles pour reformer le dossier ? Rien n'est moins sûr. A l'instar de M. Deleu (CFTC), certains estiment que le nécessaire repli stratégique, technique et financier n'est pas obtenu, que l'on revienne ensuite, « à froid », sur les questions de fond. Même la CGT, le CFDT, Force ouvrière et le CNPF, d'une certaine manière, entendent en plus les uns et les autres savent en fait qu'un règlement rapide et financier laisserait au suspense des problèmes de l'avenir de l'UNEDIC.

L'OCDE et les « petits boulots »

En présentant ses « perspectives pour l'emploi » pour les prochains dix-huit mois, l'OCDE a abandonné les démonstrations qu'elle affectionnait. Malgré les résultats obtenus aux Etats-Unis, au Japon et en Grande-Bretagne, la résorption du chômage n'est plus globalement envisageable. Les 31,1 millions de chômeurs, comptabilisés dans vingt-quatre pays membres de l'OCDE, deviendront 31,5 millions en 1988. Ils représenteront, comme cette année, 8,25 % de la population active.

l'OCDE. Près d'un chômeur sur deux l'est depuis plus d'un an et les chômeurs de longue durée « constituent un groupe à part » dans de nombreux pays. Des salariés sont rejetés et deviennent « des travailleurs découragés ». Le travail temporaire se développe fortement pour des emplois de courte durée, occasionnels ou saisonniers. Dans ses différentes formules, le représentant entre 5 % et 10 % de la population au travail selon les pays en 1985.

Taux de chômage en pourcentage de la population active (définitions nationales).



Source : perspectives de l'emploi de l'OCDE

REPÈRES

Inflation

Baisse de 0,2 % en septembre en RFA. C'est par erreur que nous avons indiqué, sur la foi d'une dépêche d'agence (le Monde du 1er octobre) que les prix ont augmenté de 0,2 % en septembre en République fédérale d'Allemagne. En fait, ils ont baissé de 0,2 %, ce qui, en rapport avec le mois de septembre, correspond bien à une hausse de prix de 0,5 %.

Recherche

Bilan satisfaisant pour ESPRIT. La première phase du programme européen de recherche, ESPRIT, lancé en 1984, a été considérée comme un succès par le commissaire européen chargé de la recherche, M. Karl Heinz Narjes : elle a déjà engendré plus de deux cent vingt projets de recherche, impliquant trois mille chercheurs.

7,7 milliards d'ECU, alors que la Commission s'était prononcée pour 7,7 milliards d'ECU. Il a également déploré le retard de six mois pris dans l'adoption de ce programme-cadre, en raison d'un veto mis par le Royaume-Uni sur le montant du financement. De leur côté, les industriels ont souhaité que la seconde phase d'ESPRIT (1988-1993) soit plus tournée vers le marché.

Agriculture

Mauvaises récoltes au Sahel. Après les bonnes récoltes de 1985 et de 1986, la saison agricole 1987 sera mauvaise au Sahel, a annoncé mercredi 30 septembre à Paris M. Mahamane Brah, secrétaire exécutif du Comité Inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS). Contrairement aux prévisions, ce ne sont pas les aridités (notamment les crues) qui sont responsables de la mauvaise qualité des récoltes, mais la faiblesse des pluies et leur mauvaise répartition dans les régions agricoles des neuf Etats membres : Burkina, Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad. Bien que la saison des pluies ne se termine qu'à la fin d'octobre, la situation paraît déjà irréversible, avec des récoltes compromises à 100 % dans bon nombre de ces régions, a précisé M. Brah.

FABULEUX INSECTES DOSSIER SPÉCIAL SCIENCE VIE

DIRECT AU COEUR. VILLIERS-LE-BEL GONESSE GARGES-SARCELLES PIERREFFITE-STAINS ST-DENIS GARE DU NORD CHATELET-LES-HALLES. Le 27 septembre, vous pourrez dire que vous avez de la veine : ensemble, la SNCF et la RATP créent une œuvre qui mène droit au cœur ! Heures voyageurs de Villiers-Le-Bel, Garges, Pierrefitte, St-Denis, avec la mise en service de la première étape de la ligne D du RER, plus besoin de changer en Gare du Nord pour rejoindre le cœur de Paris. Pour vous, Châtelet-les-Halles, maintenant c'est direct. Vous gagnez du temps et de plus, vous profitez du confort des nouveaux trains bleu, blanc, rouge à bioge, avec deux fois plus de places assises. AVEC LA LIGNE D DU RER GARDEZ VOTRE PLACE JUSQU'AU CHATELET SNCF C'EST POSSIBLE!

Handwritten text at the bottom of the page: 5021111111

Economie

ÉTRANGER

Un entretien avec le vice-président Johnson

La Réserve fédérale veut stabiliser le cours de l'or autour de 450 dollars l'once

Entré au conseil d'administration du système de Réserve fédérale en février 1986, M. Mammel Johnson en est devenu le vice-président dès le mois d'août de la même année. Il était alors âgé de trente-six ans. Cet ancien haut fonctionnaire de la Trésorerie et professeur associé d'économie à l'université George Mason était considéré comme proche des thèses défendues par les économistes de l'offre (partisans de la baisse des impôts sur le revenu, entre autres choses), dont

certain étaient très opposés à la politique monétaire par l'ancien président du FED, M. Paul Volcker (et jusqu'à ce jour poursuivie par son successeur M. Alan Greenspan). Cependant, Mammel Johnson ne se comportera pas comme le porte-parole d'un groupe dans plusieurs votes cruciaux, il apportera son soutien à M. Volcker en parfaite connaissance de cause, « car la première responsabilité d'un banquier central est

le maintien du pouvoir d'achat de la monnaie, même si, pendant la période de transition pendant laquelle la stabilité des prix n'est pas encore obtenue, il se préoccupe des conséquences que les mesures prises à cet effet peuvent avoir sur l'activité économique ». Précisons que l'entretien ici rapporté a eu lieu juste avant la déclaration faite mercredi matin (heure de Washington) par le secrétaire au Trésor, M. Baker, selon laquelle les États-Unis étaient disposés, en vue de promou-

voir la coordination entre les signataires de l'accord du Louvre, à se référer à un « indicateur » supplémentaire, à savoir le prix, exprimé en grandes monnaies, d'un panier de matières premières, comprenant l'or. Les propos que M. Johnson nous a tenus sont de nature à éclairer l'interprétation qu'il convient de donner à cette déclaration et la mesure dans laquelle les autorités monétaires américaines se conforment déjà à la prescription préconisée par M. Baker.

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

« Le FED a, le 4 septembre dernier, d'un demi-point son taux d'escompte pour le porter à 5%. Pendant combien de temps comptez-vous poursuivre cette politique de renchérissement du coût de l'argent ?

« Nous avons été préoccupés de voir monter les taux à long terme, sur lesquels les autorités n'ont pas de prise directe. Cela ne traduirait-il pas une résurgence des anticipations inflationnistes ? Aussi, notre intention est de ne pas baisser les taux à court terme aussi longtemps que les taux à long terme ne commenceront pas à diminuer.

« Les indications données par l'évolution de la masse monétaire sous ses différentes définitions sont-elles quelque peu défranchées, sur quel critère vous gérez-vous pour déterminer votre politique monétaire ?

« Dans notre désir de tenir l'inflation en laisse, nous avons depuis quelques mois surveillé de très près l'évolution du marché de l'or. Notre politique a consisté à empêcher que le prix s'élevât au-dessus de ce niveau, nous réserverons le crédit. C'est par exemple ce qui s'est produit lorsque, pendant les premiers jours du mois d'août, nous avons vu le prix de l'or remonter jusqu'à 463 dollars. Une hausse de ce prix est pour nous le signe d'une tension sur les marchés monétaires et sur le niveau des prix. Chaque

fois que nous réagissons en relevant les taux d'intérêt, nous constatons un recul du cours de l'or qui revient plus près de 450 dollars l'once.

« Les taux d'intérêt actuels vous paraissent-ils suffisants à cet égard ?

« Nous jugeons que nous sommes au niveau de prix que nous jugeons souhaitable.

« Le prix de l'or, lui-même autour de 450 dollars l'once, vous paraît-il correspondre à une situation de stabilité durable ou bien, au contraire, vous paraît-il plutôt trop haut (et par conséquent favorisant l'inflation) ou plutôt trop bas favorisant la déflation ?

« Pour ce qui concerne le prix de l'or exprimé en dollars, il nous paraît être dans une zone d'équilibre. Mais à savoir si le prix de l'or exprimé en autres monnaies (il a baissé à cause de la revalorisation de cette monnaie) n'est pas un contraire déflationniste.

« Comment jugez-vous la politique monétaire allemande ?

« Elle a probablement quelque chose à voir avec la faible croissance en Europe.

« À combien estimez-vous le montant des interventions pour soutenir le cours de la devise américaine en Europe ?

« Il est vrai que des interventions massives avaient eu lieu pendant les premières années 70 puis de nouveau en 1977-1979 au point où l'effet que vous dites. Les autorités japonaises et allemandes ont cette

« stérilisé » une bonne partie des dollars (au moyen d'opérations en sens inverse, la Bundesbank épongeant les liquidités par l'afflux de dollars). Pen-

Washington propose de réintroduire l'or dans le système monétaire

(Suite de la première page.)

Le plan Baker n'a guère d'effets puisque la croissance économique promise aux pays endettés qui remettraient l'ordre dans leurs affaires ne s'est guère matérialisée. En outre, les banques commerciales n'ont pas répondu à l'appel de M. Baker : elles ont, depuis 1985, pratiquement cessé de prêter aux pays endettés. M. Baker, cependant, semblerait avoir une vue plus optimiste des choses.

Pour appuyer la politique qu'il préconise, il propose un certain nombre de réformes pour le Fonds monétaire international. Il a notamment proposé la création d'une nouvelle « facilité d'urgence internationale » (external contingency facility). Cette nouvelle procédure de prêts se substituerait à l'actuelle facilité dite « temporaire », qui permet aux pays exportateurs de matières premières d'obtenir des crédits lorsque leurs recettes d'exportation viennent à diminuer. Mais la nouvelle facilité pourrait être mise en œuvre dans d'autres circonstances, notamment en cas de hausse du prix des taux d'intérêt et des

matières premières. Cependant, M. Baker a précisé que cette nouvelle procédure serait financée à partir de ressources déjà existantes.

Les réticences des experts

Les propositions de M. Baker, surtout celles relatives à la stabilisation, via l'or, d'autres matières premières non spécifiées, des marchés des pays signataires de l'accord du Louvre, pourraient constituer une limitation de première importance. Il est inhabituel que ce soit à la tribune de l'assemblée générale du Fonds monétaire international et non pas au sein de groupes plus restreints (les Cinq, les Sept, les Dix) que les projets, potentiellement les plus importants, soient présentés. Il semble aussi que le plan de M. Baker ait été ébauché au sein de l'administration américaine jusqu'au dernier moment. Les pressions ont été exercées sur le secrétaire au Trésor pour qu'il retire la référence à l'or.

M. Baker n'a pas parlé de du dollar ou de l'or. Il a fait allusion à la stabilisation des monnaies impliquée dans l'accord du Louvre (outre le dollar, le franc, le DM, le yen, la livre sterling, le lire italienne et le dollar canadien) par référence à un « panier de matières premières dont l'or ». Bornons-nous à dire que les banques centrales n'ont pas l'habitude de se préoccuper du prix du cuivre ou du zinc. La méthode traditionnelle employée est, à travers la stabilité d'un panier de matières premières, de

« Aujourd'hui, les autorités allemandes ont le taux d'intérêt (légèrement) plus bas. Si elles devaient le monter plus haut en Allemagne, nous ne serions pas nécessairement prêts à emboîter le pas.

« Je notai encore le propos des interventions qu'elles ont tirées ou lieu au début de l'année et au cours des deux mois qui suivirent la conclusion de l'accord du Louvre du 22 février.

Propos recueillis par PAUL FABRA.

l'or, d'entraîner de proche en proche une stabilisation relative de l'ensemble des prix. Cette allusion aux matières premières serait-elle une façon de rendre plus présente son projet devant une assemblée composée d'hommes politiques, de gouverneurs et d'experts qui sont largement hostiles à toute référence à l'or ?

Ajoutons une autre raison pour penser que la référence à l'or dans les matières premières compliquerait énormément les choses. Les marchés de la plupart des matières premières sont encore aujourd'hui déprimés. Pour stabiliser à leur niveau actuel, ce serait couvrir pour la déflation et, d'une

façon générale, pour le maintien de l'appauvrissement des pays exportateurs. Autrement dit, ce serait faire la part de ce qu'il faut et de ce que l'on veut faire.

La volonté du président Reagan

Reste à savoir si les autres pays signataires de l'accord du Louvre (la France, la Grande-Bretagne, la RFA, le Japon, le Canada et l'Italie) sont prêts à envisager un tel pas en avant. Répétons que, pour l'instant, il n'est pas encore question de franchir le pas le plus difficile qui consisterait à rétablir les interventions directes des banques centrales sur le marché de l'or.

En arrivant à la Maison Blanche il y a six ans, le président Reagan n'avait pas caché ses préférences pour un système monétaire fondé sur l'or. Il avait chargé une commission d'experts d'étudier le projet. Celle-ci s'était en majorité prononcée négativement. La grande satisfaction des économistes et des experts américains, farouchement opposés à une réforme monétaire rétablissant l'or dans son rôle traditionnel. Il semble bien que le président Reagan veuille, avant de se retirer, jeter les premières pierres d'une telle construction.

Dans les couloirs de l'hôtel Sheraton, où se tient la conférence, les fonctionnaires du Fonds monétaire étaient concernés. Si le prix de l'or venait à être durablement stabilisé et si un jour les banques centrales s'entendaient pour procéder à des interventions ponctuelles sur le marché de l'or, on entrerait dans une ère de rétablissement de facto de l'étalon-or. Les membres du FMI qui interdisent aux pays membres de définir la valeur de leurs monnaies respectives par référence à l'or, seraient alors obligés de les abolir (puisque, après tout, un prix stabilisé de l'or n'aurait pas besoin d'être officialisé pour produire ses effets). La « surveillance » que la bureaucratie internationale du Fonds est censée exercer deviendrait totalement sans objet.

PAUL FABRA.

L'étalon-or

L'étalon-or est un système monétaire dans lequel le prix de l'or est stable. Il suppose que la valeur d'une unité monétaire, 10 dollars par exemple, est définie par un certain poids du métal précieux. Pour obtenir cette stabilité, les autorités ne se contentent pas de changer périodiquement le prix moyen de l'or, mais elles interviennent directement sur le marché. Or, aujourd'hui, les autorités monétaires américaines ne vendent ni n'achètent de l'or sur le marché. Si elles venaient à le faire un jour, elles rétabliraient la convertibilité du dollar en métal précieux parce que les citoyens américains pourraient par ce moyen acquérir de l'or auprès des guichets du Trésor quand ils éprouveraient des craintes sur le valeur du dollar et, au contraire, en vendraient quand le pouvoir d'achat du dollar leur paraîtrait assuré, sinon même appelé à se rembourser.

Notons que de 1961 à 1968, un système de ce genre était en vigueur de par le monde. La convertibilité, clé de voûte de tout système d'étalon-or, était assurée sur le marché par les interventions groupées d'un pool constitué des banques centrales les plus importantes du monde. Rappelons pour mémoire que le prix s'est alors stabilisé en France aux alentours de 560 F le kilo. On peut voir par la revalorisation du métal précieux intervenue depuis lors l'ampleur de l'inflation au cours des dernières vingt années.

M. Reagan met fin à la « guerre des pétes ». — M. Reagan a signé, le 30 septembre, un décret autorisant la poursuite des importations de pâtes européennes aux États-Unis à condition que ces produits soient accompagnés de documents certifiant que les subventions dont ils ont bénéficié répondent à certains critères. Cette décision devrait mettre fin à la « guerre des pétes » qui oppose les États-Unis à la CEE, accusés de subventionner les exportations de ces produits. Un accord était intervenu à ce sujet le 5 août.

Our views are firm because our facts are hard.

Your independent weekly view of World Affairs, Finance, Science.
Traduction du texte ci-dessus : « Nos analyses sont justes car nos sources sont sûres. »
Chaque semaine, votre aperçu indépendant du monde, de la finance, de la science.

IO INTERBAIL

LES ACTIONNAIRES SONT EUROPÉENS
MAIN NOS CLIENTS LE SERONT

INTERBAIL Société Immobilière pour le Commerce et l'Industrie
6, rue Christophe-Colomb 75008 PARIS - Tél. : 47 83 61 34

RELEVEZ LE DEF EN ESPRIT A PARTIR 1988
LES ASSISTANTES DE DIRECTION ONT LEUR ECOLE EUROPÉENNE DE MANAGEMENT AVEC L'ESAM

UN JOB ASSURÉ :
FORMATION INTENSIVE
ADMISSION

ESAM

سكننا من الاموال

ECONOMIE

budgetaire ne compense

Economie

AFFAIRES

56,5 milliards de francs pour la recherche industrielle

L'effort budgétaire ne compensera pas le retard pris depuis 1986

Après avoir redécouvert, début 1987, l'importance de la recherche et de l'innovation pour l'économie nationale, le gouvernement de M. Chirac a décidé d'en faire l'une des trois priorités du budget 1988, aux côtés de l'emploi et de la coopération. Dès le mois de juillet dernier (*le Monde* du 10 juillet), un comité interministériel consacré à ce sujet permettait au premier ministre d'annoncer une augmentation de 7,7 % du budget que l'Etat allait consacrer à la recherche, soit 56,5 milliards de francs (hors dépenses militaires (29,15 milliards de francs) en hausse de 16,6 %, la croissance de l'effort est encore plus sensible (+ 10,5 %).

A quoi correspond réellement la progression de l'effort civil de recherche-développement : telle qu'elle apparaît dans le projet de budget présenté par M. Balladur le 18 septembre ? Quatre postes concentrent à eux seuls l'essentiel de la hausse : le Fonds de la recherche et de la technologie (FRT), qui voit ses crédits de paiement passer de 655 millions de francs dans la loi de finances initiale de 1987 à 953 millions dans celle de 1988 (+ 45,3 %) ; l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR), qui voit ses crédits passer de 425 à 640 millions de francs (+ 50,6 %) ; les programmes aéronautiques civils, dotés de 4,4 milliards (contre 3,3, soit une hausse de 33,2 %) ; enfin, le crédit d'impôt recherche, grâce à la mise en œuvre de nouvelles dispositions (*le Monde* du 22 septembre), qui enregistrera une croissance de son enveloppe fiscale de 45,5 % (1,1 milliard en 1987, 1,6 en 1988).

Les progressions affichées pour le FRT et l'ANVAR sont impressionnantes en termes de crédits de paiement. Elles le sont largement moins en termes d'autorisation de programme, critère plus significatif et en tout cas retenu dans la présentation du budget de 1987 (ce qui ne facilite pas la comparaison). Pour

par rapport à la loi de finances initiale de 1987 (2,5 milliards) est même plus importante que les 33 % affichés aujourd'hui, puisque, en cours d'année, ce secteur s'est vu attribuer une dotation supplémentaire de 800 millions de francs grâce au surplus des recettes de privatisation. Cette manne providentielle va

indicative. - les entreprises devront, pour effectuer leurs déclarations à la fin de l'année, être fixés sur les modalités exactes mises en place. Ce qui n'est pas le cas en l'absence de loi et de textes d'application.

Moins « expansifs », certains des autres postes de la recherche méritent cependant qu'on s'y attarde. Le filtre électronique semble progresser (de 5,8 %). En fait, elle régresse : ont été retirés de ce poste en 1987 (et reportés sur le poste divers) les crédits accordés à l'Agence de développement de l'aéronautique (supprimée) et au CESA (en cours de privatisation). Si cela n'avait été le cas, la filière électronique aurait marqué un fléchissement de 126 millions de francs. Quant aux trois postes suivants - CNRS, recherche en télécommunications et CEA - il est quelque peu abusif d'intégrer leur croissance (respectivement de 8,8 %, de 9,8 % et de 1 %) dans l'effort « budgétaire » de recherche-développement, puisqu'il s'agit de sommes « débudgétisées ». Les deux premiers postes élargissent en effet au budget annexe des P et T. Le troisième, quant à lui, s'alimente depuis 1987, encore faiblement il est vrai, auprès d'EDF (150 millions en 1987, 250 millions en 1988), diminuant du même coup la contribution du budget de M. Madelin.

En total, si la dégradation de l'effort de recherche apparaît enrayée en 1988, les coupes pratiquées en 1986 et en 1987 ne sont pas compensées. Deux ans de perdus. Au-delà des arifices de présentation du budget 1988, c'est ce retard qui pèsera lourd, dans la bataille de la compétitivité, pour l'industrie française.

CLAIRE BLANDIN.

ANVAR et fonds de la recherche et de la technologie

	BUDGET 1986 (1)		BUDGET 1987		PROJET BUDGET 1988	
	AP*	CP**	AP	CP	AP	CP
ANVAR (Agence nationale de valorisation de la recherche)	990	840	570	425	626	640
FRT (Fonds de la recherche et de la technologie)	1 071	1 083	750	655	930	953

(1) Compte non tenu du collectif d'avril qui a amputé les crédits de l'ANVAR et ceux du FRT de 40 %.

* AP : autorisations de programme. ** CP : crédits de paiement.

ces derniers, la hausse n'est que de 24 % pour le FRT et de 10 % pour l'ANVAR. Si l'on rapproche ensuite les chiffres 1988 de ceux de 1986, avant les coupes réalisées par le gouvernement Chirac dès avril de cette année-là, on constate au mieux une stabilisation de l'effort budgétaire - en francs constants - mais en aucun cas un rattrapage (voir tableau).

Aéronautique chocoutée

L'aéronautique, en revanche, continue à être « chocoutée » par les pouvoirs publics. La progression

d'ailleurs encore servir en 1988 à financer les programmes aéronautiques civils qui recevront une dotation de 1,5 milliard de francs, sans que le budget ait à en pâtir. Il suffit, pour constater cette débudgétisation, de se reporter aux crédits accordés à l'aviation civile dans le budget de M. Douffignies qui restent étonnamment stables (4,26 milliards de francs en 1987, 4,33 en 1988).

Dernier poste en expansion : le crédit d'impôt recherche dont les nouveaux mécanismes devraient entraîner une dépense fiscale supplémentaire de 500 millions de francs. Pour profiter de cette enveloppe -

Collectivités locales : la CAECL devient une banque de droit commun

La Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales (CAECL) est morte ! Vivre le Crédit local de France ! Dans quelques jours, le *Journal officiel* va publier un décret autorisant la CAECL à apporter ses actifs - soit un peu plus de 7 milliards de francs - à la nouvelle société, qui prendra sa suite comme premier banquier des communes des départements et des régions.

Imaginé peu après mars 1986, la réforme de la CAECL aboutit enfin, après une difficile mise au point à la fois politique et technique, au cours de laquelle le ministre de l'intérieur, la rue de Rivoli et la Caisse des dépôts et consignations (qui est, en fait, l'organisme gestionnaire de la CAECL depuis vingt ans), ont fait valoir des positions qui n'étaient pas toujours convergentes. Mais la déréglementation bancaire, l'ouverture des marchés financiers et le développement de la concurrence entre établissements prêteurs français et étrangers, ont conduit les pouvoirs publics à inventer pour la CAECL, non pas une privatisation en bonne et due forme, mais une désinstitutionnalisation partielle.

Jusqu'à maintenant, la CAECL était un établissement public de l'Etat soumis à des règles de gestion assez lourdes. Elle devait notamment respecter les dispositions de la comptabilité publique plus contraignantes que la réglementation bancaire à laquelle sont soumis, par exemple, le Crédit mutuel, le Crédit agricole, le BNP, etc. D'où un certain handicap, voire un risque à long terme de sclérose, à l'heure où s'ouvrent les marchés financiers européens.

Moins de rigidité administrative, des délais de réponse plus courts, un allègement de la tutelle de l'Etat, une plus grande autonomie de gestion (1) : tels sont les objectifs qui ont guidé l'action des pouvoirs publics pour transformer, à partir du début octobre, la CAECL en société anonyme (SA) de droit privé. Mais une SA bien particulière, puisque l'Etat et la Caisse des dépôts garderont ensemble 60 % du capital de cette institution financière spécialisée comparable au Crédit national, au Crédit foncier, aux SDR régionaux, à la société de capital risque SOFARIS ou encore au CEPME. Les 40 % restants seront placés auprès d'investisseurs institutionnels, comme les banques, les compagnies d'assurances, les caisses de retraite.

Le Crédit local de France sera dirigé à la fois par un conseil de surveillance et par un directoire. Le premier aura douze membres, dont quatre élus (en majorité des maires), deux représentants de l'Etat et six délégués d'institutions financières, dont deux au moins de la Caisse des dépôts. En outre, deux censeurs (des élus) siègeront au conseil de surveillance, mais sans droit de vote. Le directoire se composera de deux à cinq membres, qui seront nommés par le conseil de surveillance.

Des villes dans le capital ?

Certes, les élus locaux bénéficieront d'une représentation non négligeable au conseil de surveillance,

mais certainement pas déterminante, l'Etat gardant directement un contrôle sur le blais de la Caisse des dépôts et des hauts fonctionnaires, la direction opérationnelle d'un organisme qui aura toujours vocation à être « le banquier des affaires locales ». Surtout, l'idée qui consistait à ouvrir le capital à des organismes publics, mixtes ou associatifs représentant les communes, les départements ou les régions (et qui se serait inscrite dans le droit fil de la décentralisation) a été repoussée par le gouvernement. « Il aurait fallu une procédure législative nécessairement longue, explique-t-on à la CAECL, et puis, selon quelles modalités les élus en question auraient-ils acheté la part

Plus de 30 milliards de francs de prêts

La CAECL est le premier emprunteur sur le marché obligataire après l'Etat. En 1987, elle aura levé près de 30 milliards de francs, 90 % de ses prêts à long terme sont gagés sur des ressources elles-mêmes à long terme. A la fin de 1986, l'encours de ses prêts aux collectivités locales, aux chambres de commerce, aux ports maritimes, atteignait 108 milliards de francs. De 10 milliards en 1982, le volume des prêts est passé à 18 milliards en 1984 et à 28 en 1986 (32 escomptés en 1987).

M. Jean-Pierre Roux, maire RPR d'Avignon, est président du conseil d'administration et M. Pierre Richard, directeur général adjoint de la Caisse des dépôts, assure la direction de la CAECL.

du capital qui leur serait revenue ? On ajoute, toutefois, que, demain rien n'empêchera un groupe de villes ou de sociétés d'économie mixte de racheter aux investisseurs institutionnels une partie des 40 % qu'ils vont posséder dans quelques semaines.

Les élus socialistes, en tout cas, critiquent vivement la réforme. Ils vont déposer une proposition de loi et réclament un débat parlementaire. Ils craignent que la « logique de la rentabilité à tout prix » ne mette à mal les exigences du service public local.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une privatisation, mais seulement d'une vente partielle d'actifs de l'Etat, et uniquement à des institutions, M. Balladur a saisi la commission des privatisations qui devrait « dire son évaluation » à la mi-octobre. L'opération devrait rapporter au Trésor environ 4 milliards de francs. Le Conseil d'Etat, d'autre part, consulté pour avis, a donné une appréciation favorable et c'est le 6 octobre qu'est prévue la première

réunion du conseil de surveillance de la CAECL, qui sera présidée par un maire de l'actuelle majorité.

Le Crédit local de France continuera, comme l'est la CAECL, à proposer une gamme variée de prêts, dans un climat de concurrence de plus en plus vive entre banques qui trouvent dans les collectivités locales des « clients » de plus en plus intéressants (2). Ces collectivités n'investiront-elles pas 111 milliards de francs en 1987 ? Il continuera à s'appuyer sur le réseau et la logistique de la Caisse des dépôts en signant avec elle une convention pour cinq ans. Et l'actuel directeur général adjoint de la Caisse des dépôts, M. Pierre Richard, qui dirige la CAECL et qui est le pivot de la réforme, devrait prendre la présidence du directoire du Crédit local dont le siège sera à quelques mètres du Palais-Bourbon.

FRANÇOIS GROSCHARD.

Octobre ! le mois de la reprise chez NEUBAUER



REPRISE DE VOTRE VOITURE

5555 f au moins

pour tout achat

d'une PEUGEOT neuve*

en livraison immédiate



* sur série limitée

227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎ 48.21.60.21
4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎ 42.85.54.34

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



La Commande Electronique

Résultats du premier semestre 1987

Le chiffre d'affaires du premier semestre 1987 s'est élevé à 112 MF (+ 23 %) et le résultat net à 8,4 MF (+ 16,3 %). Les prévisions réactualisées 1987 sont de 278 MF (+ 36,2 %) pour le CA et de 24 MF (+ 18,8 %) pour le résultat net.

Cette révision en baisse des prévisions 87 s'explique de la manière suivante :
- L'activité logiciel répond aux prévisions (+ 46 %) et va être renforcée dans l'immédiat par le lancement de Rapidfile et de Base Mac.

- Cette extension de la gamme logiciel, qui va s'accroître en 1988, a nécessité le doublement de l'effectif, ce qui pèse maintenant sur les résultats. Nous avons de plus mis en chantier une extension de 6 000 mètres carrés de notre usine de Douains, livraison en avril 1988.

- Un important contrat avec versement cash d'un droit d'usage de 3,5 MF vient d'être signé avec le ministère de l'éducation nationale pour l'équipement de Base III Plus dans les lycées et collèges. D'autres contrats administratifs sont attendus.

- L'activité extension PC est en stagnation à cause de l'arrivée du standard PS/2, pour lequel les cartes additionnelles ne sont pas encore disponibles. Pour compenser ce manque de dynamisme, nous avons pris la distribution pour la France des micro-ordinateurs Mifac, d'une technologie très avancée, que nous offrons en vente directe aux grands comptes et administrations. Cette activité ne pèsera pas sur notre trésorerie car les machines sont disponibles sans délai.

- Carte de communication. Nous lançons la carte LCE 123, qui a obtenu le plus grand succès lors de la récente LCE-Expo qui s'est tenue les 16, 17 et 18 septembre 1987.

- Notre nouveau laboratoire de développement de Grenoble prépare une gamme de produits majeurs de télématique et de montéologie.

- Ashton-Tate. M. Luther Nussbaum, président d'Ashton-Tate, a annoncé, lors de LCE-Expo, une double extension de sa gamme en logiciels liés aux grands systèmes, d'une part, et aux produits série économique pour PC, AT et Macintosh, d'autre part.

Le rapport d'activité complet du premier semestre 1987 peut être obtenu sur simple demande à :
La Commande Electronique
service Communication
7, rue des Prins,
27920 Saint-Pierre-de-Baillet.

CGE : ACTION COTÉE DANS HUIT BOURSES EUROPÉENNES

Les actions de la Compagnie Générale d'Électricité (CGE), déjà cotées à la Bourse de Paris depuis le 3 juin 1987 après la privatisation de la Compagnie, sont, depuis le 29 septembre 1987, cotées sur sept autres places financières :

- Francfort en Allemagne fédérale
- Anvers et Bruxelles en Belgique
- Amsterdam aux Pays-Bas
- Bâle, Genève et Zurich en Suisse.

RELEVEZ LE DÉFI EUROPÉEN AVANT 1992

LES ASSISTANTES DE DIRECTION ONT LEUR ÉCOLE EUROPÉENNE DE MANAGEMENT AVEC L'ESAM

L'ESAM Première école française habilitée à préparer un diplôme européen.

UN JOB ASSURÉ : selon les entreprises, 1 recrutement sur 3 va concerner des assistantes de direction triplées, aimant les responsabilités, maîtrisant la micro-informatique et la bureautique, la communication dans l'entreprise en France et à l'étranger.

UNE FORMATION INTENSIVE : 11 mois en France, 5 en Californie ou en Allemagne, 5 en entreprise.

ADMISSION directe en 2^e année : niveau DEUG, DUT, BTS...

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ASSISTANTES DE DIRECTION
Membre du groupe IGS et de l'Association Européenne de Secrétaires de Management

Bon à retourner à ESAM, 63, av. de Villiers, 75017 Paris - Tél. 47-66-84-22

Nom : _____ Adresse : _____

Tél : _____ souhaite recevoir une documentation

سكزا من الالجل

Marchés financiers

BOURSE DU 30 SEPTEMBRE

Cours relevés à 17 h 32

Main market table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sub-sections for 'Règlement mensuel' and 'Comptant'.

Table for 'SICAV' (30/9) listing various investment funds with columns for Valeurs, Cours, and % change.

Table for 'Cote des changes' and 'Marché libre de l'or' showing exchange rates and gold prices.

Table for 'MARCHÉ OFFICIEL' showing official market data for various currencies and commodities.

Handwritten signature or note at the bottom of the page.

Vertical advertisement for 'PARIS' and 'MINITEL' services, including contact information and service details.

Advertisement for 'OPTIONS NEGOCIABLES' (negotiable options) with details on trading hours and services.

Advertisement for 'MATIF' (Market in Financial Terms) with information on market hours and services.

Advertisement for 'BOURSES' (Stock Exchanges) with details on market operations and services.

Advertisement for 'BANCAIRE DES DEVISS' (Bank of Foreign Exchange) with contact information and services.

Advertisement for 'MONNAIES' (Currencies) with details on currency exchange and market data.

صلى الله عليه وسلم

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	MINITEL
2 États-Unis : la fin des auditions du juge Bork. 3 La tension dans le Golfe. 4 Suède : le congrès des sociaux-démocrates. 5 Italie : vives controverses sur le plan de l'enseignement religieux à l'école. 7 Le rapprochement turco-lyonnais.	10 Les journées parlementaires du PS à Strasbourg. 12 La préparation de l'élection présidentielle dans la majorité.	14 Les opérations contre le terrorisme basque. 15 Conflit entre M ^{me} Barzach et les urloques sur l'utilisation des lithothiers. 16 Apprendre à conduire à seize ans. 33 Sports : coupes d'Europe de football.	28 Les interrogations de Georges Lavaudant : « Le théâtre, ce n'est pas la communication. » — Charles Aznavour au Palais des congrès. 29 Communication : M. Lottard souhaite une concertation cinéma-télévision.	35 La négociation sur l'assurance-chômage. 36 Un entretien avec le vice-président Johnson. 37 L'effort budgétaire pour la recherche industrielle. — La CAEL devient une banque de droit commun. 38-39 Marchés financiers.	Abonnements 2 Météorologie 31 Mots croisés 31 Carnet 32 Loterie 32 Radio-télévision 31 Annonces classées 33 Spectacles 30	● Minijournal JOUR ● Jeu : Connaissez-vous vos capitales ? CAP ● Abonnement au Monde. ABO Actualité Sports International Abonnements France Culture 3615 Tapex LEMONDE

En Nouvelle-Calédonie

Deux cents hommes recherchent les meurtriers de deux gendarmes

NOUMÉA
de notre correspondant

Les recherches se poursuivent le jeudi 1^{er} octobre, sur les flancs montagneux de la commune de Koné - située sur la côte ouest de la Nouvelle-Calédonie, - afin de retrouver les auteurs des coups de feu ayant mortellement atteint, mercredi, deux gendarmes qui prenaient part à une opération de police judiciaire de la tribu de Tiaoué. Deux cents hommes, appuyés par six hélicoptères, continuent de ratisser le secteur, axant notamment leurs investigations autour du quadrilatère composé des tribus de Tiaoué, Némal, Nodé et Atéou. On les jeunes fuyards pourraient avoir trouvé refuge.

« Notre présence sera de plus en plus pesante », a affirmé le colonel Bonelli qui dirige les opérations, ajoutant que « tous ceux qui pourraient prêter de près ou de loin assistance aux malfaiteurs seront poursuivis avec toute la rigueur de la loi ».

Les gendarmes sont en effet convaincus que seul un solide réseau de complicités locales a pu permettre aux deux meurtriers présumés - Jean-Frédéric Pouyau et Yves Sugitani - d'échapper pendant cinq mois aux poursuites déchaînées contre eux dans le cadre de l'enquête sur le meurtre du gendarme Rémy Maréchal, abattu en avril dernier dans la même commune de Koné.

Le maire indépendantiste de Koné, M. Paul Napouré, a ainsi été interpellé et gardé à vue pendant

BOURSE DE PARIS

Matinée du 1^{er} octobre

Stabilité

Après un repli enregistré la veille, la Bourse de Paris s'est stabilisée jeudi. Affichant + 0,42 % à l'ouverture, l'indice de référence a maintenu à + 0,25 % à l'issue des transactions de la matinée. A la hausse, on notait Navigation mixte (+ 3,7 %), Moulins (+ 2,8 %), Esso (+ 2,5 %), Eurocom (+ 2,3 %) et Promods (+ 2,2 %).

Valeurs françaises			
	Cours précédent	Prime ou déprime	Dernier cours
Accor	482	488	480
Agropar	333	335	330
Air Liquide (L)	1000	995	990
Banque (G)	630	629	644
Bouygues	2720	2730	2780
Bouygues	1158	1165	1165
B.P.N.	8900	8900	8900
Chèque	1130	1130	1136
Chèque Méditerranée	817	820	825
Elf	1000	1000	1000
Elf-Aquitaine	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316 10	320 20	319
Elf (G)	1130	1130	1136
Elf-Méditerranée	817	820	825
Elf-Paris	1000	1000	1000
Elf-Strasbourg	316		